

CLIO

CAHIERS - NUMERO 18



CARREFOUR DES HISTORIENS
ET DES ENSEIGNANTS

CAHIERS DE CLIO

1969 - N° 18

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Louis FRANÇOIS - Pierre GOUBERT - Paul HAR-
SIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André
JORIS - Jacques LE GOFF - Claire PREAUX - Albert SO-
BOUL - Jacques STIENNON - Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Pervenche BRIEGLEB - Alfred
BRUNEEL - Josette DEBACKER - Armand DEROISY - Jean
DUGNOILLE - Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Philippe
MOUREAUX - René ROBBRECHT - Jenny VAN ROELEN -
René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) : 300 fr. b.

Conditions spéciales pour les membres du personnel ensei-
gnant et pour les étudiants : 250 fr. b.

PRIX DU NUMERO : 85 fr. b.

Palements au C.C.P. 20.86.80 des Editions Labor, 342, rue
Royale, Bruxelles 3.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.
--

SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Marie-Rose VILLE, 46, av. Dossin de St-Georges, Bruxelles 5.

Honoré du patronage
du Ministère de l'Education Nationale de Belgique

CAHIERS DE CLIO

TRIBUNE LIBRE

L'historien doit étendre son investigation partout où il pense pouvoir accroître son information. Toujours soucieux d'apporter au débat concernant l'enseignement de notre discipline les éléments les plus divers, il nous a paru utile de porter à la connaissance de nos lecteurs le document suivant issu du Centre d'Etude et de Recherche marxistes, animé à Paris par le philosophe Roger Garaudy. Portant sur l'Enseignement de l'histoire et de la géographie, il pose en termes clairs le problème de la mise à jour de la matière et des méthodes, spécialement de l'histoire, dans nos cours scolaires.

Le lecteur voudra bien faire la part des préoccupations spécifiques du Centre Garaudy, s'adapter au langage propre aux historiens marxistes et comprendre que ces propos s'inspirent des données françaises, — bien proches des nôtres à dire vrai.

Nous serions heureux si, s'inspirant du modèle de questionnaire proposé, quelqu'un de nous soumettait à notre réflexion un schéma mieux adapté peut-être à nos problèmes ou suggérait les modifications ou compléments qu'il y aurait lieu d'apporter à celui-ci.

S'interroger sur soi-même est une preuve de vitalité. Que l'historien s'interroge sur l'histoire est un gage de salut.

R. VAN SANTBERGEN.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE.

Cette enquête est élaborée par nécessité, devant les échecs patents de l'enseignement de l'histoire-géographie, ses difficultés psychologiques, et avec l'ambition de dégager des propositions de renouvellement de cet enseignement, à la fois dans ses méthodes et ses sujets, donc en rupture des programmes et des contraintes pédagogiques actuelles (1). Nous souhaitons ouvrir une discussion à partir des observations et du questionnaire qui suivent, non seulement pour tirer des conclusions - perspectives, mais pour aller vers la constitution d'équipes qui élaborent et expérimentent une documentation de

(1) L'objet de cette enquête a été précisé par une séance de travail qui s'est tenue au C.E.R.M., le 5 décembre 1968. La rédaction des prémisses est de René Gallissot ; le questionnaire a été préparé par René Thoraval et mis au point par René Gallissot.

Toute correspondance est à adresser à la Section d'Histoire du Centre d'Etude et de Recherche marxistes, 64, boulevard Auguste Blanqui, Paris, 13°. Sur demande, le C.E.R.M. est prêt à vous envoyer des exemplaires de l'enquête pour diffusion.

science sociale psychologiquement adaptée. *Que le débat touche le plus grand nombre possible d'enseignants de tous degrés.* Il est temps de prouver que nous pouvons transformer le vieil enseignement de la III^e République bourgeoise, pour assurer une préparation raisonnée, critique et active des jeunes à la vie sociale et à l'engagement politique.

*
**

I. PREMISSES.

Ces réflexions sont soumises à votre critique. Répondez par contestation, suggestion ou contreproposition. Nombreux sont ceux qui ont déjà dans la pratique brisé le carcan scolaire et pris des libertés ; qu'ils nous apportent leur expérience.

*
**

L'inefficacité dans ses méthodes, l'inutilité dans son contenu, de l'enseignement de l'histoire et géographie selon les programmes et les règles en vigueur sont de plus en plus reconnues, plus nettement toutefois pour l'histoire que pour la géographie. Dans le numéro 214, du *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie : Historiens et Géographes*, il est ainsi affirmé :

« Il est inutile d'inscrire dans le programme des connaissances qui dépassent le niveau mental des élèves ». (Louis Monestier, page 191) et « Nous croyons pouvoir affirmer que s'impose dans les plus brefs délais une révision fondamentale des principes qui depuis un siècle inspirent les conceptions et la pratique de nos enseignements ». (Suzanne Citron, page 215).

La crise de mai, par son effet et son effort critique, a rendu manifeste ce que quelques-uns essayaient encore de dissimuler aux autres et à eux-mêmes. Les vices se situent à la fois dans les principes et dans l'application.

Les principes : L'histoire est encore quoi qu'on en dise, un discours moral hérité des Humanités, avec ses héros, ses siècles célèbres, ses leçons tirées des décadences ; elle est en même temps une instruction civique à la gloire de la III^e République. Cette histoire est radicale-nationaliste ; elle fabrique et expose une continuité française. Cette continuité a été élargie au départ par la récupération de l'antiquité gréco-romaine et au terme par la mondialisation autour des deux dernières guerres, des velléités encyclopédiques enveloppent le destin français et, en dehors du panorama final des civilisations à prétention universelle, la continuité a été renforcée. Pas d'histoire sans déroulement chronologique. Le cours d'histoire cherche à imposer un savoir, or les résultats constatés par sondages ou à l'entrée dans le supérieur,

révèlent la faillite de cette ingurgitation de connaissances. En outre, le temps ne s'apprend pas ; la simple succession fait appel à la mémoire mais ne donne pas à comprendre une évolution. C'est un fait d'expérience que les élèves de 6^e perçoivent la durée à travers la préhistoire par comparaison des formes en mutation, et que plus généralement le temps est découvert par comparaison de développement entre pays, peuples et régions, donc autant par la géographie que par l'histoire, et en dehors de toute continuité unilinéaire ; le temps est différentiel ; continuité et chronologie n'ont aucune justification psychologique. D'autre part, chaque période constitue un monde clos dans la suite des programmes. Si l'objectif est de situer socialement les futurs adultes, le va-et-vient entre le passé et le présent ne doit-il pas être incessant ?

L'enseignement de la géographie semble préservé de l'échec complet par la jeunesse de cette science et son caractère concret. Les interrogations en classes terminales et en première année de faculté montrent cependant la confusion générale de notions abstraites, ou l'appréhension superficielle, quasi folklorique des sociétés actuelles, enfin l'impossibilité fréquente d'une situation dans l'espace.

L'universalisme conduit à l'ignorance. D'autre part et plus gravement, la géographie n'apporte ni compréhension, ni formation scientifique parce qu'elle reste sérielle ; une discipline à tiroirs : le relief, le climat, etc., l'agriculture, le commerce, etc. Cette juxtaposition de connaissances écarte la réflexion sur les contraintes passées et présentes imposées par le milieu, sur les déterminations écologiques donc de l'évolution humaine, sur les transformations produites par l'aménagement économique et donc sur les moyens pour les hommes en fonction de leurs rapports sociaux et du développement, d'avoir prise sur les choses car la géographie même physique peut être une voie vers l'analyse sociale.

En vérité, l'histoire et la géographie qui entendent distribuer une masse de connaissances en miettes, par fragments ou par moments, portent au comble, les défauts de tout notre enseignement. Chaque discipline est étudiée à part et étroitement, en étant au reste elle-même découpée. L'absence de correspondance entre l'étude des langues, du français, etc. et celle de l'histoire-géographie a certes souvent été dénoncée. Une classe reste une addition d'heures de cours, et les facultés deviennent une addition d'unités de valeur. A remarquer que beaucoup de ceux qui parlent aujourd'hui d'enseignement pluridisciplinaire, refusent de se prêter à la concertation des visées et des progressions, ne cherchant qu'à défendre leur spécialité dans la nouvelle carte qui additionne encore les enseignements ; changement de couverture, pour la même marchandise livresque.

Application : le vieil enseignement relève du discours d'un côté, du savoir appris de l'autre dans la vanité conjointe de la connaissance : leçons parfaitement constituées, résumés à apprendre, interrogations et compositions. L'histoire et la géographie deviennent pensum ; pour

quelques-uns seulement, un refuge dans un savoir trop sûr, forts en thème qui acquièrent une aisance éléphantinesque. Les changements de programmes et de méthodes opérés ces dernières années s'appliquent comme cautères sur jambe de bois. On actualise l'enseignement en terminales, mais comme la sacro-sainte continuité a été conservée, les étapes antérieures se télescopent par resserrement ; l'enseignement est voué à la bousculade. D'autre part, les travaux pratiques s'ajoutent mais par addition anecdotique, en dehors du cours qui peine à rester entier. Comme l'histoire n'apparaît ni expérimentale, ni appliquée, ni exercice à répétition, comme en outre l'habitude des géographes reste l'analyse de cartes et de coupes, celle des historiens, d'aller au musée et de jouer de l'histoire de l'art, les travaux pratiques tournent bientôt en rond. « Ce qui est dit en un quart d'heure de cours magistral exige trois heures de travail ». Au reste, les travaux pratiques sont inconciliables avec le respect du programme et un enseignement prétendument omniscient de la 6^e aux Terminales. Le changement ne peut être partiel ; s'imposent donc la transformation et du cours et des travaux pratiques par leur imbrication, plus généralement l'étude active conduite par cas. Contre l'encyclopédisme, l'enseignement doit devenir exemplaire, exercice d'analyse du concret à fin abstraite. De plus, la passivité des esprits et la contrainte risquent de faire entrer des sujets dociles ou résignés dans un engourdissement qui donne comme une prédisposition fascinante. Une éducation ouverte, critique et active qui exerce à la collaboration et non à la compétition, s'oppose à l'usage de stimulants fondés sur la vanité, l'arrivisme, des succès déjà carriéristes et d'éventuelle satisfaction matérielle. N'y aurait-il pas une contradiction stérilisante à enseigner l'histoire et l'effort présent de l'émancipation des hommes à l'aide de méthodes qui asservissent l'esprit ? Un enseignement progressiste peut-il s'accommoder d'une pédagogie conservatrice ?

*
**

Enfin, si l'on a comme visée de concourir en marxiste à une explication, à une formation, et à une recherche scientifique qui reposent sur les réalités fondamentales du développement économique et social, et tendent à une transformation matérielle et culturelle de la société, la solution pédagogique la plus efficace peut-elle se trouver dans un enseignement tout fait, fût-ce celui de schémas qui correspondent à des notions économiques, voire à une succession rigide de modes de production, à une théorie constituée de concepts simplifiés pour vulgarisation ? Une pédagogie marxiste ne se définit-elle pas plutôt par un travail d'approche des faits sociaux par convergence d'analyses sur des exemples étudiés progressivement en profondeur, puis par un élargissement de l'appréhension des liaisons en successifs degrés de compréhension synthétique. La finalité de cette formation graduelle en perfectionnant l'outillage mental à usage personnel, professionnel et collectif, est solidairement de préparer à l'épanouissement d'autres

aptitudes, d'offrir une prise sur le présent, de donner les moyens d'une conduite sociale responsable et militante. En poursuivant constamment son adaptation au renouvellement scientifique, l'enseignement est réglé sur les capacités psychologiques, les facultés d'assimilation par coordination des disciplines ; les spécialités savantes du supérieur en particulier ne peuvent imposer leur mode d'acquisition parcellaire au secondaire et au primaire ; au contraire ce sont les besoins à la base qui sont déterminants ; la réceptivité mentale et l'utilité sociale commandent l'organisation de l'enseignement. Que l'on tourne le dos à l'obsession du savoir et aux prétentions d'élite de l'enseignement traditionnel, et à un marxisme simplifié ! Le questionnaire cherche simplement à tirer les conséquences de ces impératifs.

II. QUESTIONNAIRE.

A. Questions préalables.

1°) Contenu et méthodes.

1. Le contenu, soit les programmes, peuvent-ils être transformés indépendamment des méthodes pédagogiques ?

2. Si vous limitez les aménagements aux programmes, quelles sont vos propositions et surtout comment les justifiez-vous ?

3. Quels arguments trouvez-vous pour défendre l'enseignement traditionnel : cours, plus éventuellement travaux pratiques annexes : savoir - preuve faite - niveau - horaire - etc. ?

4. Si vous avez conduit des expériences, ou si vous êtes prêt à opter pour une pédagogie active, quelles sont vos suggestions pour définir une alternance, ou mieux une imbrication des exercices et des acquisitions de connaissances : travail d'équipes, enquêtes, utilisation de documents ?

2°) Unité - Continuité du savoir et spécialités.

1. La pédagogie devant être adaptée à chaque âge mental, quelle valeur attribuez-vous au dessein de continuité historique et d'universalité géographique de l'enseignement actuel ?

2. Avez-vous vérifié les capacités d'acquisition de vos élèves et les résultats, non en savoir mais compréhension ; distinguez-vous des niveaux d'assimilation ? Quels sont les moyens efficaces pour situer dans le temps et dans le présent, ou plutôt pour faire comprendre une évolution et les possibilités et retenues des changements économiques et sociaux ?

3. Si l'enseignement devient une approche de la réalité économique et sociale par étude d'exemples, cette orientation n'implique-t-elle

pas impérativement de sortir du cadre français et de la chronologie continue ? N'est-ce pas un encouragement à la conjonction de l'histoire et de la géographie ?

3°) Cloisonnement des disciplines et sciences sociales.

1. Quel intérêt voyez-vous à la séparation entre l'histoire et la géographie, dans le primaire, les petites classes, etc. ? La distinction a-t-elle un sens avant les classes terminales ? Ne pourrait-elle pas être limitée à une initiation méthodologique dans les classes terminales, sur fond commun ?

2. Convient-il de maintenir l'instruction civique distincte, de développer l'enseignement économique pour lui-même, d'élargir la part de la sociologie, à côté de l'histoire et de la géographie ? Un enseignement renouvelé des sciences sociales ne conjugue-t-il pas ces disciplines pour assurer une formation actualisée par retour historique explicatif ? Combien d'heures par semaine, d'enseignement des sciences sociales vous semblent nécessaires ? L'application peut-elle commencer en bloquant les heures consacrées séparément dans l'actuel emploi du temps aux disciplines concernées ?

3. L'enseignement des sciences sociales se situe à la charnière des autres enseignements. Comment réaliser la coordination avec les études littéraires ? Epoque et société certes ; mais une initiation aux lettres étrangères qu'épaulerait une approche comparative des évolutions et situations sociales, ne vous semble-t-elle pas nécessaire ?

La coordination peut-elle s'établir également avec l'étude de sciences abstraites ? N'y a-t-il pas un pont possible en réglant la gradation des apprentissages ? Avec les sciences techniques négligées, certainement par l'explication de l'évolution des techniques et de ses conséquences, par étude comparative du développement matériel ? Quels sont les moyens d'une collaboration entre pratiquants de diverses disciplines ; par classe, par équipe continue, etc. ?

B. Questions par âge scolaire.

Premier âge : CM1, CM2, 6^e et 5^e.

1. Est-il à la fois possible et souhaitable d'enseigner l'histoire à l'école primaire ? Ou faut-il se contenter d'une étude du milieu, ou réduire cet enseignement aux activités d'éveil ? Une initiation de science sociale ne pourrait-elle commencer au CM1 ? En tenant compte de quelles aptitudes ?

2. De quelle manière les enfants du CM1, CM2, 6^e et 5^e, peuvent-ils appréhender les réalités économiques et sociales ? Par des récits dans lesquels les événements et les faits s'ordonnent autour de personnages avec lesquels ils sont tentés de s'identifier ? Est-il possible de corriger

les risques de confusion ou d'irréalité ? Comment aider les enfants à établir une différence fondamentale entre un conte fictif et le conte vrai qui couvre l'histoire, voire la connaissance d'autres pays ? Faut-il suivre leur pouvoir imaginaire ou le freiner, se servir des penchants batailleurs pour expliquer les conflits sociaux ?

3. La découverte peut se faire par étude du milieu : environnement géographique, particularités locales, monuments, etc. Mais ce recours ne développe-t-il pas l'esprit de clocher, suffisance et chauvinisme, et ne favorise-t-il pas un repli sur soi ? Peut-on conduire en parallèle de l'exposition des faits locaux, l'approche d'autres sociétés ? Exemples ?

4. Des expériences s'emploient à traiter l'histoire-géographie par thèmes : « Le paysan à travers les âges... Le marchand à travers les âges et dans le présent ». Comment atteindre par là une certaine cohérence ? Faut-il à ce niveau, privilégier l'étude concrète des faits matériels et des techniques : nourriture — habitation — costume — objets usuels — jeux — outils et machines, etc. ? L'histoire religieuse n'a-t-elle pas toujours trouvé prise sur les enfants de cet âge ; les mythes et les religions peuvent-ils être étudiés sur exemples et par voie comparative ? L'enseignement à cet âge ne pourrait-il être une première ouverture sociale en gravitant sur l'étude des techniques et des croyances, vie matérielle, compensations et recours spirituels ? Une première attention peut-elle aussi être apportée aux différences d'évolution, aux inégalités sociales : problèmes de la faim, du travail, état du développement mondial, sans mépris devant la diversité, sans racisme ?

5. Un enseignement thématique peut-il être regroupé sur plusieurs années par étalement chronologique ? Ou vaut-il mieux se fonder sur le comparatisme ? Combinaison possible ? Pouvez-vous dresser un premier répertoire thématique ? Quel matériel pédagogique vous semble nécessaire ? Quelle méthode de travail aide le mieux les enfants à la réflexion sociale : observation dirigée, petites équipes, étude de documents. L'esprit critique ne peut-il s'exercer déjà sur les informations courantes, les croyances naïves, sur les manuels en usage ? Cette méthode de rectification est-elle généralisable ?

Deuxième âge : 4^e - 3^e.

1. Les deux dernières années du premier cycle, en réduisant la part faite aux croyances et peut-être aux techniques, ne peuvent-elles être consacrées principalement à la compréhension des rapports sociaux et des faits politiques ? Est-il en effet admissible de quitter la troisième sans avoir compris les fondements de la société capitaliste, les types de rapports de production dans le monde contemporain, sans connaître les formes d'organisation de lutte de classes, syndicats patronaux et ouvriers, partis, etc., de lancer des adolescents dans la vie professionnelle sans qu'ils soient éclairés sur le racisme, le fascisme, la démocratie, le socialisme ?

2. L'enseignement ne pourrait-il conserver un caractère concret par l'étude des liaisons collectives : famille, village, tribus, groupements régionaux, nation, groupes professionnels, villes, etc., par approche comparative de l'avancement des formations nationales, des phénomènes de peuplement, des régimes démographiques à travers l'analyse des grands conflits internes : exemples de luttes sociales et extérieures : guerres, rivalités impérialistes ? Cet enseignement ne commande-t-il pas la combinaison complète de la géographie, de la sociologie, de l'histoire ?

3. L'initiation politique peut-elle aussi se fonder sur l'analyse de ces conflits, les différences de systèmes ? Les institutions et les formes de l'action politique ne peuvent-elles être approfondies à travers quelques exemples riches, comme ceux des révolutions, de quelques unités nationales du XIX^e et du XX^e siècle et en référence au présent ?

4. Doit-on envisager des changements fondamentaux dans les méthodes pédagogiques ? En disposant d'une documentation différente ? par étude de textes ; par étude littéraire, celle de textes politiques ? par enquête, exposé, préparation collective ? Comment lier les perspectives géographiques, sociologiques, historiques ? Peut-on entrer dans les débats actuels, avoir recours aux publications de vulgarisation, aux travaux scientifiques ? Comment s'appuyer sur les réactions psychologiques de cet âge, appel à la sensibilité, pouvoir d'illusion, inquiétude de croissance ?

Troisième âge : 2^e, 1^{re}, Terminales.

1. Ne doit-on pas prendre acte de la désaffection profonde des élèves à l'égard du passé traité pour lui-même, et de sociétés et de pays étudiés comme des mondes clos ?

Le champ de toute étude, alors que les élèves sont animés du désir d'intervenir par l'action dans la vie de leur époque, dans les questions qui leur sont présentes par la presse, le cinéma, la télévision, les publications d'actualité, n'est-il pas nécessairement les problèmes contemporains ? Comment choisir dans la dépendance du présent, les exemples pour une explication historique et géographique et l'initiation économique ? Pays, thèmes, étude sérielle ?

2. Une voie d'étude concrète ne se trouve-t-elle pas dans l'analyse sociologique : situation et évolution de la paysannerie, effets de l'industrialisation, classe ouvrière, secteur tertiaire, etc. En liaison avec l'histoire du mouvement ouvrier et des luttes antiimpérialistes ? Comment arriver ensuite à une explication synthétique et une compréhension en profondeur des fondements économiques ? Recours aux modes de production présentés schématiquement ? Peut-on simplement partir de l'étude de quelques grands exemples de pays socialistes — de puissances impérialistes — de pays sous-développés qui sont évidemment des cas de transition dépendant en outre des contraintes historiques,

géographiques et de situation internationale ? Ou faut-il passer à la construction de modèles économiques ? Comment passer du concret à l'abstraction explicative, par combinaison des angles de vue ?

3. L'histoire des idées sociales et politiques de la pensée socialiste ne doit-elle pas être intégrée dans cet enseignement, en liaison avec l'étude littéraire et philosophique ? Etude de textes, du rapport avec les luttes sociales, exposés de doctrines ? Vérification par l'histoire et les contradictions présentes de différentes analyses, et de la capacité opératoire du marxisme ?

4. En ce qui concerne la pédagogie, ne convient-il pas d'élargir la place non seulement des exposés préparés, mais aussi des discussions en prenant appui sur l'actualité ? Les exercices d'initiation aux méthodes scientifiques de géographie physique, histoire économique et sociale, économétrie, enquête sociologique... ne peuvent-ils être développés ? Alors que la convergence des disciplines de science sociale donnerait encore le fond commun, peut-on s'engager dans un premier temps de spécialisation en préparation de l'éventuel passage en faculté ?

N.B. — Tout rapport d'expériences qui systématise si possible les conclusions, constitue un apport de première valeur.

— Toute liberté est laissée pour répondre aux questions. Ce qui nous paraît toutefois le plus commode et le plus utile est de rassembler réflexions et propositions en quelques lignes ou éléments de développement, *en correspondance des paragraphes du questionnaire*, en évitant donc de répondre soit par oui ou par non à toutes les questions, soit de dérouler une longue démonstration ou confession.

DIALOGUE avec...

DES COLLEGUES HISTORIENS

1881. 1882. 1883. 1884. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889. 1890.

1891. 1892. 1893. 1894. 1895. 1896. 1897. 1898. 1899. 1900.

Nos groupes de travail d'histoire, ils sont plus de vingt, rassemblant près de trois cents professeurs, tant licenciés que régents, entamant allégrement leur sixième, voire leur septième année de labeur. Les CAHIERS DE CLIO, dont nous célébrerons bientôt le cinquième anniversaire, ont fait connaître un certain nombre de leurs travaux. D'autres sont en cours, sous les auspices du Centre de la Pédagogie de l'histoire, en collaboration avec le Centre de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège, des contacts suivis sont maintenus avec les milieux étrangers intéressés.

Les expériences faites, les recherches en cours, nous ont permis de poser un certain nombre de diagnostics concernant l'approche pédagogique de la matière historique. Le domaine est vaste, les sujets de controverse nombreux, les solutions à découvrir urgentes. Tous les efforts sont dès lors nécessaires pour rendre à l'histoire et aux historiens la place éminente qu'ils devraient occuper dans l'éducation. Nous ne pouvons que nous réjouir des dispositions exprimées par Monsieur Gérard DELCROIX, à l'occasion de la première allocution qu'il a réservée à l'Association des historiens sortis de l'Université de Liège (A. H. Lg.), dans l'exercice de ses nouvelles fonctions d'Inspecteur de l'Enseignement moyen et normal, où il a succédé en juin 1968 à Monsieur Louis GOTHIER, admis à l'honorariat.

Comme tant des nôtres dans les années écoulées, nous sommes persuadé que les constatations exprimées par la jeune équipe Namur-Arlon ne constituent qu'une étape dans une longue démarche. N'est-ce pas le propre de la Science que de toujours tout remettre en question, n'est-ce pas le propre de l'éducateur que de viser à un enseignement toujours plus soucieux de révéler les aptitudes de chaque homme dans leur totalité ? N'est-ce pas le gage d'une authentique démocratie ?

Dans cet esprit, nous désirons déclarer publiquement ici, ce que nous n'avons cessé de répéter au cours de nos débats antérieurs. Tout ce que nous avons rassemblé jusqu'ici dans tous les domaines est à la disposition de tous les historiens, quels qu'ils soient, de quelque milieu, réseau scolaire ou université auquel ils appartiennent, dans un esprit de collaboration positive et constructive. Il ne peut y avoir d'exclusive dans une matière qui se veut universelle : Information d'abord, claire, complète, objective ; Solution ensuite !

A titre personnel, je voudrais souligner les qualités et la cohésion de l'équipe d'étudiants en histoire dont nous faisons partie, Gérard DELCROIX et moi-même, voici trente ans déjà. L'amitié, scellée alors,

ne pourra qu'aider à reconstituer cette unité dans la diversité dont procède tout progrès.

Concordia discors !

*Pour les CAHIERS de CLIO,
R. VAN SANTBERGEN.*

La communication ci-dessous a été présentée à l'Assemblée générale de l'Association des historiens sortis de Liège, en son assemblée du 15 novembre 1968. Au cours de cette séance, tenue au Palais des Congrès à Liège, Marcelle MAES-COLLARD, ex-présidente du Groupe de travail d'Etterbeek, a exposé les premiers résultats de l'expérience de programme rénové d'histoire qu'elle mène depuis septembre 1967, en application des projets dressés en compagnie de ses collègues. On trouvera dans la rubrique **Information pédagogique**, un modèle de ce type d'enseignement réalisé par M^{lle} SPROKEL, MM. DEJARDIN et DENOISEAUX.

Monsieur le Président, Chers Amis, (1)

En cette première et heureuse occasion qui m'est donnée, en tant qu'inspecteur de l'Enseignement Moyen et Normal, de rencontrer les membres de l'A. H. Lg., je veux renouveler aux maîtres qui m'ont si généreusement formé à leurs disciplines, ma profonde gratitude, et je les prierai de bien vouloir agréer mes hommages les plus déférents : c'est à eux que l'Ecole historique de Liège doit son éclat, sa renommée nationale et internationale, une renommée qui fait l'objet de notre légitime fierté.

Je suis heureux aussi, au moment où j'assume sa succession, de pouvoir dire, ici, à Monsieur l'Inspecteur GOTHIER, ma pleine reconnaissance, et d'exprimer de cette façon le sentiment que lui portent également les chefs d'établissement et les professeurs de son réseau d'inspection, au premier rang desquels se trouvent les collaborateurs de son groupe de travail, à moins qu'il ne s'agisse de ses amis. Leur gratitude et la mienne lui sont acquises, aussi bien pour les conseils éclairés, si précieux, qu'il nous a prodigués, que pour le sens de l'humain et la parfaite courtoisie dont il a toujours enrichi nos rapports. Et notre admiration est vive à l'égard de la compétence dont il a toujours fait preuve dans la défense et l'illustration de l'histoire.

Je tiens aussi à vous rappeler que je fus autrefois, à l'Université de Liège, le compagnon d'études de Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen, dont me voici aujourd'hui le collègue. Chacun de nous connaît son esprit de travail et son inlassable dynamisme. J'émetts le vœu que nous puissions collaborer dans un sentiment de parfaite loyauté, pour

(1) Communication faite par M. G. DELCROIX, Inspecteur de l'Enseignement moyen et normal, lors de l'assemblée générale de l'Association des Historiens sortis de Liège, le 15 novembre 1968.

le plus grand bien de l'histoire, de ses chercheurs et de ses enseignants.

Après l'exposé de Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen relatif à la création de la section sciences humaines, vous avez entendu la communication de Madame Maes-Collard, professeur au Lycée Royal d'Etterbeek. Madame Maes vous a parlé de l'expérience qu'elle a réalisée au cours de l'année 1967-1968 dans les classes de sixième, expérience que Monsieur l'Inspecteur Van Santbergen a étendue à plusieurs établissements de son réseau, et dont la principale caractéristique est l'étude des faits historiques groupés par thèmes. Je tiens à féliciter Madame Maes pour l'effort personnel qu'elle a accompli.

Dans la perspective de l'établissement d'un nouveau programme d'histoire, je vous sou mets, à mon tour, quelques réflexions qui sont le fruit de mon expérience professorale, le résultat des observations que j'ai faites pendant les neuf ans d'une préfecture particulièrement attentive à l'enseignement de l'histoire. Ces réflexions s'inspirent aussi de ce que j'ai appris en participant aux travaux de l'équipe dirigée par Monsieur Gothier. Cette équipe s'est préoccupée d'approfondir quelques questions relevant de l'histoire contemporaine récente, et elle s'est souciée d'élaborer un programme qui dégagât les notions essentielles et indispensables, à partir desquelles les élèves, et particulièrement ceux dont les études secondaires se limiteraient à quatre années, pourraient recevoir une formation convenable dans le domaine des connaissances, et une bonne initiation à l'esprit critique.

Les membres de ce groupe de travail et moi-même, nous souhaitons que l'on établisse deux cycles, le premier de quatre ans, le second de deux ans, afin de répondre à la prolongation probable de la scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans, et pour aller au-devant de l'organisation en trois cycles (observation, orientation, détermination) de l'enseignement secondaire.

Je vous signale qu'une expérience se poursuit actuellement dans les classes de sixièmes de trois établissements de mon réseau ; le lycée de Namur et les Athénées de Namur et d'Arlon. Les professeurs concernés y étudient avec leurs élèves un certain nombre de faits choisis dans la préhistoire, dans l'histoire de l'Orient classique, de la Grèce, de Rome et du haut Moyen Age; cette étude se poursuit dans un cadre chronologique. Cette méthode nous paraît être la meilleure. La chronologie, qu'on le veuille ou non, restera toujours une des pierres angulaires de l'histoire. Si l'on veut que l'histoire apparaisse aux élèves comme une évolution, l'étude des événements dans le jeu de leur succession s'impose, car elle présente l'avantage d'en favoriser la compréhension ; elle est, en outre, un moyen commode d'enregistrer et de classer les faits.

Nous voulons éviter deux risques, celui de tomber dans le travers sociologique, et celui de nous enfoncer dans l'ornière politologique.

Nous estimons en effet que tous les faits se tiennent, qu'ils s'expliquent l'un par l'autre et qu'il convient de les rassembler dans une synthèse que seul l'historien est habilité à établir. Si nous remplaçons l'histoire par la sociologie, ou si nous la laissons absorber par elle, nous ne ferions plus de l'histoire et nous verrions bientôt les historiens remplacés par des sociologues.

Nous croyons à l'impérieuse nécessité d'enseigner et d'expliquer les faits les plus importants dont la connaissance est indispensable à la formation de l'homme et du citoyen. Il en est aussi que nous ne pouvons écarter parce qu'ils en éclairent d'autres et qu'ils constituent la trame même de l'histoire. On ne peut étudier ni grouper les faits dans la seule perspective de se livrer à l'érudition. Il convient d'en examiner la portée et les répercussions sur le développement historique.

Convient-il d'abandonner l'histoire politique ? Nullement, car ceci paraîtrait aberrant à une époque où nous déplorons l'inexistence ou l'insuffisance du sens politique, c'est-à-dire de l'éducation civique et ceci à une époque où nous sommes témoins du rôle de plus en plus envahissant que s'arroge l'Etat, donc la politique, dans tous les domaines. Nous vivons en démocratie ; nous savons que le bon fonctionnement de notre régime dépend de la formation de la conscience politique du plus grand nombre possible de citoyens. Pour justifier notre position, il suffit de rappeler ce qui s'est passé chez nos voisins de la République fédérale allemande après la seconde guerre mondiale. Pour éviter que ne réapparaisse l'état d'esprit qui avait favorisé la montée et le triomphe du nazisme et déclenché le cataclysme 1940-1945, on avait cru bien faire en éliminant des programmes d'histoire l'étude des problèmes politiques. Les conséquences de cette mesure furent telles que dans plus d'un Land, en Bavière notamment, on estima urgent de créer des Académies politiques, afin de promouvoir la formation des futurs citoyens. Le facteur politique doit garder une place importante dans les cours d'histoire, et il nous appartient d'en mesurer quantitativement aussi bien que qualitativement l'importance. Il nous incombe surtout de le situer parmi les événements déterminants du processus historique et de lui accorder une importance variable selon les périodes, la méthode employée et la matière enseignée. Comme point de départ, on peut choisir des réalités politiques tout aussi bien que des nécessités économiques ou des impératifs sociaux. Tout est question de dosage, de philosophie de l'histoire, de documentation, à exploiter et de matière à présenter. C'est ainsi que dans le cadre de l'expérience en cours, les professeurs expliquent l'organisation sociale et économique de l'Orient classique à partir de l'absolutisme du roi. Mais il est bien évident que l'on peut employer d'autres procédés tout aussi valables.

Les travaux entrepris par l'équipe Namur-Arlon consistent à adapter les programmes et les méthodes, et non à faire table rase du passé et repartir à zéro.

Mes professeurs et moi, nous sommes conscients de la nécessité d'une réforme qui vise trois objectifs :

1. Dégager l'essentiel de la matière en vue d'alléger celle-ci et d'éviter ainsi un encombrement stérile des jeunes esprits ;

2. Donner une vue à la fois claire, concise et ordonnée de l'évolution historique dans ses grandes lignes et par périodes. « Le temps de l'histoire, écrit Marc Bloch, est le plasma même où baignent les phénomènes et comme le lieu de leur intelligibilité... jamais un phénomène historique ne s'explique pleinement en dehors de l'étude de son moment ».

3. Amener les jeunes élèves à connaître les événements à partir de documents valables : textes d'époque modernisés, documents iconographiques, cartes, etc.

Il est bien évident que les méthodes audio-visuelles représentent le moyen idéal pour réaliser un enseignement collectif valable. Trop de classes, hélas ! ont encore un équipement insuffisant.

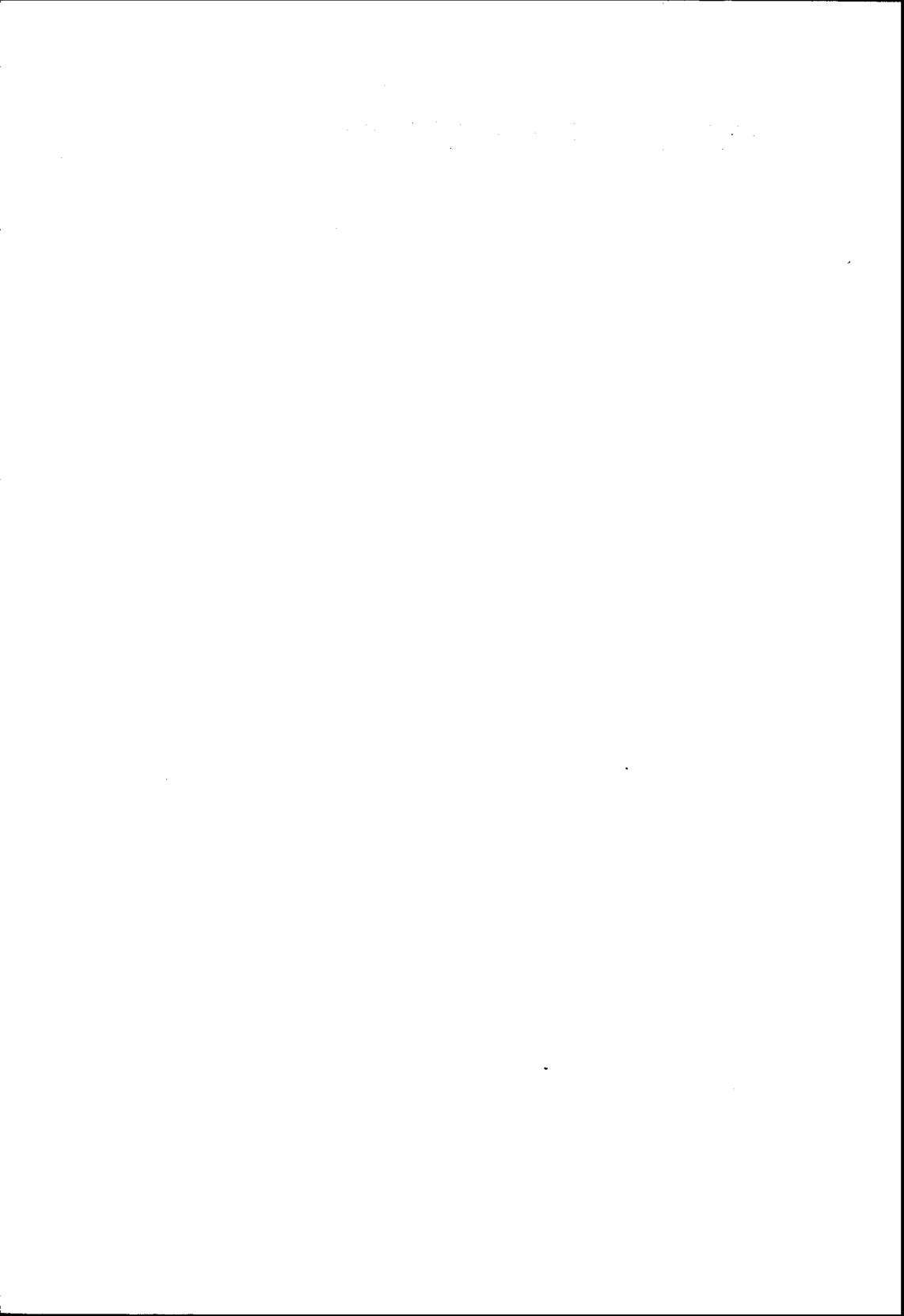
Soulignons que le groupe de travail n'a pas d'a priori antithématique ou antidiachronique. S'il émet des réserves sur l'esprit du système en ce qui concerne particulièrement le niveau du cycle inférieur, il serait acquis à l'histoire thématique dans le cycle de détermination en le considérant comme un instrument de synthèse des faits, des idées et des grands courants de civilisation. Il fait d'ailleurs une large place à l'étude des divers thèmes dans le cycle inférieur, mais en restant attachés au cadre chronologique.

En conclusion, je dirai que l'esprit de l'équipe n'est ni conservateur, ni révolutionnaire. Si nous estimons ne pas pouvoir négliger l'acquis de plusieurs dizaines d'années d'enseignement de l'histoire, nous pensons qu'il faut prendre en considération les expériences tentées par les autres groupes.

D'aucuns estimeront que cette position est rétrograde voire réactionnaire. Nous réaffirmons que nous ne posons pas d'a priori, et que le groupe de travail Namur-Arlon s'inspire uniquement du désir de défendre l'enseignement de l'histoire en le rénovant dans une double optique : rendre plus efficiente la formation des jeunes et défendre les professeurs d'histoire, de les défendre en valorisant leur enseignement et en affirmant que par leur vocation aussi bien que par leur formation ils ont, par priorité, le droit imprescriptible d'initier la jeunesse à un passé vivant.



INFORMATION HISTORIQUE



QU'ETAIT-CE QUE LE SAINT EMPIRE GERMANIQUE ?

Depuis que, le 2 février 962, le pape Jean XII (956-964) eut conféré la couronne impériale au roi de Germanie Otton I (936-973), presque tous les souverains allemands ont porté le titre d'Empereur. Ce titre leur fut reconnu jusqu'à ce que François II de Habsbourg-Lorraine y renonça, le 6 août 1806.

Le Saint Empire Germanique, c'est donc l'ancien royaume de Germanie, issu du partage de l'héritage de Charlemagne, à la suite du traité de Verdun (843).

Le titre impérial que portent les souverains allemands, c'est celui de Charlemagne ; le roi germanique est Empereur romain : sa *titulatur* le qualifie *Dei gratia Romanorum imperator semper augustus* (moyen âge) ou bien *divina favente clementia electus Romanorum imperator semper augustus* (XVI^e siècle). François II, en 1792, est encore décoré officiellement du titre d'*élu Empereur des Romains toujours auguste*. Dans l'usage courant, il est « l'Empereur » tout court, le seul, l'unique ; il est en principe le premier souverain temporel de la chrétienté. Son pouvoir n'est cependant pas à la mesure de son éminente dignité.

I. LE SAINT EMPIRE, ETAT FEODAL.

Issue du royaume de Charlemagne, la Germanie devait conserver l'organisation carolingienne jusqu'au X^e siècle. Alors qu'en France, les grands vassaux de la couronne ont enlevé aux premiers Capétiens la plus grande partie de leur autorité, les rois allemands conservent encore une grande part du *bannum*, ce redoutable pouvoir de commander, d'interdire et de punir qu'exerçaient les souverains francs. Mais en Germanie aussi, les agents royaux (comtes et ducs nationaux) commencent à échapper à l'autorité souveraine : leur pouvoir, le *comitatus*, simple délégation du *bannum* à l'origine, révocable au bon plaisir royal, est devenu un fief héréditaire. Pour enrayer les effets délétères du système féodo-vassalique, le roi germanique instaure le régime du « clergé impérial » : chaque fois qu'il le peut, il confère le *comitatus* aux évêques et aux abbés, célibataires sans héritiers légitimes, qu'au surplus il s'arroge le pouvoir de nommer.

On sait ce qu'il en advint : la *Querelle des Investitures* (1075-1122) s'acheva par un compromis, le *Concordat de Worms* (1122). Désormais élus par les chapitres cathédraux ou conventuels, les évêques et les

abbés ne sont plus les créatures du roi ; ils n'en reçoivent pas moins de ce dernier l'investiture des droits régaliens, avant d'être confirmés par le pape.

La *Querelle des Investitures* marque donc une étape dans le déclin du pouvoir royal. Afin de stopper cette décadence, l'Empereur Frédéric Barberousse (1152-1190) tente, à partir de 1180, de restaurer son autorité sur la base des relations féodo-vassaliques. L'Empereur est reconnu comme le seigneur féodal « immédiat » des « princes d'Empire » (*Reichsfürsten*), c'est-à-dire de tous ceux qui exercent le pouvoir comtal sur deux comtés au moins, et qui ne tiennent pas de fief d'une autre personne que l'Empereur lui-même. En revanche, le souverain s'interdit d'annexer à la couronne les fiefs d'Empire vacants : il doit les inféoder à nouveau. Ainsi se trouve fixé irrémédiablement le morcellement féodal de l'Empire germanique : l'unification politique du royaume allemand est devenue impossible. Alors que la France achève son unité au début du XVI^e siècle, l'Empire reste jusqu'à la fin de l'ancien régime une mosaïque de principautés souveraines, les *Reichstaaten*, vassales de l'Empereur.

II. L'EMPEREUR.

1. La dévolution du pouvoir impérial.

Le mode d'accession au trône, dans les royaumes francs, était toujours resté fort ambigu : certains rois avaient été élus ; d'autres avaient hérité de leur sceptre. Issues du démembrement du royaume de Charlemagne, la France et la Germanie connurent tout d'abord la même incertitude. On sait qu'en France, le principe de l'hérédité triomphe définitivement à partir du règne de Philippe-Auguste (1180-1223). En Germanie, c'est, au contraire, le système électif qui s'impose : Henri V (1090-1125) sera le dernier souverain allemand d'ancien régime qui succédera à son prédécesseur sans avoir été élu au préalable.

Au moment où se fixe définitivement le caractère électif de la monarchie allemande, le choix du souverain appartient aux « princes d'Empire » réunis en une assemblée, la « diète » (*Reichstag*). Mais au sein de cette assemblée, les personnages les plus notables, les ducs nationaux notamment, exercent une prérogative particulière : le privilège de *prétaxation*. C'est eux qui font choix du candidat, que la *Diète* ensuite proclame Empereur.

Restées coutumières, les règles de dévolution du trône impérial seront fixées au XIV^e siècle par deux « constitutions impériales », la *Pragmatic Sanction* de 1338 et la *Bulle d'Or* de 1355.

Le premier de ces textes énonce les principes généraux de l'élection impériale : désormais, l'Empereur sera choisi par des « Electeurs », à la majorité des voix. Ce système demandait à être précisé : la *Bulle*

d'Or stipule donc que l'élection aura lieu à Francfort, et que les « Electeurs » au nombre de sept, seront les archevêques de Cologne, Mayence et Trèves, le roi de Bohême, le comte Palatin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg. Au XVII^e siècle, les ducs de Bavière et de Brunswick-Lunebourg obtiendront à leur tour la dignité d'Electeur.

Il faut encore ajouter que le futur Empereur est parfois élu du vivant de son prédécesseur ; dans ce cas, depuis le XII^e siècle, il porte le titre de *Roi des Romains* ; en 1671, la *Diète* décide qu'il ne sera plus désigné de *Roi des Romains*, sauf si l'Empereur est incapable d'assumer lui-même ses prérogatives.

2. La régence.

En cas d'interrègne, ou encore lorsque l'Empereur est mineur, absent ou prisonnier, la *Diète* désigne des *Vicaires de l'Empire* pour exercer les charges impériales.

3. Le pouvoir impérial.

Progressivement amenuisées, les prérogatives impériales, à la fin du moyen âge, étaient au total fort réduites :

- a) le souverain convoquait et présidait la *Diète*.
- b) il avait le droit de conférer des faveurs diverses : fiefs, dignités, titres nobiliaires, privilèges de franchise urbaine, droits de monnayage, de péage, de foire, sauf à respecter les droits des Etats de l'Empire. En aucun cas, cependant, il ne pouvait accorder la qualité de Prince d'Empire.
- c) Il exerçait certains droits de justice, limités par les prérogatives judiciaires que détenaient ses vassaux. C'est ainsi qu'on lui reconnaissait le droit de « justice retenue » : selon la conception d'ancien régime, en effet, le souverain est la source de toute justice ; les tribunaux ne jugent que par délégation ; celle-ci ne dépouille pas le souverain de son pouvoir judiciaire, qu'il peut toujours exercer, au moins dans certaines circonstances.
- d) il percevait les revenus du domaine impérial.

Lors de l'élection de Charles Quint en 1519, les limites du pouvoir impérial furent précisées par une *capitulation* que le nouvel Empereur promit de respecter par serment : le texte de cette *capitulation*, arrêté par les Electeurs, énumérait et fixait soigneusement les droits impériaux. D'autres *capitulations* furent imposées aux Empereurs Mathias (1612), Ferdinand II (1619), Ferdinand III (1637), Ferdinand IV (1653), Joseph I (1690). Une *capitulation* générale, rédigée avec l'aveu de la *Diète*, fut jurée par les derniers Empereurs (1711-1792).

III. LES ORGANES DE LA SOUVERAINETE.

La « constitution » de l'Empire était caractérisée par le partage de la souveraineté entre l'Empereur d'une part, les Electeurs et les Princes d'Empire d'autre part.

1. Les grands officiers de la Couronne.

Dans le royaume carolingien, le roi est assisté dans l'exercice de ses charges politiques par les *officiers royaux*, c'est-à-dire par les chefs des services domestiques de sa maison : sénéchal, bouteiller, connétable, chambellan, et par le chef des clercs qui lui servent de notaires, le chancelier. En France, les grands officiers resteront jusqu'au XIV^e siècle, les principaux collaborateurs politiques du souverain. En Germanie, au contraire, les officiers de la couronne ne sont plus, dès le X^e siècle, des auxiliaires du pouvoir royal ; leurs titres sont portés par de grands vassaux : le duc de Saxe est *grand maréchal*, le duc de Bavière, *grand échanson*, le duc de Brandebourg, *grand chambellan*. Leur rôle politique n'est cependant pas tout à fait nul : ainsi l'archevêque de Mayence, en qualité d'*archichancelier*, convoque la *Diète* en l'absence de l'Empereur.

2. La Diète d'empire (Reichstag).

On désigne sous le nom de *Diète d'Empire* l'assemblée de tous ceux qui ont reçu en fief immédiat de l'Empereur des droits souverains. A la fin du moyen âge et aux temps modernes, la *Diète* est formée de trois ordres : le collège des Electeurs, le collège des Princes d'Empire et le corps des Villes Libres Impériales. Les Villes Libres Impériales sont des villes autonomes dont le statut de franchise a été concédé par l'Empereur lui-même et qui ont acquis au XV^e siècle le droit de siéger à la *Diète*. Elles sont peu nombreuses : Cologne, Mayence, Worms, Spire, Ratisbonne, Strasbourg et Bâle ont seules joui de ce privilège.

Convoquée par l'Empereur ou l'archichancelier, la *Diète*, à l'origine, se réunit à des dates irrégulières, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Pendant longtemps, rien ne fut prévu pour assurer l'expédition des affaires urgentes entre les sessions : il fallut attendre 1555 pour voir s'organiser une députation permanente de la *Diète*, la *Reichsdeputation*, que convoque en cas de besoin l'archevêque de Mayence. En 1663, la *Diète* devint permanente, et son siège fut fixé à Ratisbonne.

Les décisions de la *Diète* étaient arrêtées en principe à la majorité des voix de chaque ordre ; chaque collège délibère donc séparément et arrête sa décision à la pluralité des suffrages ; la résolution finale n'est acquise que moyennant l'unanimité des trois corps. A partir du XVI^e siècle, à la suite des rivalités et de la méfiance qui opposent princes catholiques et princes réformés, ce système de votation fut contes-

té : les représentants de chaque Eglise craignaient de se voir imposer le point de vue des tenants de l'autre, à la faveur d'une majorité occasionnelle. La difficulté fut tranchée à la fin de la *Guerre de Trente ans* par le traité d'Osnabruck (1648). Au système du scrutin, ce traité substitue le régime de l'*amicabilis compositio* : désormais la *Diète* décidera par voie d'accord négocié, chaque fois que seront en cause la religion, les impôts ou les privilèges d'un Etat d'Empire.

Le rôle politique de la *Diète* s'est développé tout au long du moyen âge. La *Diète de Worms* de 1495 marque le sommet de cette évolution ; à partir des dernières années du XV^e siècle, la *Diète* est un organe de gouvernement dont la compétence est étendue et les prérogatives multiples :

- a) elle partage le « pouvoir législatif » avec l'Empereur : ni l'Empereur, ni chacun des trois ordres de la *Diète* ne peut exercer seul le pouvoir édictal.
- b) elle participe au « pouvoir exécutif » : elle délibère sur toutes les affaires de politique intérieure et extérieure ; elle a le droit d'accorder ou de refuser à l'Empereur l'appui — le service féodal — des princes d'Empire, sans lequel le souverain, réduit à ses ressources propres (souvent fort médiocres) est impuissant.
- c) elle accorde à l'Empereur les impôts impériaux, ceux que doivent payer tous les Etats d'Empire, tels les *mois romains* destinés à financer la guerre contre les Turcs.
- d) elle met à la disposition du souverain les contingents militaires qu'exigent les guerres impériales.
- e) elle peut dénoncer à l'Empereur les abus d'autorité et en exiger la répression.
- f) elle détient un « pouvoir judiciaire » (qu'aux temps modernes elle délègue à la *Chambre Impériale*) : c'est elle qui arbitre les différends entre Etats d'Empire ; son consentement est requis pour la mise d'un Etat au « ban » de l'Empire.

On le voit, dans la pratique des choses, la *Diète* partage avec l'Empereur la souveraineté au niveau de l'Empire. Il reste cependant à l'Empereur le droit de fixer l'ordre du jour de l'assemblée et de limiter ainsi les objets soumis aux délibérations et aux résolutions de la *Diète*. Mais la *capitulation* de 1711 enlève aux souverains germaniques le dernier contrôle qu'ils exerçaient ainsi sur les activités de la *Diète* : celle-ci, désormais, peut modifier l'ordre du jour qui lui est proposé.

3. Le Collège des Electeurs (Kurfürstenkolleg).

Les princes auxquels depuis le XIV^e siècle, est reconnu le privilège d'élire l'Empereur (en vertu de la *Pragmatic Sanction* de 1338 et de la *Bulle d'Or* de 1355), forment à la fin du moyen âge et aux temps mo-

dernes, le premier des ordres de la *Diète* : depuis 1467-1468 (*Diète de Nuremberg*), les Electeurs et les Princes (qui délibéraient et votaient ensemble jusqu'alors) siègent séparément.

Mais ce collège des Electeurs ainsi constitué, ne tarde pas à acquérir des attributions privilégiées. Profitant de leur privilège électoral, les Electeurs, ainsi que nous l'avons dit, subordonnent volontiers leurs suffrages à l'acceptation, par le candidat au trône germanique, d'une *capitulation* qui précise le pouvoir impérial. Cette *capitulation*, étendue de règne en règne, reconnaît aussi aux Electeurs un rôle sans cesse accru dans le gouvernement de l'Empire. Cette influence croissante des Electeurs finira par inquiéter la *Diète* : le traité d'Osnabrück (1648) enlève aux Electeurs une partie des prérogatives qu'ils avaient arrachées à l'Empereur ; dans la suite, la *Diète* prétendra intervenir dans la rédaction des *capitulations*, ce qui conduira à l'élaboration de la *capitulation générale* de 1711.

Le Collège des Electeurs a pour attribution essentielle l'élection de l'Empereur et du Roi des Romains ; à ce titre, il peut aussi déposer le souverain et recevoir son abdication. Il entend être consulté sur toutes les affaires. Il a le droit de s'assembler à sa guise, sans convocation de l'Empereur, et jusqu'en 1711 au moins, il peut suppléer au consentement de la *Diète*, en cas de nécessité, pour faire la guerre et la paix, lever des impôts, mettre un Etat au ban de l'Empire. Il nomme divers assesseurs de la *Chambre Impériale* et consent aux octrois de péage ou de monnayage. Enfin, il délibère sur les affaires propres aux Electeurs : il juge les conflits entre eux et intervient dans la collation des Electorats vacants.

4. Le Conseil de Régence (*Reichsregiment*).

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, il n'existait pas dans l'Empire de Conseil de gouvernement. La *Diète de Worms* (1495) prétendit combler cette lacune. Elle proposa la formation du *Reichsregiment* qui fut effectivement constitué en 1500, mais disparut dès 1502 en raison de l'opposition de l'Empereur. La *Capitulation de Charles Quint*, en 1519, décréta son rétablissement ; le *Reichsregiment* fonctionna effectivement de 1519 à 1530 seulement.

IV. LA JUSTICE IMPERIALE.

Chaque Etat d'Empire possède ses propres tribunaux subalternes, voire ses propres juridictions d'appel. Aux temps modernes, il existe en outre des tribunaux impériaux : la *Chambre Impériale* et le *Conseil Aulique*.

1. La Chambre Impériale (Reichskammergericht).

Bien qu'ils fussent tous des fiefs mouvants de l'Empereur, les Etats d'Empire étaient indépendants les uns des autres : il pouvait donc y avoir des conflits entre eux. Dès le XII^e siècle, la *Diète* s'efforce d'éviter que ces différends ne dégénèrent en guerres ouvertes, en imposant le recours obligatoire à l'arbitrage. Ces efforts furent longtemps inutiles ou peu efficaces. C'est encore en vain que la *Diète* réunie en 1467-1468 à Nuremberg proposait de créer une cour de justice suprême, dépendant à la fois de l'Empereur et de la *Diète*, et chargée de trancher les litiges entre les Etats impériaux. Mais l'idée fut reprise lors de l'assemblée impériale de 1495 : la *Diète de Worms* décréta une paix publique perpétuelle entre toutes les principautés du royaume germanique et elle établit un tribunal chargé de veiller au maintien de cette paix. Le tribunal fut créé — c'est la *Chambre Impériale* — mais il ne parvint jamais à empêcher complètement les guerres intestines. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que la *guerre de Trente ans* n'est pas seulement un conflit international, mais d'abord une guerre civile entre principautés catholiques et principautés protestantes du Saint Empire ; il suffit de se souvenir aussi que les guerres de succession d'Autriche et de Sept ans mettent aux prises les plus puissants parmi les Etats d'Empire, la Prusse et l'Autriche.

D'abord itinérante, la *Chambre Impériale* fut fixée à Spire en 1527, et transférée à Wetzlar en 1688.

La composition de ce tribunal fut remaniée à diverses reprises (1648, 1724), en raison des plaintes tantôt des catholiques, tantôt des protestants, chacune des deux religions craignant la suprématie de l'autre sur le tribunal. La *Chambre Impériale* est présidée par le Grand Juge choisi par l'Empereur parmi les princes ou comtes de son royaume et par des présidents en nombre pair désignés par l'Empereur encore, moitié parmi les nobles catholiques, moitié parmi les nobles réformés. Elle est composée de conseillers en nombre variable, nommés par l'Empereur, les Electeurs, et les Etats d'Empire.

Sa compétence est triple :

- a) au civil, elle juge les causes entre Etats d'Empire.
- b) au criminel, elle sanctionne les infractions à la paix publique.
- c) en appel, elle connaît des causes civiles des sujets de l'Empereur. Certains Etats, toutefois, sont affranchis de sa juridiction, en tout ou en partie, par des privilèges de *non appellando*. Le plus remarquable de ceux-ci est sans doute celui que Charles Quint accorde aux principautés des Pays-Bas par la *Transaction d'Augsbourg* de 1548.

2. Le Conseil Aulique Impérial.

La *Diète de Cologne* de 1512 avait chargé huit conseillers de suivre la Cour impériale pour veiller à la défense des intérêts de l'Empire ; ces huit conseillers formèrent le premier *Conseil Aulique*.

Le conseil se compose d'un président, d'un vice-président et d'assesseurs, en partie nobles, en partie juristes. Ces magistrats sont nommés par l'Empereur. Depuis le traité d'Osnabruck (1648), la moitié d'entre eux est choisie parmi les catholiques et l'autre parmi les protestants. Leur mandat prend fin à la mort de l'Empereur, et le conseil est suspendu pendant l'inter règne.

Le *Conseil Aulique* exerce une compétence double :

a) Il juge en dernier ressort les affaires qui se rattachent au domaine réservé de l'Empereur : causes féodales, affaires concernant les possessions impériales en Italie, procès relevant de la justice retenue de l'Empereur.

b) En concurrence avec la *Chambre Impériale*, il tranche les litiges civils entre Etats ou, en appel, entre sujets de l'Empire.

La compénétration des compétences de divers tribunaux n'est pas chose rare sous l'ancien régime. Les conflits d'attribution qu'elle entraînait étaient évités, tant bien que mal, par le système de la *prévention* (droit pour une juridiction de connaître par préférence à toute autre d'une affaire dont elle a été ou s'est saisie la première). C'était donc le recours au principe de la prévention qui permettait de trancher la question de savoir qui, de la *Chambre Impériale* ou du *Conseil Aulique*, était compétent en matière d'appel à l'Empire.

V. LES ETATS D'EMPIRE ; LES CERCLES.

Le territoire impérial était donc divisé en un grand nombre de principautés territoriales, autonomes et vassales de l'Empereur. Elles étaient *autonomes* en ce sens qu'elles étaient soumises à l'autorité d'un prince d'Empire, qui y exerçait la souveraineté à l'exclusion de toute autre. Elles étaient *vassales* de l'Empire parce que leurs souverains tenaient leur pouvoir directement en fief de l'Empereur.

Les Etats d'Empire englobaient des territoires d'étendue très variable ; ils étaient très nombreux et chacun jouissait d'un système d'institutions qui lui était propre. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que toutes les principautés de notre pays ont fait partie du Saint Empire, la Flandre depuis le *Traité de Madrid* (1526), les autres depuis l'annexion de la Lotharingie au royaume de Germanie en 925.

Pendant longtemps, il n'y eut entre les Etats d'Empire d'autre lien que leur commune dépendance vassalique à l'égard de l'Empereur. Mais à partir du XIV^e siècle, ils tendent à se regrouper en circonscriptions militaires et fiscales, les *Cercles* (*Kreise*). Les premiers *Cercles*, au nombre de quatre, furent créés par la *Diète* réunie à Nuremberg en 1383 ; leur nombre fut porté à six en 1438. La *Diète de Cologne* de 1512, enfin, divise l'Empire en dix *Cercles* ; elle y inclut les Electorats, à l'exception de la Bohême et de la Prusse. Elle place à leur tête des

directeurs et des princes convoquants. Parmi les principautés de la Belgique actuelle, Liège et Stavelot furent intégrés au *Cercle de Westphalie*, les Pays-Bas formèrent à eux seuls le *Cercle de Bourgogne*.

Chaque *Cercle* groupe donc plusieurs Etats d'Empire, dont les représentants se réunissent en assemblée à la convocation du *prince convoquant*, sous la présidence du *directeur*.

Cette assemblée s'occupe des intérêts communs à tous les Etats du *Cercle* : elle organise la levée des impôts impériaux et la défense du territoire du *Cercle* ; elle définit une politique étrangère commune (neutralité, alliance, etc.) ; elle nomme un colonel qui commande les troupes du *Cercle*, y assure le maintien de l'ordre et y fait exécuter les sentences de la *Chambre Impériale* et du *Conseil Aulique*.

VI. ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE.

Sur les études relatives aux institutions du Saint Empire, on consultera la notice consacrée à l'*Allemagne* dans l'*Introduction bibliographique à l'histoire du droit et de l'ethnologie juridique*, tome D (sous presse).

Georges HANSOTTE.

LES « SOUVENIRS DE L'ITALIE » DU COMTE FRANÇOIS DE MERCY-ARGENTEAU

Il y a peu, la Bibliothèque Albertine de Belgique fit l'acquisition d'un manuscrit inédit : « Les Souvenirs de l'Italie » du comte François de Mercy-Argenteau (1).

QUI SONT LES MERCY-ARGENTEAU ?

La riche famille d'Argenteau avait vu son nom allié à celui de la famille de Mercy, originaire des environs de Longwy, en Lorraine. Cette alliance ne fit qu'accroître leur fortune. Le personnage le plus fameux de cette maison fut sans nul doute le diplomate Florimond de Mercy-Argenteau, l'homme de confiance de Marie-Thérèse auprès de la reine Marie-Antoinette (il était l'envoyé d'Autriche à Paris). En 1794, il fut nommé ambassadeur à Londres où il s'éteignit dix jours après son arrivée. Il légua ses biens considérables à son cousin François d'Argenteau, l'auteur des « Souvenirs de l'Italie » (2).

LA CARRIÈRE DE FRANÇOIS DE MERCY-ARGENTEAU.

Il était né à Liège en 1780. Lors d'un voyage à Vienne où il se rendait pour régler ses affaires — il venait d'hériter une immense fortune — le jeune homme rencontra la comtesse Thérèse de Paar : il l'épousa à Vienne en 1803. Le jeune ménage s'installa au château d'Argenteau, entre Liège et Visé.

(1) C. BRONNE, *Sur un manuscrit inédit - Les Mercy - Argenteau, le Soir*, 28-1-1966. On trouvera de plus amples précisions sur cette illustre famille en consultant l'ouvrage de E. POSWICK, *Histoire de la Seigneurie d'Argenteau*, Bruxelles, 1905. Sur François de Mercy-Argenteau, voir pp. 151-154.

(2) E. POSWICK, *op. cit.*, p. 138, note 2 : « ... Il a laissé en manuscrit quelques souvenirs d'un voyage en Italie vers 1820 (sic), et sur la révolution belge, un mémoire sur les événements politiques de 1813, intitulé : « Ma mission en Bavière », dont Thiers a eu connaissance, enfin des souvenirs historiques sous le titre de « Napoléon et l'Empire ». Ces manuscrits se trouvaient encore, il y a quinze ans, dans la bibliothèque du château d'Argenteau, où nous avons pu les consulter et en copier une faible partie ; nous ne savons ce qu'ils sont devenus depuis lors ».

Th. GOBERT, *Le Comte François de Mercy - Argenteau 1780-1869*, Liège, 1919, p. 40, note 1, fait lui aussi allusion aux « Souvenirs de l'Italie » : « Ce voyage en Italie a aussi fait l'objet d'un mémoire particulier du comte. Les divers mémoires laissés par lui existaient encore à la fin du siècle dernier au château d'Argenteau. Poswick a pu les consulter alors. Lui-même ignore ce qu'ils sont devenus depuis ».

La bibliothèque d'Argenteau a été dispersée. En effet, en 1903, Rose d'Avary, la dernière descendante de cette noble famille (elle mourut en 1925) vendit Argenteau et son contenu : meubles, tableaux, livres. Cette vente explique la disparition des « Souvenirs de l'Italie ».

On trouvera une notice sur le château d'Argenteau dans la plaquette intitulée : *Les châteaux du pays de Liège*, due à E. POUMON, Bruxelles, 1950, pp. 26-27.

Le comte a un frère cadet : l'archevêque de Tyr, nommé nonce en Bavière en 1826 (3).

François de Mercy-Argenteau avait servi sous Napoléon : il fut nommé chambellan en 1805, il devint président du collège de l'Ourthe en 1808 et enfin ministre plénipotentiaire de France à Munich en 1812 (4). Sa carrière s'acheva avec la chute de l'Empire (5).

Après le Congrès de Vienne, quand nos provinces furent annexées à la Hollande, le comte inaugura une deuxième carrière politique sous Guillaume 1^{er} : le voici gouverneur du Brabant méridional et grand chambellan en 1815, conseiller d'Etat en 1818. Le prince d'Orange lui accordait toute sa confiance (6).

En 1830, le comte François de Mercy-Argenteau cessa toute activité politique. Jusqu'à sa mort, survenue en 1869, il se consacra à l'administration de ses biens et à l'étude. Monsieur Carlo Bronne écrit : « Partageant sa vie entre ses châteaux d'Argenteau, d'Ochain et surtout de Vierset, dans le Condroz, il y administrait trois mille hectares de terres, de sorte qu'il pouvait, de Huy, se rendre chez lui, sans quitter ses propriétés. Il voyageait et écrivait beaucoup... (7). »

SON VOYAGE EN ITALIE.

Le comte entreprit ce voyage en automne 1827. Il était accompagné de sa femme et de ses fils : Charles, Alfred, Edmond. Monsieur Morisson, gouverneur des enfants, accompagnait la famille. Le motif du voyage était la santé précaire de la comtesse.

Voici comment dans l'Avant-propos, l'auteur résume ses « courses » en Italie : « ... Nous avons parcouru le nord de l'Italie avant d'arriver à Rome. Venise nous retint plusieurs jours : ... Nous côtoyâmes ensuite les bords de l'Adriatique jusqu'à Ancône ; nous vîmes la belle position de Lorette, et la fameuse cascade de Terni avant de nous rendre à Rome. L'année suivante fut employée à parcourir les bords de la Méditerranée ; il n'est pas un point de cette côte, depuis Gênes jusqu'au pied des montagnes de Calabre, que nous n'ayons visité, après avoir fait un séjour de cinq mois à Naples et dans les environs.

(3) Sur l'archevêque de Tyr, voir : G. de FROIDCOURT, *La vie tumultueuse du comte Charles d'Argenteau - Officier de l'Empire et Archevêque « In partibus » - 1787-1879, le Vieux Liège*, (janvier-mars 1959), pp. 303-345.

(4) Le 19 septembre 1827, le comte, en route pour l'Italie, s'arrête à Munich. Il y retrouve son frère, l'archevêque de Tyr, qu'il n'avait plus revu depuis plusieurs années. Il est reçu par le roi de Bavière, Louis 1^{er}. A cette occasion, l'ancien diplomate fait quelques allusions à sa mission en Bavière.

(5) Le 14 juillet 1829, le comte François de Mercy-Argenteau partit pour l'île d'Elbe où il arriva après dix heures de navigation. Il ne put débarquer à la suite d'une menace d'épidémie. Il fut très déçu. Il eut néanmoins la consolation d'apercevoir, depuis la mer, la retraite de l'Empereur qu'il avait servi jadis. Le comte, alors, se livre à quelques réflexions sur l'exil, à l'île d'Elbe. Quelques mois auparavant, le 19 septembre 1828, alors qu'il se rendait de Bologne à Milan, le comte, méditant sur « ces champs de bataille de tous les âges », évoquait la figure de Napoléon.

(6) Il existe au château d'Argenteau une notice sur sa carrière, écrite de sa main.

(7) C. BRONNE, *op. cit.*, *Le Soir*, 28-1-1966.

» Nous avons passé un second hiver à Rome, et au retour, nous vîmes les principales villes du centre de l'Italie, en séjournant plusieurs mois à Florence et à Livourne. Mes fils firent le tour de la Sicile et allèrent jusqu'à Malte. J'eus le regret de ne pouvoir les accompagner. »

Et le comte de conclure : « ... En remettant en ordre ces feuillets épars dans mon portefeuille, j'éprouve une double jouissance : celle de refaire mon voyage, l'esprit dégagé des alarmes et des sollicitudes qui en diminuèrent souvent le charme, et de pouvoir, dans la retraite où les événements politiques m'ont ramené, détourner ma pensée des malheurs qui accablent mon pays (8) ». Ces lignes datent très exactement du 31 mai 1831 : Léopold 1^{er} sera bientôt roi des Belges (9).

LES « SOUVENIRS DE L'ITALIE » : QUELLE EST LEUR VALEUR ?

A vrai dire, ils sont assez décevants et ne supportent pas la comparaison avec Stendhal dont les « Promenades dans Rome » datent de la même époque. Rien d'original : ce ne sont que des notes très complètes, mais recopiées des guides de voyage de l'époque, citations très longues tirées d'historiens tels que Sismondi, Botta, Daru, Denina... Tout cela est parfois intéressant, souvent ennuyeux. Les « Souvenirs de l'Italie » donnent l'impression d'un devoir d'écolier consciencieux, mais sans génie. Aucun objet d'art, aucun monument n'a échappé à l'attention de notre voyageur érudit, mais en vain, hélas, ai-je cherché des réflexions personnelles (10) sur des personnages connus ou sur

(8) Le manuscrit des « Souvenirs de l'Italie » comporte 22 cahiers, en tout environ 1900 pages. On peut le consulter au « Cabinet des Manuscrits ».

(9) E. POSWICK, *op. cit.*, p. 138, note 1 : « Ce fut pendant la mission du comte de Mercy à la cour de Bavière que le prince de Saxe-Cobourg, depuis Léopold 1^{er}, roi des Belges, vint passer le mémorable hiver de 1812-1813 à Munich où il fut l'hôte assidu du ministre de France, dont il prisait fort la haute valeur et la distinction de caractère. Aussi lorsque ce prince fut appelé, en 1831, au trône de Belgique, un des premiers actes du nouveau souverain fut d'appeler à Bruxelles, le comte de Mercy-Argenteau, pour lui offrir la charge de grand-maréchal de la cour, que l'ex-grand-chambellan du roi Guillaume I^{er} ne crut pas pouvoir accepter.

(10) Le 5 juin 1829, le comte était à Civitavecchia, dans les Etats du pape, et il relate la visite qu'il fit au bague de la ville. Ce témoignage, sans être de toute première importance, est néanmoins assez vivant et a le mérite d'éveiller l'intérêt. Malheureusement de telles pages sont rares dans les « Souvenirs de l'Italie ». Voici le passage dont il est question : « Nous retournons à Civitavecchia et nous passons le reste du jour à visiter le port. Les jetées sont assises sur les anciennes constructions romaines. Trajan fit creuser ce port l'an 105 de l'ère chrétienne ; son étendue est peu considérable et manque de profondeur pour les gros bâtiments. Le fort est d'une époque postérieure et sert de bague aux galériens. Parmi eux se trouvent les brigands qui désolèrent si longtemps les environs de Rome. J'étais curieux de voir le fameux Antonio Gasparoni, leur redoutable chef, qui, pendant tant d'années, résista aux troupes du Pape et désola toute la contrée par ses assassinats ; il est détenu dans ce fort, le commandant me fit ouvrir le cachot, où il est enfermé pour le reste de ses jours. Je m'attendais à trouver une de ces figures à traits fortement prononcés sur lesquelles se peint l'audace du crime. Des gardes furent placés à l'entrée des corridors et d'autres accompagnèrent le geôlier chargé d'ouvrir le cachot, qui n'est éclairé que par le jour d'une galerie étroite. D'énormes verrous, de grosses serrures, fermées à double tour en ferment l'entrée. On l'ouvrit, et je vis un homme de 35 à 40 ans, qui n'a rien dans sa physionomie qui annonce l'audace, encore moins du génie ; il a l'air, au contraire, fort borné. Il est sans fers dans ce cachot assez spacieux. Je m'avançai vers lui, et lui adressai quelques questions en italien, auxquelles il répondit avec assez d'assurance. Il me dit qu'il n'avait que trop bien mérité son sort pour l'infâme métier (ce sont les mots dont il se servit) auquel il s'était livré et qu'il s'en remettait à la volonté du Pape et qu'il était fort résigné à passer le reste de ses jours dans l'obscurité d'un cachot. Je lui parlai de Maria Grazia que j'avais vue à Rome : « Oh ! la bonne femme, me dit-il,

la politique italienne. Ainsi, à la date du 3 août 1829, le comte, qui est à Monza, écrit : « Les Italiens ont perdu tout espoir de nationalité et d'indépendance par la formation d'une vice-royauté dépendante de l'Autriche. Ils n'aimaient point les Français, mais ils sympathisent bien moins encore avec les Allemands. Sous l'influence de la France du moins, ils voyaient dans l'avenir, l'aurore d'un Etat indépendant lorsque la couronne de France serait à jamais séparée de celle d'Italie. Le présent leur fait regretter un passé qui leur paraissait alors un joug dur et insupportable ».

Ou bien, l'année précédente, le 30 mai 1828, quand il est invité à la cour de Naples, le comte note : « Le palais a été embelli par Murat dans un temps où les Bourbons de Naples, réfugiés en Sicile, travaillaient à alimenter le foyer du carbonarisme contre lequel ils auraient un jour à se défendre eux-mêmes. Et ces *carbonari* sont aujourd'hui impitoyablement pendus quand on en trouve, ou jetés dans les prisons, quand on n'a sur leur compte qu'un simple soupçon d'affiliation à une association qui eut, dans d'autres temps, pour protecteur une main royale...

» C'est du moins une épée à deux tranchants dont le gouvernement napolitain peut se servir à volonté pour frapper de véritables conspirateurs, soit pour faire main basse sur tout homme qui lui porte ombrage.

» Il faut en convenir, les Napolitains sont un peu menés à la turque. en attendant les institutions promises par François 1^{er}, aujourd'hui régnant, à son retour de Sicile, jurées par lui à la face de la nation, quand les réclamations furent appuyées par un mouvement populaire et de l'armée en 1820, et déclarées ensuite comme non avenues par ce même roi, pendant qu'il s'était retiré à Laybach, au milieu des souverains assemblés en congrès et que les Autrichiens marchaient sur Naples.

Je suis bien aise d'en apprendre des nouvelles ; elle a été bien bonne pour moi ». — Il faut savoir que Maria Grazia était la femme d'un de ces brigands qui furent arrêtés dans les montagnes, où ils vivaient dans des retraites que l'on fut longtemps à découvrir et qui n'étaient connues que de cette seule personne qui allait porter des vivres à son mari et à Gasparoni, le général en chef de cette bande. Arrêtée avec toutes les familles de ces brigands qui demeuraient à Rocca di Papa et dans les environs, atteinte d'une infirmité de la vue, elle fut bientôt remise en liberté ; et le peintre Schnetz, que je voyais souvent à Rome, trouva plaisant d'en faire sa concierge, dont il vantait l'extrême fidélité. C'est comme cela que je fis la connaissance de Maria Grazia, personnage qui eut sa célébrité dans l'histoire du brigandage de la campagne de Rome ; du moins la sienne ne fut-elle fondée que sur les noms auxquels elle s'associait et sur un sentiment naturel d'humanité qui la portait à sauver son mari de l'échafaud. Quant à la célébrité du fameux Gasparoni, c'est l'atrocité du crime. D'innombrables assassinats furent commis par sa bande et il en commit beaucoup lui-même. Le commandant du fort me raconta que lui ayant demandé un jour combien de personnes il croyait avoir assassinées de sa main, il lui répondit fort simplement : « Je ne saurais vous dire au juste, mais au moins une quarantaine », comme s'il avait parlé de caillottes tuées à la chasse. Quoi qu'il en soit, je ne découvris sur cette figure que de la stupidité et une sorte d'indifférence apathique. Cet homme couvert de sang portait néanmoins, suspendu à son cou, une espèce d'ex-voto, je lui demandai s'il portait depuis longtemps sur lui cet emblème de dévotion. « Oh, me répondit-il, je ne l'ai jamais quitté ». Cette visite me fit faire de tristes réflexions, je songeais au mauvais régime pénitencier des prisons, combien peu on s'occupait des moyens d'améliorer l'état moral des êtres dégradés qui y sont enfermés et qui y végètent dans un état d'abrutissement complet... ».

» *E' sempre bene*, disent les Italiens, mais il en est beaucoup qui s'en trouvent très mal.

» Un petit salon de la résidence royale est resté meublé de tous les portraits des membres de la famille du Roi Joachim. François 1^{er}, qui est bien sûr que ce Roi soldat ne peut plus revenir lui disputer son trône (car il a été fusillé à son débarquement dans les Calabres en 1815) regarde tous ces portraits sans terreur ».

Ces observations sont pertinentes, intelligentes, mais beaucoup trop peu nombreuses ! C'est dommage !

Or, à cette date, l'Italie était un véritable volcan. En 1820 et 1821 avaient éclaté des insurrections à Naples et dans le Piémont. Un nombre considérable de *carbonari* avait trouvé refuge en Belgique. Les journaux belges relataient abondamment les événements d'Italie (11). Il est évident que le comte de Mercy-Argenteau devait être très au courant de ce qui s'y passait. Comment est-il possible qu'un homme, rompu à la politique comme il l'était, ne se soit pas intéressé davantage à la politique italienne ?

En somme, le lecteur qui voudrait découvrir dans les « Souvenirs de l'Italie » un « reportage » sur l'aube du Risorgimento serait déçu. En revanche, le comte eut deux longues conversations avec Léon XII et Pie VIII : il me semble que ces entretiens — le second surtout — ne sont pas dépourvus d'intérêt et méritent que l'on s'y arrête un instant.

DEUX AUDIENCES PONTIFICALES.

A deux reprises, lors de son séjour à Rome, le comte eut l'honneur d'être reçu en audience privée par le souverain pontife, la première fois, le 19 novembre 1827, par Léon XII ; la deuxième, le 1^{er} juin 1829, par Pie VIII qui venait de succéder à Léon XII, mort en février 1829.

Ce détail aurait pu être banal, si, au cours de l'entretien, Léon XII (12) d'abord, Pie VIII ensuite, n'avaient commenté, sévèrement, les rapports entre le Vatican et le roi des Pays-Bas, Guillaume 1^{er}. Ces rapports étaient empreints de malaise à cause de l'inexécution du Concordat (13). Rappelons brièvement les faits.

(11) M. BATTISTINI, *Esuli italiani in Belgio (1815-1861)*, Firenze, 1968, p. 9.

(12) L'audience accordée par Léon XII est beaucoup moins intéressante que celle de Pie VIII. En effet, le comte écrit : « ... Quelques mots qu'il adressa ensuite à M. Germain, me firent apercevoir que le Saint-Père n'était point satisfait de la manière dont le Roi des Pays-Bas entendait l'exécution du Concordat, mais il ne pouvait s'en expliquer en ma présence et nous nous retirâmes ».

Là, nous ne saurons rien de plus !

(13) Sur le Concordat, voir Ch. TERLINDEN, *Guillaume 1^{er} et l'Eglise catholique*, Bruxelles, 1906, t. II, p. 60 et suiv.

Voir aussi G. de FROIDCOURT, *op. cit.*, p. 332 : Le comte Charles d'Argenteau (l'archevêque de Tyr), qui était un familier du cardinal secrétaire d'Etat della Somaglia et du pape Léon XII lui-même, a joué un certain rôle dans la conclusion du Concordat.

LE CONCORDAT.

Les longues négociations (menées par le comte de Celles) en vue d'un Concordat entre le Vatican et Guillaume I^{er} avaient enfin abouti en 1827. Les catholiques de Hollande étaient donc soumis à l'autorité du pape : c'est un succès indéniable pour Rome. Des diocèses sont établis à Amsterdam, Bois-le-Duc et Utrecht pour le Nord ; à Bruges, Liège, Tournai, Namur et Gand pour le Sud. En compensation, Guillaume I^{er} a le droit d'intervenir dans les élections épiscopales (14). On aurait pu croire que le Concordat abolissait nécessairement le *Collège philosophique* établi à Louvain en 1825. Il n'en fut rien : « Soit que la joie manifestée par les catholiques lui ait porté ombrage, soit qu'il ait craint le mécontentement des libéraux et des calvinistes, soit enfin qu'il n'ait pu se résigner à une concession cruelle à son amour-propre, Guillaume adressait, le 5 octobre, aux gouverneurs des provinces une circulaire (15) déclarant que le Concordat ne serait appliqué qu'avec les réserves que les lois exigent..., que rien n'était donc changé à l'ordre des choses existant, qu'au surplus, en attendant la nomination d'évêques sages et éclairés, la législation actuelle restait en vigueur tant en matière d'enseignement qu'à l'égard du *Collège philosophique* (16) ». Le mécontentement du clergé et de la bourgeoisie catholique ne fit que croître. En 1828, les catholiques (ils réclamaient la liberté de l'enseignement) finirent par former une coalition avec les Libéraux qui réclamaient la liberté de la presse (17). Cette alliance de 1828 prépare la révolution de 1830.

C'est Monseigneur Capaccini, formé à l'école du cardinal et homme d'Etat Consalvi, qui est envoyé aux Pays-Bas en qualité de nonce pour faire exécuter le Concordat.

QUI EST MONSEIGNEUR CAPACCINI ?

Le nonce arriva à Bruxelles le 13 octobre 1828. Dans le très bel ouvrage qu'il a consacré aux exilés italiens en Belgique, feu le professeur Marie Battistini a exposé les polémiques qui s'élevèrent autour de la personne du prélat. Voici le nonce Capaccini vu par le baron Reinhold, alors ambassadeur des Pays-Bas à la cour de Rome : « Savez-vous ce que c'est ce M. C. ? C'est un des agents romains les plus déliés et les plus habiles, qui n'a pas l'ombre de fanatisme et ne pense pas autre chose qu'à bien faire son métier ; aussi peu homme du monde que dévot et qui, pour prix d'un biais auquel vous souscrieriez, vous dirait des choses que vous seriez surpris d'entendre dans sa bouche : au demeurant, d'un commerce facile et se laissant aller dans

(14) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1926, t. VI, p. 314.

(15) On trouvera le texte intégral de la Circulaire dans Ch. TERLINDEN, *op. cit.*, pp. 151-154.

(16) H. PIRENNE, *op. cit.*, pp. 314-315.

(17) H. PIRENNE, *op. cit.*, pp. 329-330.

la conversation, babillard qu'il est, comme la plupart de ses compatriotes, mais dont le babil sera un peu entravé quand il s'agit de parler une autre langue que la sienne (18). »

Le nonce fixa sa résidence rue Royale, dans un appartement contigu à celui d'un compatriote, un certain Mazzoneschi qui jouissait d'une désastreuse réputation, bien méritée d'ailleurs. Mauvais début ! Bien entendu, il s'agissait là du plus grand des hasards, mais les adversaires du nonce ne manquèrent pas d'en tirer parti. Le nonce, qui avait fini par comprendre qu'il avait affaire à un sinistre personnage, changea de domicile, tandis que Mazzoneschi quittait Bruxelles. Il s'en alla habiter Londres d'où, le 29 décembre 1828, il envoya une lettre ignoble au prélat : si le nonce ne lui envoyait pas un billet à ordre de 3 000 francs, il publierait un écrit scandaleux à son sujet. Monseigneur Capaccini s'en remit à la protection de la police des Pays-Bas : les documents tombèrent donc entre les mains du gouvernement.

Au moment où se déroulaient toutes ces turpitudes, le journaliste De Potter était en prison. On lui offrait (l'offre venait du gouvernement) la liberté, s'il consentait à publier les diffamations contre le nonce. Les autorités hollandaises espéraient que sous la signature de De Potter, les accusations apparaîtraient des plus vraisemblables et discréditeraient irrémédiablement l'envoyé du Vatican.

De Potter ne se prêta pas à cette perfidie : il refusa net (19).

QUELS SONT LES ELEMENTS DOMINANTS DE L'ENTRETIEN DU COMTE AVEC PIE VIII ?

Lisons à présent ces pages extraites des « *Souvenirs de l'Italie* » dans lesquelles le comte relate son entretien avec Pie VIII. Nous constatons que :

- Pie VIII déplore la lenteur avec laquelle le *Concordat* est appliqué, voire la mauvaise volonté de Guillaume I^{er}.
- Pie VIII fait l'éloge de Monseigneur Capaccini.
- Pie VIII fait allusion à la circulaire du ministère de l'Intérieur.
- Pie VIII recommande la modération aux Ecclésiastiques. On en déduit que le pape, tout comme le comte de Mercy-Argenteau d'ailleurs, voit d'un mauvais œil la coalition de 1828.
- Pie VIII parle du *Collège philosophique* en termes modérés.
- Pie VIII ne cherche pas à dissimuler que l'inexécution du *Concordat* fournit des armes contre lui aux « Zelanti ».

(18) M. BATTISTINI, *op. cit.*, p. 145.

(19) Sur toute cette affaire, voir M. BATTISTINI, *op. cit.*, pp. 146-156.

19 NOVEMBRE 1827.

Mon audience chez le Saint-Père.

» Je suis reçu en audience particulière par le Pape le 19 novembre. Le Comte de Celles, ambassadeur des Pays-Bas étant absent c'est M. Germain, conseiller d'ambassade, qui est chargé de me présenter au Saint-Père. Nous nous rendons dans les petits appartements particuliers de Léon XII ; après avoir traversé les grandes salles occupées par les Suisses, des officiers de carabiniers, des chapelains, le Prince Barberini, prélat *Cameriere secreto*, faisant fonction de grand chambellan, nous reçoit dans le premier salon et peu d'instant après nous introduit dans la chambre à coucher du Saint-Père, très petite, très simple, dont le mobilier se compose d'une table, d'un fauteuil et d'un Christ. Un grand rideau de soie violette cache son lit. C'est sans doute la plus petite pièce des quatre mille quatre cents salles, chambres ou galeries dont se compose le Vatican. Le Saint-Père qui était assis à sa table au moment où nous sommes introduits, se lève et s'approche le plus près possible de la porte de manière à empêcher que nous puissions faire les trois genuflexions d'usage, puis se rassied à sa table devant laquelle nous nous tenons debout.

» Léon XII est d'une stature élevée, sa pâleur extrême, sa maigreur décèlent de longues souffrances; ses manières aisées, son langage affable, affectueux annoncent l'homme de société. Le Pape a beaucoup de noblesse dans le maintien et une expression de physionomie agréable, pleine de douceur et de dignité. La conversation ne tarda pas à s'établir sur un sujet qui devait d'abord se présenter naturellement à sa pensée, sur mon Frère qu'il affectionne beaucoup, qu'il a élevé aux hautes fonctions ecclésiastiques en peu d'années, dont sa Sainteté a fait son remplaçant à Munich en qualité de nonce apostolique et qui y porte le nom d'Archevêque de Tyr que le pape lui-même y a porté lorsqu'il était nonce en Bavière. Ses paroles relativement à mon Frère furent pleines de bonté, de bienveillance, d'intérêt, de satisfaction sur la manière dont il s'acquittait de sa mission. Nous parlâmes de la Bavière et du séjour à Rome.

» Sa conversation fut spirituelle, facile, pleine de grâce et d'amabilité, et il la soutint assez longtemps en homme qui a longtemps vécu dans la meilleure société de Paris, de Vienne, de Munich, et auquel rien n'est étranger. Quelques mots qu'il adressa ensuite à M. Germain, me firent apercevoir que le Saint-Père n'était point satisfait de la manière dont le Roi des Pays-Bas entendait l'exécution du Concordat, mais il ne pouvait s'en expliquer en ma présence et nous nous retirâmes. »

LE 1^{er} JUIN 1829.

Mon audience de congé du Pape.

« Ma position, le rang que j'occupais à la cour du Roi des Pays-Bas ne me permettaient pas de quitter Rome, sans demander à prendre

congé du Pape. J'écrivis en conséquence au cardinal Albani, secrétaire d'Etat, et le Saint-Père voulut bien mettre beaucoup d'empressement à me faire dire qu'il me recevrait avec plaisir.

» Le 1^{er} juin, jour fixé pour cette audience, je me rendis au Vatican, seul. Le prince Altieri, prélat faisant les fonctions de grand-chambellan, vint me recevoir dans le premier salon, et m'introduisit peu d'instants après dans les appartements particuliers de Pie VIII, les mêmes où j'avais eu l'honneur de faire ma cour, l'année précédente, à Léon XII. Le Pape était assis devant sa table chargée de papiers et de livres : son premier mouvement fut de se lever, de me tendre la main que je baisai respectueusement et de m'inviter à m'asseoir à côté de lui, en ajoutant les choses les plus flatteuses sur le plaisir qu'il avait à me voir et à s'entretenir avec moi. Dans le cérémonial de la cour de Rome, la permission de s'asseoir en présence du Pape dans une audience particulière n'est autorisée qu'aux Cardinaux et aux ambassadeurs étrangers. Cet honneur me fit prévoir que la conversation serait longue, que probablement elle roulerait sur les difficultés que rencontrait, aux Pays-Bas, l'exécution du Concordat, et je ne me trompais pas. Après quelques mots obligeants sur mon frère, l'Archevêque de Tyr, nonce en Bavière, il me dit : « Parlons de votre Roi ; comment l'avez-vous laissé ? » — « J'ai laissé le Roi, répondis-je au Saint-Père, fort surchargé d'embarras amenés par les nombreuses demandes en redressement de griefs, qui lui sont adressées dans les provinces méridionales : votre Sainteté a dû recevoir des rapports sur toutes ces choses, sur l'esprit de ces provinces et doit pouvoir apprécier la position du Roi, au milieu d'un conflit d'opinions divergentes, d'intérêts opposés, qui résultent de la réunion de deux pays où il y a diversité de langage, de mœurs et de religion, beaucoup de préjugés à vaincre et beaucoup de passions à calmer, et votre Sainteté ne peut pas ignorer, ajoutai-je, que malheureusement notre clergé, en général, ne montre pas toujours cet esprit conciliant qui devrait être son essence, et qui anime en toute occasion le chef de l'Eglise. Les circonstances où nous nous trouvons ont même produit ce singulier résultat de voir les catholiques les plus zélés, je dirai peut-être les plus exagérés dans leurs opinions, s'unir d'intention, faire, en quelque sorte, cause commune avec les hommes qui se montrent les plus hostiles au gouvernement, qui professent les opinions les plus opposées en matière de religion, pour attaquer, avec les mêmes armes, le gouvernement du Roi, et chercher à soulever l'opinion contre lui ». — J'observais au Saint-Père que cette disposition d'esprit des catholiques était peu propre à faire naître la confiance dans leurs intentions, à prévenir le gouvernement en leur faveur, à aplanir les difficultés que rencontrait encore l'exécution d'un concordat, si heureusement conclu avec le Saint-Siège : la modération qui est dans le cœur de votre Sainteté, disais-je encore, comme elle ressort de tous les actes de son nouveau pontificat, ne peut s'arranger des exigences outrées, des oppositions violentes, des méfiances injurieuses de la part du clergé de la Belgique et dont certains catholiques ne

cessent d'environner le trône qui doit les protéger, et qui travaille à assurer l'existence légale de la religion qu'ils professent, et qui n'est pas celle de la maison régnante.

» Ce n'était pas sans dessein que j'avais abordé, de prime abord, ce sujet scabreux ; je n'ignorais pas les reproches fondés, que le Pape avait à adresser au gouvernement du Roi, relativement à l'exécution du *Concordat*, et en général au système adopté en 1825, relativement à l'érection du *Collège philosophique* et à l'instruction publique ; et devant m'attendre à ce que dans la tournure que prendrait une conversation particulière et confidentielle, j'aurais probablement à convenir franchement de ce que je regardais moi-même comme une déplorable erreur de la part du gouvernement, erreur que j'avais combattue si souvent en présence du Roi même, je ne voulais pas dissimuler non plus ce que je regardais comme très condamnable dans l'esprit du Clergé, et ma position particulière près du Roi, me faisait un devoir de commencer par la faire ressortir, moins peut-être dans le but de diminuer les reproches du Saint-Père sur les principes suivis depuis plusieurs années par le gouvernement des Pays-Bas, que pour amener de la part du Pape quelques explications sur son opinion personnelle relative à la conduite des ecclésiastiques, dont je pourrais faire usage à l'occasion.

» En effet les paroles de Pie VIII furent trop empreintes de sagesse, de modération, et de maximes véritablement chrétiennes, pour que je ne les transcrive pas ici : « Je puis, me répondit le Pape, prêcher la modération, la soumission aux souverains, je puis dire aux catholiques qu'ils ne doivent pas se montrer exigeants, qu'ils doivent se contenter de ce qui a été fait, et de ce que le gouvernement sous lequel ils vivent, se montre disposé à faire encore ; je puis recommander aux Evêques d'y veiller et d'en donner eux-mêmes l'exemple ; j'ai fait tout cela. Mais je ne peux pas commander aux passions humaines, je ne puis que prier Dieu pour qu'elles s'apaisent. L'existence des Belges sous Marie-Thérèse (parlons franchement, M. le Comte) a été heureuse, ils jouissaient de grands privilèges, dont ils se montrèrent jaloux ; Joseph II est venu, le premier, y porter atteinte ; il a appris aux Belges la résistance. Avouez que les événements qui se sont succédé depuis l'avènement du Roi Guillaume au trône des Pays-Bas, et particulièrement dans ces dernières années, ont été peu propres à ramener l'harmonie. L'arène est ouverte sur le terrain de la *Loi fondamentale*, on s'y dispute des droits, on se plaint, on réclame, d'autre part on ne cède rien, la méfiance s'est établie de tous côtés ; à qui la faute ? Depuis trois ans, il ne s'est pas fait un acte, il n'a pas été pris une résolution dans les affaires du *Concordat* que je n'aie été consulté ; Léon XII prenait mes avis, je suis au courant de tout, rien ne m'est étranger, je continue l'œuvre de Léon XII, et je la continue de bonne foi, Dieu m'en est témoin ; mais que de traverses ! A peine les actes signés, voilà une circulaire de votre ministre de l'Intérieur qui vient tout gâter ; des mois, des années se passent et l'on n'exécute pas ce que l'on a solennelle-

ment promis. Néanmoins on me demande des Evêques, je pourrais répondre, remplissez vos engagements et je les nommerai ; je ne fais pas cela, votre Roi me propose des sujets pour trois Evêchés, ces sujets sont bien choisis, je m'empresse de les lui donner pour Evêques, et rien n'avance, nous en restons là, j'attends encore l'exécution des engagements contractés ».

Alors le Pape me parle du prélat Capaccini qu'il a envoyé comme Intérimaire, me fait l'éloge des talents de ce prélat, de sa droiture, de son esprit éclairé, formé, me dit-il, par Consalvi, dont le Saint-Père aussi se félicite d'avoir été l'ami. « Eh bien, poursuit-il, quel homme plus propre à terminer les affaires que lui, car il est autant homme d'Etat, qu'homme de l'Eglise ? Et pourtant il n'obtient rien ! Je ne vous dissimulerai cependant pas, M. le Comte, reprend le pape d'un ton plus animé, que j'aurais cru, ainsi que Léon XII, pouvoir me fier à la parole d'un Roi ! Parole sacrée, qui doit être tenue... Je suis sur la chaire de St.-Pierre le simple dépositaire d'un dépôt, et ce dépôt, c'est la foi et la doctrine de l'Eglise, je dois les transmettre intactes, je ne puis y laisser toucher : et puis n'ai-je pas aussi mon honneur comme homme, à garder ? et ne suis-je pas en droit d'exiger que l'on tienne ses promesses envers moi ? »

Tout ceci fut dit sur un ton de vivacité dont sans doute ma figure montra un peu d'étonnement, car bientôt, le Saint-Père, changeant l'inflexion de sa voix, se mit à me parler du travail dont il était accablé et de la vivacité de son caractère. « Tenez, me dit-il en me souriant, je ne veux pas paraître devant vous meilleur que je ne suis, je suis né avec une extrême irritabilité de caractère, je me connais bien, et je tâche toujours de prendre des garanties contre les effets de cette disposition, dont je gémissais devant Dieu et par exemple, (en me montrant ses papiers) vous voyez là toutes ces lettres dont il en est plus d'une qui m'impatiente beaucoup, et bien, quand je sens l'impatience qui me prend, je me garde bien d'y répondre, je remets cela au lendemain, et jamais il ne m'arrive d'écrire dans cette disposition d'esprit ; mais malheureusement, continue le Pape, il n'en est pas de même dans la conversation, et quand j'ai eu le malheur de parler avec trop de vivacité, je ne peux pas vous dire quel désespoir j'en éprouve. »

Le geste qui accompagnait ces dernières paroles ne pouvait pas me laisser de doute sur l'intention qu'avait le Saint-Père de faire allusion à ce qui venait de se passer, mais j'eus l'air de ne pas m'en apercevoir, et prenant alors dans les termes les plus simples, la défense du caractère du Roi, je rejetai sur les difficultés de sa position, sur quelques personnes de son entourage, les justes reproches que le Pape pouvait avoir à adresser à un système, que je devais qualifier moi-même de déplorable, suivi depuis l'année 1825, et dont je croyais pouvoir l'assurer que le Roi lui-même était prêt à revenir, et je lui citais pour garant diverses conversations que j'avais eues avec ce prince à ce sujet, et le cas particulier qu'il fait de Mgr Capaccini, qui me semblait avoir pris de l'influence.

« Eh bien, reprit Pie VIII, dites au Roi que je veux faire, comme chef de l'Eglise, tout ce qui me sera possible pour m'entendre avec lui, mais je lui demande en grâce de ne rien exiger de contraire à mes devoirs, car, sur cela, il me trouverait inflexible. Et vous me parlez, M. le Comte, des difficultés qui l'entourent, et croyez-vous que je n'aie pas les miennes ? Vous me dites que parmi vos prêtres, parmi vos catholiques, il y a des exagérés ! Croyez-vous que je n'aie pas les miens ici ? Vous vivez à Rome depuis quelque temps, vous ne pouvez pas ignorer que parmi ceux mêmes qui ont une voix délibérante dans les conseils, il y en a plus d'un dont la sagesse et les lumières ne dictent pas toujours les résolutions.

Le Pape faisait, en ceci, allusion à quelques cardinaux que l'exagération des principes a fait désigner sous le nom de *zelanti*. « Et n'est-ce pas, continua le Saint-Père, leur faire beau jeu, leur donner des armes contre moi, que de les mettre dans le cas, par l'inexécution de mes conventions avec les Pays-Bas, de me reprocher tout ce que mon prédécesseur et moi avons cru devoir faire pour aplanir les difficultés ? Puis rentrant dans le détail de ces difficultés, il vint à me parler du *Collège philosophique* : « Il y a de bonnes choses, me dit-il, dans cette institution, mais aussi il y en a beaucoup d'autres qui blessent nos principes, et sur celles-ci, ce serait en vain que l'on tenterait de m'y faire consentir ». Cette conversation, dont je ne conserve que les traits saillants, qui avait duré plus d'une heure, et qui avait pris une tournure diplomatique souvent embarrassante dans un tête-à-tête, plein de confiance et d'abandon, se termina par ces dernières paroles du Pape empreintes de modération et de sagesse : « Enfin, je me confie à vous, M. le Comte, dites bien au Roi, quand vous le reverrez, qu'il me trouvera toujours plein de modération, de bonne foi, sans arrière-pensée, sans prétention dans mes rapports avec lui, que tous mes soins tendront toujours à faire partager ces principes par le clergé des Pays-Bas ; faites entendre aussi aux ecclésiastiques, aux personnes qui se montrent trop exigeantes, trop ardentes dans leurs opinions contraires au gouvernement, que bien qu'ils soient gouvernés par un prince qui professe un autre culte, (et Dieu l'a voulu ainsi) ils ne doivent pas moins lui être soumis et dévoués en toutes circonstances, que les catholiques ne doivent rivaliser avec les hommes qui professent un autre culte, qu'en se montrant meilleurs sujets. Sans doute, continua-t-il, nous devons déplorer, comme un malheur, que la famille régnante aux Pays-Bas ne professe pas la religion catholique, mais, nous autres, nous devons prier en silence, et ne pas regarder comme ennemis ceux qui professent un autre culte ; ce sont aussi nos frères et la religion catholique est toute charité. Je désire que des personnes influentes, comme vous, M. le Comte, fassent bien comprendre que ce sont là nos sentiments, que nous n'aimons pas l'exagération, qu'elle ne peut que faire du mal. Je me flatte, qu'en général, les ecclésiastiques sont sages et modérés chez vous, mais s'il en est d'autres qui appuient les exigences des esprits ombrageux et exagérés, ils font mal, je ne les approuve

point, et si vous en rencontrez, dites-leur bien que vous tenez cela de ma bouche, et que mon désir est qu'ils sachent se contenter. Enfin, M. le Comte, tâchons d'amener tout cela à bonne fin, moi je prierai ».

Je pris congé du Saint-Père, qui me prit encore affectueusement la main, en me disant : « Je vous donne ma bénédiction, non seulement à vous, mais à toute votre famille, et chargez-vous d'exprimer à votre Roi tous mes sentiments et mes vœux pour lui ».

J'ai cru devoir conserver de ma longue conversation avec le Pape, que je retrouve tout entière dans mes notes, les traits les plus saillants. Les événements qui ont renversé le gouvernement des Pays-Bas en 1830, la grande part qu'y a prise le clergé, les fautes du gouvernement qui, depuis 1825, semblait avoir pris à tâche de s'aliéner l'esprit des ecclésiastiques et d'inquiéter les catholiques, en apportant des entraves de toutes espèces à l'instruction publique, à l'éducation cléricale des séminaires et plus tard, à l'exécution du *Concordat*, donnent à ces extraits un intérêt nouveau. Il en ressort une haute sagesse, une grande bonne foi, des principes opposés à la tendance révolutionnaire de nos prêtres aux Pays-Bas, de la part du chef de l'Eglise. D'un autre côté, le Pape se montre fort éclairé sur les causes du mal qui agite les esprits, en faisant allusion aux entreprises hasardeuses et irréflechies du temps de l'empereur Joseph II qui conduisirent les Belges d'alors, à la résistance, et à la défense de leurs institutions, auxquelles l'Empereur portait une imprudente atteinte. On dira que le Roi des Pays-Bas, en 1830, avait abandonné, en grande partie, son système de 1825, que la suppression du *Collège philosophique*, que l'abandon fait aux Evêques de la direction de leurs séminaires, que l'instruction publique prête à recevoir, sous l'égide des lois, des bases mieux en harmonie avec l'esprit de liberté proclamée par la *Loi fondamentale*, devaient avoir, du moins, opéré un grand rapprochement dans les idées du clergé et des catholiques en général ; mais la méfiance y avait jeté de profondes ruines de toute part, le remède n'était point arrivé à temps, et en présence de la révolution qui venait de précipiter du trône Charles X et sa famille, il était impossible que, si près de la France, la politique ne s'empare pas alors de l'état d'agitation des esprits en Belgique, pour y renverser un pouvoir né de circonstances et d'événements opposés, il était trop tard.

Lucienne LINTERMANS.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

L'EMPLOI DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES COMME SUPPORT PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

(2^e partie).

Dans un précédent article, nous avons envisagé l'intérêt de l'interprétation des photographies aériennes dans les recherches en sciences humaines. Nous voudrions consacrer les lignes qui suivent à l'utilisation de ces photos par les enseignants du secondaire.

Les buts qu'ils poursuivent diffèrent notablement de ceux du chercheur. Il en résulte que les techniques d'emploi de ces documents seront propres au pédagogue.

A cet égard, il nous paraît que trois genres de problèmes peuvent se poser à l'enseignant, historien ou géographe, voire professeur de lettres :

- 1° Quel type de photo aérienne faut-il utiliser ?
- 2° Comment introduire ce support pédagogique dans son enseignement ?
- 3° Enfin, où se procurer ce type de documentation ?

Nous tenterons de répondre successivement à ces trois questions.

1° CHOIX DES PHOTOS AERIENNES.

On a affirmé plus haut la spécificité du type de photo utilisable dans le secondaire. Il convient d'y insister avec plus de précision, car le choix des documents photographiques y est lié. Il paraît clair, dès l'abord, que le professeur doit utiliser la photo aérienne, comme tout autre document iconographique, dans un but méthodologique. M. Sorre, parlant de la valeur de l'image dans l'enseignement de la géographie, affirme que sa valeur n'est pas d'illustrer mais de servir de support et de fil conducteur à la démonstration de faits ou de phénomènes.

« Nous ne demandons pas qu'on illustre une leçon ou un chapitre, nous voulons qu'on puisse tirer de l'image la substance de l'une et de

l'autre ». Elle devient ainsi selon ce même auteur « la source même de la connaissance » (1).

Il en résulte un certain nombre d'exigences quant aux qualités des images. Le regretté professeur Tulippe insiste pour le choix des images en géographie sur les qualités de clarté, de simplicité, de facilité d'interprétation (2).

Il semble donc que la photo oblique doive être préférée à la photo zénithale, surtout dans les classes inférieures, car elle désoriente moins l'élève, exige un moindre effort d'adaptation de sa part. Elle a pour qualité supplémentaire de mieux souligner le relief, à moins que l'on utilise des procédés stéréoscopiques spéciaux de projection ou d'observation. Mais l'emploi de tels procédés trouve plus aisément sa justification dans les classes terminales des humanités. La mise en évidence du relief, essentielle en géographie, nous paraît fort importante également en histoire où les traces naturelles du passé gagnent à être présentées dans leurs trois dimensions, d'une part à être replacées dans leur environnement, d'autre part. L'observation en relief de substructions ou d'éléments de monuments antiques aide l'élève à mieux se représenter l'édifice, tel qu'il apparaissait jadis dans la totalité de ses masses, car la reconstitution dessinée n'est souvent qu'une approximation qui, par ailleurs, incite l'imagination à la paresse.

Une autre raison majeure d'opérer un choix parmi la documentation photographique aérienne est la nécessité d'une présentation assez détaillée du cliché à l'auditoire. Une photo aérienne, même oblique, exige un commentaire du professeur, car l'attention des élèves peut aisément se perdre dans la multiplicité des détails et des plans. Il faut faire émerger l'objet ou le fait à décrire, amener les jeunes auditeurs à une interprétation sommaire de celui-ci, en faire découvrir les formes ou contours caractéristiques, estimer les proportions ; il faut l'intégrer enfin dans son site et faire rechercher les liaisons possibles avec d'autres éléments du milieu historique ou géographique. Un tri s'impose donc dans les images et une méticuleuse préparation de l'ordre de leur présentation ainsi que de leur description particulière.

Les photos les plus difficiles à interpréter, celles où les éléments caractéristiques sont rares ou peu apparents exigent un long commentaire ; on les proposera de préférence aux classes supérieures, car l'esprit de synthèse et les facultés d'abstraction et de création imaginative y sont plus développés. A ce niveau scolaire, on pourra présenter des photos verticales qui permettent plus aisément que des clichés obliques, la mesure des objets. Par ailleurs, le cliché vertical a l'avantage de ne pas déformer les proportions d'un ensemble par

(1) SORRE, M., *L'enseignement de la géographie*, dans *L'enseignement public*, déc. 1933 et janv. 1934, cité par O. TULIPPE, dans *Méthodologie de la Géographie*, Sciences et Lettres, Liège, 1947, p. 58.

(2) Dans *Méthodologie de la Géographie*, op. cit., p. 59 et suiv.

éloignement relatif des différents plans. Enfin, il permet d'éviter dans une très large mesure les angles morts et les surfaces masquées, inconvénient majeur des prises de vues obliques.

2° LA PRESENTATION DES CLICHES AERIENS DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN.

Il va de soi que l'utilisation de photos aériennes dans une classe d'histoire ou de géographie ne peut se faire de manière improvisée. Nous l'avons vu plus haut, la photo aérienne est un outil d'enseignement très précieux pourvu qu'on en extraie, ou fasse extraire par l'auditoire, les éléments essentiels intervenant dans la matière exposée.

Notons tout d'abord que l'utilisation de clichés aériens exige une préparation du maître. En effet, l'entrée de l'interprétation photographique dans l'enseignement moyen constitue, en fait, une véritable révolution dans l'art d'enseigner. Pour utiliser efficacement des clichés aériens, le professeur doit posséder une connaissance réelle et relativement approfondie de l'organisation matérielle des sociétés anciennes et actuelles.

En géographie, nous savons, par expérience, combien le bagage des notions technologiques élémentaires est faible chez les étudiants lors de leur entrée à l'université. Décrire des opérations banales de la vie agricole ou reconnaître des bâtiments industriels caractéristiques constitue une gageure pour bon nombre d'entre eux. Cela tient, nous le répétons, à l'aspect souvent superficiel, abstrait et livresque de leur connaissance des faits et des phénomènes physiques et humains. Dans la préparation du futur professeur, de tels défauts doivent être corrigés. En géographie, le professeur O. Tulippe insistait sur la nécessité des fréquents déplacements sur le terrain et du collationnement d'une abondante documentation photographique (3).

La seconde exigence d'une utilisation fructueuse de la documentation aérienne réside dans l'interprétation préalable de celle-ci par l'enseignant. Il ne s'agit évidemment point d'une interprétation fouillée et précise, telle qu'on la conçoit dans la recherche scientifique en archéologie ou en géographie agricole et agraire, par exemple. Néanmoins, on attend du professeur du secondaire qu'il possède une initiation suffisante lui permettant de retirer toutes les observations utiles de la photo et de répondre sans embarras aux questions qu'inévitablement son auditoire lui posera. La découverte sur les photos aériennes d'un réseau de centuriations, d'un système de foggaras, des traces d'une chaussée romaine, d'un finage cultivé suivant un assolement collectif obligatoire, peut certainement donner aux élèves un regain d'intérêt pour le cours d'histoire ou de géographie. Encore faut-il que

(3) On consultera à ce sujet, son cours de méthodologie, *op. cit.*, éd. 1948, pp. 50 et suiv.

le professeur se soit familiarisé lui-même avec l'interprétation des documents qu'il présente !

A l'exception des géographes (4), les enseignants ne reçoivent encore aucune initiation à la photo-interprétation. Nous avons montré dans le précédent article qu'on ne s'improvise pas photo-interpréteur. Si les exigences, à cet égard, sont moins grandes pour l'enseignant, il n'en demeure pas moins vrai que des notions très élémentaires de cette technique sont nécessaires. Cette initiation doit permettre non seulement de commenter une photo avec le maximum d'efficacité pédagogique, mais encore et surtout de consulter avec fruit la documentation brute que constituent les collections existantes de clichés aériens.

La mise en évidence de données physiques, humaines, historiques et archéologiques dépend notamment de conditions climatiques saisonnières, de l'échelle du cliché, parfois de l'heure de prise de vue. Il faut savoir choisir, parmi les nombreuses collections d'une même région, celle qui sera la plus adéquate à la démonstration. Il faut pouvoir repérer tel détail significatif sur un cliché oblique, le retrouver sur une vue verticale pour préparer la liaison qui permettra de passer de l'un à l'autre au cours de la leçon. Il faut éviter d'enseigner des erreurs en attribuant à des teintes ou des formes aperçues sur la photo une fausse signification : c'est le cas des ombres portées, de certaines taches d'humidité ou d'artefacts provenant de défauts dans l'émulsion photographique.

Il est important également de retrouver l'objet étudié dans une collection en consultant le plan de vol qui tient lieu de catalogue.

Cette hypothèque levée, reste le problème de l'insertion des documents aériens dans la leçon d'histoire ou de géographie. On peut, à ce sujet, faire les réflexions qui suivent :

1. Bâtir une leçon sur l'observation de photos aériennes uniquement, nous paraît erroné. Si de tels clichés conviennent pour des vues d'ensemble, ils risquent cependant à la longue de désorienter l'élève qui doit, par intermittence, reprendre, si l'on peut dire, contact avec le sol, par l'observation de vues prises au niveau de celui-ci. Cette exigence est particulièrement justifiée pour des classes inférieures. Par ailleurs, certains détails importants ne peuvent être aperçus à l'aide de vues aériennes. Il convient donc d'alterner suivant un plan judicieusement prévu vues aériennes et vues terrestres.

2. Il en va de même en ce qui concerne les photos verticales et obliques. Même si les secondes constituent une répétition des premiè-

(4) Une telle initiation est inscrite au programme de la licence en géographie de nos quatre universités. En France, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes a organisé un Séminaire de photogrammétrie et de photo-interprétation au profit des chercheurs, mais aussi des enseignants, désireux de se mettre au courant des éléments de cette technique.

res, il est important de modifier l'angle de vision par l'alternance des unes et des autres, afin de ne pas fatiguer l'étudiant. En effet, la vision verticale nécessite un effort psychologique qu'il ne faut pas sous-estimer ; elle est cependant source d'enrichissement de la connaissance et facilite la compréhension dans bien des cas.

3. La projection des photos aériennes sous forme de diapositives nous paraît la solution idéale. La multiplication des photos sur papier est difficile et onéreuse. Elle ne permet pas au maître de s'assurer que le même détail est vu et identifié en même temps par tout l'auditoire. De plus, l'agrandissement dû à la projection facilite la perception de ces détails.

4. La stéréoscopie aérienne est évidemment un précieux outil méthodologique. Toutefois, la projection en relief est encore actuellement une technique coûteuse et d'un emploi délicat, aussi bien dans la préparation des clichés que dans la projection elle-même. Cependant, elle fait réellement pénétrer dans l'appréhension complète d'un paysage et, à ce titre, un avenir certain lui est assuré.

Dans les années supérieures des humanités, certains de nos collègues géographes ont utilisé, avec succès, des stéréoscopes de poche. Ces instruments rendent de grands services, notamment dans l'étude des villes. Toutefois, cette technique ne se conçoit qu'à l'échelle d'auditoires restreints, où le maître peut contrôler chez tous ses étudiants la faculté de vision stéréoscopique.

5. Enfin, à quel moment, les clichés aériens doivent-ils intervenir dans le déroulement d'une leçon ? Il semble qu'à cet égard, les règles générales de la pédagogie moderne soient d'application. Deux moments nous paraissent particulièrement adéquats : lors de la prise de contact avec le sujet tout d'abord, lors de la synthèse finale ensuite.

L'utilisation des vues aériennes au début du cours permet d'éveiller l'intérêt des élèves mais aussi d'avoir une vision générale de l'objet ou du phénomène. A la fin du cours, ces mêmes photos rassemblent les faits évoqués qui seront ainsi conservés sous forme synthétique par la mémoire visuelle.

3° LES SOURCES DE DOCUMENTATION.

L'utilisation des photos aériennes au niveau du secondaire est, actuellement encore, très limitée. Outre l'absence de préparation des professeurs, les raisons principales du peu d'intérêt porté à un outil pédagogique si précieux nous paraissent tenir aux deux faits suivants :

— des restrictions d'ordre militaire ont longtemps pesé sur la diffusion des photos aériennes dans de nombreux pays dont la Belgique ;

— l'absence de photothèques et, en général, d'un répertoire de la documentation photographique disponible n'incite guère les enseignants à de longues recherches documentaires.

Nous examinerons sommairement ces deux types d'inconvénients tout en indiquant les palliatifs qui leur sont actuellement apportés.

Bien qu'atténuées, les restrictions à l'emploi et à la diffusion des photos aériennes subsistent encore en Belgique (5). La prise, l'achat et la diffusion de celles-ci sont soumises à une autorisation préalable des services compétents du ministère de la Défense nationale. Fort heureusement, il existe à présent à l'Institut Géographique Militaire, un Centre de Documentation, où l'on peut consulter les collections de photos prises par cet organisme. L'achat de celles-ci est soumis à une autorisation préalable ; toutefois, certaines photos ne présentant pas de caractère confidentiel à l'égard de la sécurité militaire, peuvent être aisément obtenues. La direction de ce Centre nous a d'ailleurs signalé, à maintes reprises, combien l'assouplissement actuel des modalités d'octroi des photos pourrait susciter un regain d'intérêt de la part des enseignants pour ce type de documents pédagogiques. De telles latitudes peuvent être obtenues également dans des institutions analogues des pays d'Europe Occidentale. Cependant, il faut signaler tout de suite que les photos prises par les Instituts Géographiques servent surtout à la confection des cartes et sont donc à petite échelle (1/20.000^e et moins). Néanmoins, elles conviennent à l'enseignement de phénomènes généraux ou pour des examens d'ensemble d'un site ou d'un paysage. Par ailleurs, des agrandissements sont souvent réalisables (6) compte tenu de la qualité des clichés.

En dehors de cette institution qui est, en Belgique, la source principale de documentation aérophotographique, il existe, dans des collections du type IVAC, de nombreuses diapositives en couleurs prises d'avion. Elles sont pour la plupart des vues obliques de type panoramique et conviennent parfaitement à l'enseignement des classes inférieures. En France, l'usage de ces diapositives « aériennes » est très répandu. Mais, en outre, la prise de films mobiles en couleurs, spécialement destinés à l'enseignement, a été inaugurée depuis peu par l'Institut Pédagogique National de Paris. Nous avons eu l'occasion, lors d'un récent congrès, d'assister à la projection de trois de ces films. L'un était consacré à l'étude d'une ferme picarde sur site défensif circulaire ; l'autre avait pour objet l'étude d'une abbaye cistercienne de Côte d'Or ; le troisième concernait Vaux-le-Vicomte, château du grand siècle classique français. Ces films muets sont assortis d'un livret-commentaire destiné à l'enseignant. Celui-ci est donc libre de donner, lors de la projection en classe, une empreinte personnelle à ce commentaire,

(5) Un Arrêté Royal du 21 février 1939 réglemente très sévèrement la prise, l'utilisation, la multiplication et la diffusion des photos aériennes.

(6) L'I.G.M. se charge d'éventuels agrandissements.

tout en ayant sous les yeux un plan détaillé des séquences. Ces films sont courts (7) et la technique de prise de vues en est particulièrement brillante et judicieuse du point de vue pédagogique.

Autre source de documentation : le livre illustré. Quelques ouvrages des plus intéressants sont repris ci-dessous en annexe. Ils se présentent sous trois formes :

— les uns sont des recueils de photographies aériennes, obliques et verticales ; il s'agit souvent d'ouvrages de type géographique présentant une région par l'image. Mais tout historien peut y trouver l'un ou l'autre document convenant à sa leçon, pourvu qu'il subordonne son investigation à ce découpage régional ;

— les autres sont des atlas historiques ou géographiques où les photos sont accompagnées de cartes, de croquis et de commentaires. Certains de ces ouvrages présentent un très grand intérêt, notamment pour l'historien. Nous nous permettons de citer ici l'*Atlante delle Sedi Umane in Italia* qui est un modèle du genre, intéressant d'ailleurs géographes et historiens. Cet atlas décrit par la photo et la carte les types d'habitat ruraux et urbains, anciens et modernes de la péninsule italienne ;

— les derniers sont l'œuvre de spécialistes et concernent des objets bien déterminés : sites gallo-romains, « enclosures » médiévales britanniques, cadastration romaine...

L'objet même de la leçon guidera donc le professeur dans le dépouillement d'un tel type de documentation.

A ces livres, il faudrait enfin ajouter les revues spécialisées. Nous ne pouvons passer ici sous silence l'exemple de la revue française « *Photo-Interprétation* » qui consacre de nombreux fascicules au commentaire et à l'interprétation de photos, d'intérêt archéologique ou historique.

En outre, les bulletins des sociétés belges et étrangères de photogrammétrie contiennent de nombreux articles traitant de l'interprétation photographique en archéologie. Bien qu'il s'agisse souvent d'articles assez techniques, les photos qui les accompagnent ne sont pas dépourvues d'intérêt pour l'enseignant.

Pour conclure, l'usage des photographies aériennes dans l'enseignement de l'histoire comme de la géographie conduit en fait à une véritable révolution de l'art d'enseigner ces matières. Par son caractère d'authenticité et la globalité de l'appréhension qu'il réalise, ce mode de pédagogie exige du maître un grand effort de documentation précise, de pragmatisme dans l'exposé, une grande étendue de la

(7) La projection dure environ cinq minutes.

culture générale. Elle s'oppose à une connaissance livresque et abstraite des faits et des phénomènes. Elle est liée à une préparation technique sommaire du futur enseignant. Mais ces exigences sont compensées par les avantages qu'elle procure. Peut-on imaginer cours de grec plus vivant que celui où le professeur pourrait montrer à ses élèves que le Simois et le Scamandre ne sont pas des fleuves de légende, pas plus que le rempart de Priam, et que, même vue d'avion, cette extrémité de l'Asie Mineure porte encore l'empreinte de la faveur changeante des dieux ?

J. WILMET

Chercheur Qualifié du F.N.R.S.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. Recueils de photographies aériennes.

CHOMBARD de LAUWE, P., *Découverte aérienne du monde*, Paris, 1948, 413 p.

GUTKIND, E.A., *Our world from the air*, Londres, Chatto et Winders, 1952, 400 photos commentées.

DE CLERC et EGLI, E., *Image aérienne de la Suisse*, Zürich, 1950, 200 p.

EGLI, E., *Europe. Panorama aérien*, Lausanne, Payot, 1958, 223 p., 184 illustr.

2. Atlas aériens historiques ou géographiques.

ISTITUTO GEOGRAFICO MILITARE, *Atlante aerofotografico delle Sedi Umane in Italia*, Florence, Parte prima, 1964 ; la seconde partie vient de paraître cet été 1968.

BRUGGER, A. et HORNBERGER, T., *Luftbilder aus Baden-Württemberg. Schau und Deutung der Kulturlandschaft*, Jan Thorbecke Verlag, Konstanz-Lindau-Stuttgart, 1963, 2e Auflage.

DEFFONTAINES, P. et JEAN-BRUNHES DELAMARRE, M., *Atlas aérien. France*, Paris, N.R.F., Gallimard, à partir de 1955, 5 vol.

Vol. I : *Introduction générale, Alpes, Vallée du Rhône, Provence, Corse.*

Vol. II : *Bretagne, Val de Loire, Sologne et Berry, les Pays atlantiques entre Loire et Gironde.*

Vol. III : *Massif Central, Languedoc, Aquitaine, Pyrénées.*

Vol. IV : *Normandie, Flandre, Champagne, Ile-de-France.*

Vol. V : *Alsace, Lorraine, Bourgogne et Morvan, Jura.*

3. Ouvrages spécialisés.

BRELSFORD, M.W. et ST-JOSEPH, J.K.S., *Medieval England. An aerial Survey*, Cambridge Univ. Press, 1958, 275 p.

CHEVALLIER, R. et COLLAB, *Photographie aérienne. Panorama intertechnique*, Paris, Gauthier-Villars, 1965, 237 p., photos h.t.

BOBEK, H., KRAUS TH., LAER W.V., OTREMBE E., TROLL C., *Das Luftbild in seiner landschaftlichen Aussage*, Bad-Godesberg, 1960, 82 p., Selbstverlag der Bundesanstalt für Landeskunde und Raumforschung, Heft 3 ; nombreuses photos interprétées.

SCHMIDT-KRAEPELIN, E. et SCHNEIDER, S., *Luftbild Interpretation in der Agrarlandschaft und Beispiele ihrer Anwendung aus dem Lande Nordrhein-Westfalen*, Bad-Godesberg, 1965, 154 p., 71 photos et 27 h.t., Heft 7, de la même collection.

LEÇONS TYPES

L'HOMME SE NOURRIT.

(Classe de sixième expérimentale).

I. LES SOCIÉTÉS NATURELLES (1).

Comment, depuis le début de l'humanité, l'homme a-t-il pu subsister ?

PHOTO.

Chasse préhistorique. (Il y a 10.000 ans).

PHOTO.

Site de Solutré. (Il y a 10.000 ans). Ici, au pied de cette falaise on a retrouvé des milliers d'ossements d'animaux.

A1 - Comment expliquez-vous cet entassement d'os ?

B1 - Pour chasser les animaux vers la falaise, l'homme était-il seul ou s'est-il uni à un groupe ? Pourquoi ? De nos jours, les rabatteurs existent-ils encore ?

Cette façon de subsister existe-t-elle encore de nos jours ?

Texte 1.

Après la débâcle, au printemps, les Esquimaux préparent la grande saison de la chasse et de la pêche : on met en état les filets et le harpon ainsi que le kayak qui servira aux déplacements.

Pendant les longues journées d'été, l'Esquimau chasse les rennes sauvages, les ours blancs, etc... Il pêche le saumon que l'on consomme cru pour économiser le combustible. Les instruments sont simples : le harpon et la trappe.

F. GAY, *Géographie*, Coll. Hatier, 1950.

(1) Le texte qui suit constitue le début du cours expérimental correspondant au projet de programme d'histoire paru dans *Cahiers de Clio*, n° 15, Bruxelles, 1968. Il s'inspire des principes méthodologiques décrits par M. PROMEYRAT dans le fasc. n° 14. Le cours complet de 6e a été appliqué dans dix-sept écoles secondaires avec un grand succès. Certaines notations renvoient à d'autres passages du syllabus non reproduit ici. Il est possible d'obtenir toute documentation relative à cette expérience en s'adressant au secrétariat de la revue.

Localisez.

- A2 - Quand se déroule la chasse ? Quand se prépare-t-elle ? Que chasse l'Esquimau ?
- B2 - Quels sont les deux instruments employés ? Doit-on être plusieurs pour chasser ?
Peuvent-ils rester sur place ? Pourquoi ? Qu'emploie l'Esquimau pour se déplacer ?
- C2 - De nos jours, les Esquimaux vivent en groupes peu nombreux. Pourquoi ?
La chasse peut-elle nourrir un grand nombre d'hommes ? Pourquoi ? Expliquez.
- A3 - La nature fournit-elle d'autres nourritures que la viande ? Quoi par exemple ?
- B3 - Vous, avez-vous déjà ramassé ou cueilli certains aliments sauvages ? Lesquels ? Les avez-vous trouvés près de chez vous ?
- C3 - Ces aliments recueillis par vous, auraient-ils pu nourrir votre famille durant longtemps ? Pourquoi ?

Texte 2.

Or Abel devint pasteur de petit bétail et Caïn cultivait le sol. Le temps passa et il advint que Caïn présenta des produits du sol en offrande à Yahvé, et qu'Abel, de son côté, offrit les premiers-nés de son troupeau, et même de leur graisse.

*Bible, Genèse, 4, Bible de Jérusalem.
(Il y a 3 200 ans. Vers 1 200 av. J.-C.).*

- A4 - Selon la Bible, un des plus anciens écrits, à quelles activités s'adonnaient Caïn et Abel ?
- B4 - Quelle différence existe-t-il entre pasteur et chasseur ? Entre cueilleur et agriculteur ?
- C4 - Les éleveurs vont-ils former de grands groupes ? Pourquoi ?
- C5 - Localisez les grandes régions d'élevages actuelles. (Carte H. Les genres de vie ; page 17).

Questions résumées.

- A6 - Quels aliments ont pu se procurer les premiers hommes ? Comment ?
- B6 - Quels inconvénients trouvez-vous à la chasse et à la cueillette ? (B2 - C2 - C3, page 20).
- C6 - Selon la Bible, quels sont les deux nouveaux moyens de se procurer de la nourriture ?

Vocabulaire.

- société : ensemble d'hommes vivant selon des lois communes.
- pasteur : berger.
- Esquimau : (en norvégien = mangeur de chair crue) habitant du cercle polaire.
- sauvage : à l'état naturel, non cultivé, non domestiqué.

II. LOCALISATION DANS LE TEMPS ET L'ESPACE.

Dans l'espace : (localisation spéciale).

Nous avons localisé les grandes régions d'élevage en les indiquant du doigt sur la carte. Mais si nous devons aider un ami qui se trouve devant la carte, nous ne pouvons plus nous contenter de MONTRER.

Pour localiser un élève dans la classe, nous devons prendre *un point de repère* (tableau, bureau ou un autre élève) et indiquer s'il se trouve à droite, à gauche, en avant ou en arrière.

En géographie, on utilise les termes NORD, SUD, EST, OUEST.

DONC, POUR TOUTE INDICATION SUR UNE CARTE, nous DEVRONS TOUJOURS prendre un POINT DE REPERE (mer, continent, montagne, fleuve...) et localiser PAR RAPPORT à ce point. (N-E ou S-E par exemple).

Exercice.

Reprenons la localisation des zones d'élevage et, de notre place, indiquons à un ami l'endroit précis où se situe chacune d'elles sur la carte murale.

Dans le temps : (localisation chronologique : en grec *chronos* = le temps).

Nous avons parlé d'Esquimaux, de la Bible, nous avons vu certaines photographies ; tous les faits évoqués ne datent pas de la même époque.

Nous devons donc les CLASSER. Ici encore nous devons prendre un *POINT DE REPERE*.

Si nous parlons des vacances, nous prenons comme repère AUJOURD'HUI et nous disons : il y a 8, 10, 12 jours DEPUIS la fin des vacances.

Si nous parlons d'une époque plus lointaine, nous prenons cette année-ci comme point de départ, comme REPERE et nous compterons

le nombre d'années (exemple : j'ai eu la rougeole il y a trois ans, je suis entré à l'école primaire il y a 7 ans...).

DONC POUR DATER UN DOCUMENT nous déterminerons combien d'années nous séparent de ce document en prenant comme **REPERE L'ANNEE DANS LAQUELLE NOUS NOUS TROUVONS**. (Il y a 150 ans, il y a 2.300 ans par exemple).

Exercice.

Reclassons chronologiquement (sur une feuille de farde ou dans le cahier d'exercices) les deux textes (Bible et Esquimaux) et les vues (chasse préhistorique et Solutré).

III. PREMIERS PAS DE L'AGRICULTURE.

Où est née l'agriculture ?

Texte 3.

Ce sont certainement (les habitants du Delta) qui, de tous les hommes habitant les autres pays et le reste de l'Egypte, recueillent les produits de la terre avec le moins de fatigue ; ils ne peinent pas à creuser les sillons avec l'araire ni à manier la houe... mais, quand le fleuve, de lui-même est venu arroser leurs champs et qu'après les avoir arrosés il s'en est retiré, alors chacun d'eux ensemence son champ et y lâche les pourceaux, puis, lorsque ceux-ci, en piétinant, ont enfoui la semence, ils attendent le temps de récolter.

Hérodote, II, 14. (500 av. J.-C., il y a 2 470 ans).

A1 - Dans l'ordre, quelles sont les opérations décrites ? A quoi servent les porcs ? Pourquoi s'enfoncent-ils ?

B1 - Que n'ont pas fait les habitants du Delta ? Pourquoi ?

Texte 4.

L'Egypte ne ressemble ni par son terrain ni à l'Arabie qui est voisine, ni à la Libye, ni à la Syrie ; la terre y est noire et friable, étant formée d'alluvions que le fleuve a apportées d'Ethiopie, au lieu qu'en Libye nous savons que le sol est rouge et plutôt sablonneux...

Hérodote, II. (500 av. J.-C.), il y a 2 470 ans)

A2 - Comment se présente la terre en Egypte ? De quoi est-elle formée ? D'où viennent les alluvions ?

PHOTO.

Vallée du Nil.

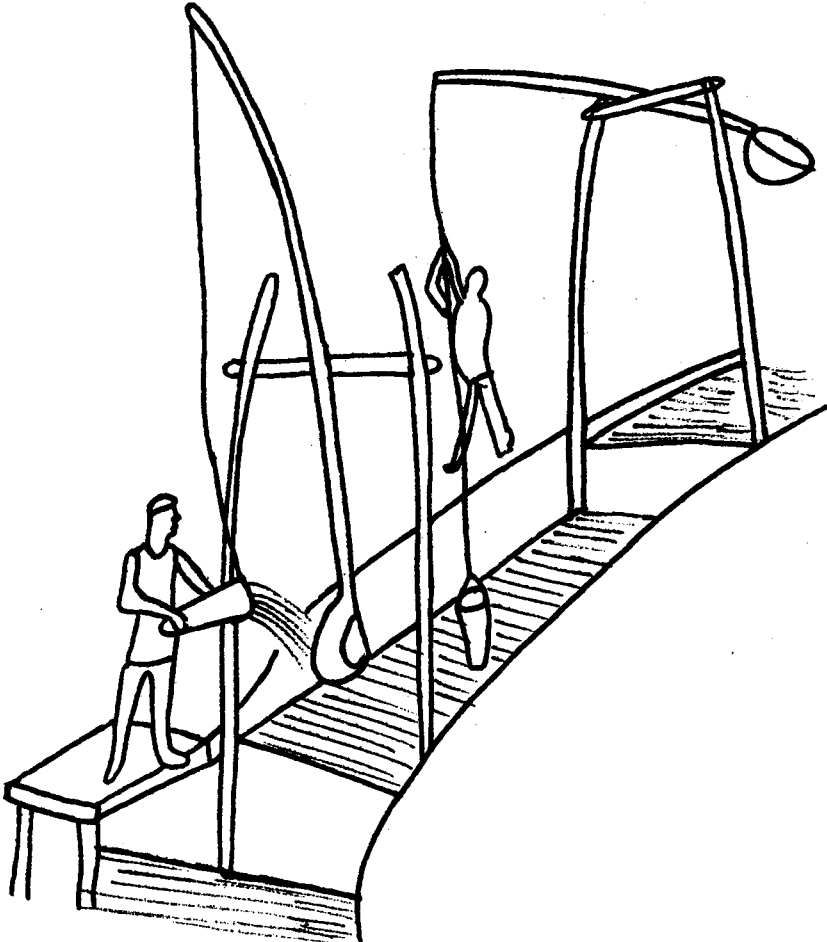
- B2 - Quelle est la largeur de la bande cultivée ? Pourquoi n'a-t-elle pas la même importance partout ?
- C2 - Sur la carte 1 « Les vallées alluviales », page 24, trouvez des régions semblables à l'Égypte.
- A3 - Quelle précision supplémentaire apporte la photo ?
- B3 - La photo montre-t-elle certaines choses que l'on trouvait dans le texte ? Lesquelles ?
- C3 - Quel est l'intérêt d'examiner deux documents au lieu d'un seul pour connaître un fait ?
Comment étendre la région cultivée ?

PHOTO.

Shadouf égyptien (1.500 av. J.-C., il y a 3.500 ans)
(1960, actuellement).

CROQUIS 1.

Fonctionnement du shadouf.



A4 - Décrivez. Relevez les différentes parties.

B4 - Décrivez son fonctionnement. Dessinez le shadouf au moment où l'on puise l'eau et au moment où l'on verse. (Au cahier d'exercices).

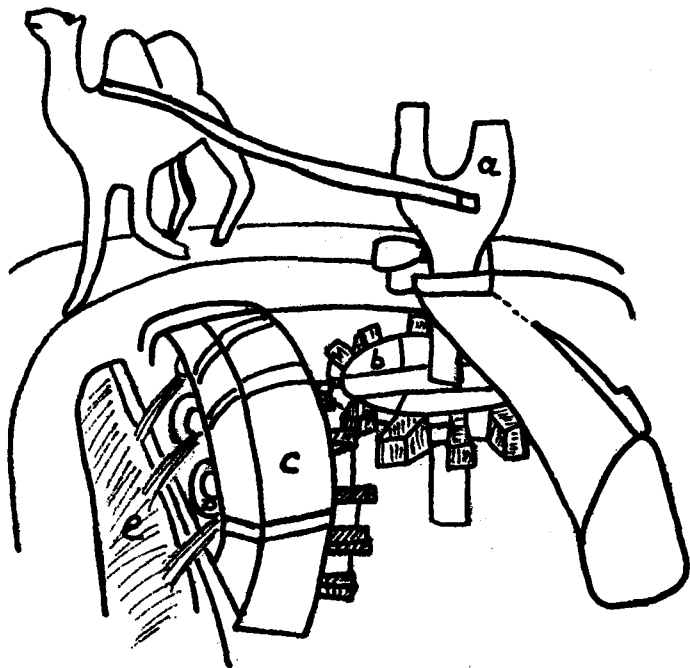
C4 - Pourquoi place-t-on 3 ou 4 shadoufs l'un au-dessus de l'autre au lieu d'en employer un seul ?

PHOTO.

Noria (1966).

CROQUIS 2.

Fonctionnement de la noria.



- a. axe.
- b. roue horizontale.
- c. roue verticale.
- d. récipients.
- e. eau.

A5 - Décrivez les différentes parties.

B5 - Décrivez le fonctionnement. Quel rôle joue le chameau ? Qu'entraîne l'axe (a) ? Qu'entraîne la roue horizontale (b) ? Comment ? Quel rôle joue la roue verticale (c) ?

C5 - Pourriez-vous expliquer le fonctionnement à l'envers ? (D'où vient l'eau ? Qu'est-ce qui l'amène au-dessus ?) Pourquoi la roue verticale tourne-t-elle ? Pourquoi la roue horizontale tourne-t-elle ?

Questions résumées.

A6 - Où est née l'agriculture ? Pourquoi là-bas ?

B6 - Comment peut-on étendre les cultures là où les fleuves ne débordent pas ?

C6 - Comment irriguait-on ? Avec quels instruments ?

Exercices à domicile.

1. Sur le planisphère muet, carte n° 2, page 26, et en vous servant de la carte des précipitations, carte C, page 11, indiquez par des hachures vertes les régions où l'irrigation est nécessaire.
2. Sur la ligne du temps, au cahier d'exercices, dans le quart supérieur de « L'homme se nourrit », reportez le mot shadouf à la hauteur de la date de la première apparition et en 1969, hachurez en noir entre ces deux dates.
3. Dessinez le delta du Nil sur le planisphère muet, carte n° 2, page 26, (en rouge). Indiquez également le nom de la Mésopotamie, du Yang-Tsé-Kiang et du Mékong.
4. Coloriez, en tenant compte du conseil, les différentes pièces des croquis.

Exercices.

- A7 - Des deux instruments, lequel vous paraît le plus intéressant pour le paysan ? Pourquoi ?
- B7 - A votre avis, lequel du shadouf ou de la noria a le meilleur rendement ? De quand date le shadouf ? Localisez chronologiquement. Quand cesse-t-il d'être employé ?
- C7 - D'après la carte des régions climatiques, carte B, page 10, où ces instruments d'irrigation s'emploient-ils ? Pourquoi pas chez nous ? Sachant qu'en Hesbaye la nappe d'eau se trouve à 25 mètres de profondeur, pourriez-vous expliquer pourquoi on n'a jamais employé le shadouf mais plutôt le puits ?

Vocabulaire.

- irrigation : action d'amener l'eau (pour abreuver les plantes par exemple).
- alluvions : dépôts, par un fleuve, de terres arrachées aux berges sur son parcours.
- drainage : action de dessécher un sol humide au moyen de canaux d'évacuation.
- noria : machine hydraulique, mue par un animal, formée de godets attachés à une chaîne sans fin et qui sert à monter l'eau.
- shadouf : appareil à bascule qui sert à élever l'eau.

Un conseil.

Coloriez les pièces des machines non pour « faire un beau dessin » mais pour bien comprendre le mécanisme. Utilisez une couleur différente par lettre.

N. SPROKEL, G. DEJARDIN et G. DENOISEUX.

CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

IMPREVISIBLES NOUVEAUTES.

de Frédéric ROSSIF.

Origine : française.

Version : originale - Couleurs et N.B.

Métrage : 35 mm. - 450 m. — 16 mm. — 180 m.

Durée : 17 minutes.

B.I.F.O. Bruxelles.

THEME :

Court historique au sujet du pétrole ; importance acquise par celui-ci dans notre vie actuelle ; les industries de base.

CONTENU :

Des bouillonnements crèvent une boue épaisse. Après l'image d'un derrick primitif, nous passons en revue les découvreurs, au siècle dernier, de cette richesse qu'est le pétrole.

Nous allons voir défiler également les travailleurs : les ouvriers au flanc d'une montagne, un puisatier remontant dans sa cuve, le déversement de tonneaux emplis d'huile minérale. Nous allons encore assister à des jaillissements hors du sol, partout, même dans les déserts. Où il y a le pétrole, les arbres sont abattus, les monstres mécaniques défrichent ; les hommes dressent des poteaux, posent des tubes métalliques énormes et les enrobent de produits protecteurs. Toutes les contrées du monde voient le même spectacle ; chez les derviches comme chez les Mongols, c'est la plongée de tuyaux dans le sol. Le film nous retrace cette histoire en une succession frénétique de plans.

Depuis le moment où Clémenceau visitait les tranchées en 1914, depuis les taxis de la Marne que nous voyons défiler, nous avons eu les tanks, nous avons eu les eaux enflammées de la Tamise pour empêcher une invasion éventuelle, nous avons eu en 1944 le débarquement allié, et nous vivons dans un grouillement de voitures automobiles. Le pétrole a favorisé une sorte de folie collective.

Une carte nous présente les grandes routes du pétrole dans le monde. Les événements de Suez troublent le circuit. Les voyants lumineux qui nous indiquaient les endroits où le pétrole faisait vivre l'industrie, s'éteignent. Mais le dispositif de sécurité joue, et les voies de transport changent sur les océans. La famine de combustible liquide est conjurée.

Dans le désert africain, non loin de l'Europe, des derricks s'élèvent. Au sein des mers, des hommes-grenouilles creusent, pour aménager l'endroit où il faudra forer. D'autres derricks montent, mais, cette fois, au-dessus des vagues marines, sous lesquelles jaillit le pétrole.

Ailleurs, des usines captent le gaz naturel des terrains pétroliers. Partout, des usines sont au travail, grâce à l'huile souterraine, dont l'importance économique et sociale a changé la face du monde. Grâce au pétrole, nous avons des faucheuses et des batteuses géantes ; les autos roulent, les hélicoptères et les avions — dont voici les ancêtres — se sont envolés.

Certains points du Sahara sont à présent hérissés de bâtis d'acier ; des réservoirs énormes accueillent le liquide précieux ; les richesses cachées dans le sol sont exploitées sur place. Et cette exploitation exige des installations compliquées dans d'immenses usines. Il faut toujours plus de pétrole, il faut creuser de nouveaux puits pour fournir à l'alchimie moderne, dont nous voyons en gros plans quelques manifestations, l'indispensable matière première, ce pétrole qui tombe ici goutte à goutte, au cœur de la brillance nocturne des usines, dans la perfection technique d'incroyables installations.

L'étonnante succession des images — toutes de premier ordre — donne bien l'impression de l'envahissement du monde par le pétrole et par tout ce qui en vit ou tout ce qu'il fait vivre.

ENSEIGNEMENT :

Culture générale. Enseignement technique. Ecoles d'ingénieurs universitaires ou d'ingénieurs techniciens.

PIPE-LINE.

Pays : U.S.A.

Producteur : United Films.

Format : 16 mm. - Noir et blanc.

Version : française.

Commentaire : français.

Durée : 9 minutes.

M.E.N.

Le film décrit la construction, pendant la 2^e guerre mondiale, d'un pipe-line destiné à amener le pétrole du Texas jusqu'à Philadelphie. Les images illustrent très clairement toutes les phases des opérations techniques. La date à laquelle le film a été tourné explique un commentaire dont le ton militariste est un peu gênant.

Les explications sont très faciles à suivre.

Ce film peut convenir en 5^e - 1^{re} — Histoire des techniques.

L'EAU ET LA PIERRE.

de C. VILLARDEBO.

Origine : française.

Version : originale - N.B.

Métrage : 35 mm. - 580 m. — 16 mm. - 232 m.

Durée : 20 minutes.

Genre : documentaire.

B.I.F.O. : Bruxelles.

THEME :

Vues de Grèce ; bateau dans un petit port ; chevauchée à dos d'âne ; îles multiples ; oliviers, temple antique et ruines ; navires brisés au bord de la mer ; autels effondrés ; cimetière des héros morts... Les colonnes d'Olympie retournent à la terre ; les fûts magnifiques gisent sur le sol. Mais, dans la ville, c'est le mouvement des véhicules modernes. Des types populaires passent, casqués de chiffons. Des hommes goudronnent une route. Des siècles de désordre, d'oppression, d'humiliation ont marqué les Grecs de l'incertitude du lendemain ; des femmes baissent dévotement des reliques et des images saintes.

Une ville avec son mouvement, son marché, les scènes de la rue où passent des popes devant les échoppes des gagne-petit. Des ouvriers, coude à coude, mangent du pain sec et des poissons contenus dans des écuelles.

Dans les cafés aux tables touchant le mur, ou sous un arbre, des Grecs boivent des verres d'eau fraîche. Gros plans d'hommes jeunes et vieux et de quelques femmes. Tout près, un théâtre de silhouettes (Karageuz). Rappel de l'exode de 1912 : plus d'un million de Grecs déportés d'Asie Mineure par les Turcs sont arrivés en Grèce. Des vieilles racontent les souffrances endurées, dont le souvenir est gravé dans la mémoire populaire.

La vie se poursuit, la banlieue se peuple ; sept années d'occupation étrangère, puis la guerre civile, ont marqué les gens ; sous la tonnelle au bord de la mer, près des enfants jouant sur la plage, s'élèvent des chants nostalgiques.

Au repos méridien, les hommes exécutent une danse populaire : c'est un moyen d'expression dans une vie d'exil, que ce soit la mélancolie ou le rythme guerrier. Au milieu du café où déjeunent quelques clients, au son d'un orchestre populaire avec violon, tympanon, guitare, flûte et tambourin, des ouvriers dansent seuls ou à deux, concentrés sur eux-mêmes. Film étrange, inattendu, nostalgique.

BRANCHES :

Histoire, géographie humaine, sciences sociales.

LA JUNGLE ET LA CHARRUE.

Producteur : AMA FAO.

Format : 16 mm. - Noir et blanc.

Version : française.

Commentaire : français.

Durée : 28 minutes.

M.E.N.

Le film montre l'intervention de l'UNESCO à Ceylan pour remettre en état des régions anciennes de culture. Les faits sont dispersés et leur ordre de présentation est assez diffus, mais l'intérêt réside dans l'enseignement par l'UNESCO de techniques nouvelles à une population sous-développée.

Pour les 5^e et 1^{re} (fonctionnement des organismes internationaux).

LES BERBERES DU HAUT ATLAS.

Réalisateur : Dick VAN SIJN.

Format : 16 mm. - Couleurs.

Version : française.

Commentaire : français.

Durée : 21 minutes.

M.E.N.

Vie quotidienne des Berbères du Maroc. L'intérêt est axé sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce qui sont abondamment et clairement illustrés. Il y a quelques longueurs à la fin du film et les couleurs sont malheureusement très mauvaises.

Le film permet une sensibilisation à la vie rurale primitive ancienne et à ses survivances actuelles.

A employer en 4^e et 1^{re}.

LA FRANCE ROMANE.

de Ed. LOGEREAU.

Origine : française.

Version : originale - N.B.

Métrage : 35 mm. - 560 m. — 16 mm. - 224 m.

Durée : 20 minutes.

B.I.F.O. : Bruxelles.

THEME :

L'art religieux architectural de la période romane française.

CONTENU :

L'image part d'une crypte romane et passe à des piliers de soutien. Vers l'an mil, les naïves sculptures des chapiteaux sont inspirées par les principes chrétiens. Des gros plans nous en montrent la transformation graduelle et l'amélioration progressive. Les figures de saints apparaissent.

Dans l'Aveyron, Conques offre dans ses beaux paysages l'église Sainte-Foi, qui nous sert de point de départ pour l'examen de divers types d'autres sanctuaires de même inspiration architecturale, vus du dehors et de l'intérieur. Les ornements des chapiteaux sont particulièrement intéressants. Les visages des personnages sont figurativement de plus en plus exacts. Architectes, peintres et tailleurs de pierre unissent leurs efforts avec bonheur.

Le choix des thèmes est vaste. Ce sont les moments marquants de l'Histoire Sainte, Jonas sortant de la baleine, les trois Marie, l'ange du Seigneur chassant Adam du Paradis terrestre. Les chevaliers apparaissent ; saint Nectaire ressuscite un mort ; une église porte son nom, comme une autre, juchée sur un pic rocheux du Puy, porte le nom de saint Michel.

Dans le Poitou, la décoration des églises est frappante. Le nombre des très beaux monuments religieux romans en bon état ou en ruine est considérable. On y trouve d'étonnantes images. Les façades sont mises en valeur. Les statues de pierre qui les ornent jouent au seuil du temple les drames de la foi.

L'intérieur et l'extérieur de l'Eglise Saint-Hilaire, à Poitiers, sont très bien mis en valeur, et la caméra en donne de fort beaux détails.

Sainte-Croix, à Loudun, offre des piliers massifs. Il y avait là un monastère important, à la tour imposante.

Le clocher de Cluny est tout ce qui reste de l'abbaye. Nous pouvons cependant contempler encore l'intérieur de l'église et un remarquable tympan sculpté.

Ici, saint Bernard a prêché la deuxième croisade. Dépouillée, nue, sévère, voici l'abbaye de Fontenoy. Son austérité contraste avec les chapiteaux historiés de Cluny, où nous retrouvons des exemples de la philosophie du moyen âge. Passent Adam et Eve, l'histoire sculptée de la Vierge, le démon de la luxure, la tentation des saints par la femme ; les meurtres et les suicides qui lui sont dus ; le jugement dernier (tympan du portail de Moissac : l'apocalypse selon saint Jean).

A Conques, c'est le Christ majestueux de l'église Sainte-Foi qui établit le partage final : à gauche les mauvais riches, les impies, à droite les élus marqués d'une lumière.

Sur la route d'Espagne, à Toulouse, nous trouvons Saint-Cernin, d'où nous pouvons contempler un remarquable panorama. Déjà là,

nous voyons l'influence des thèmes arabes et byzantins. A Saint-Gilles du Gard, la passion du Christ est retracée en courts épisodes, pour permettre à la foule des fidèles d'accéder aux récits de l'Evangile. La photographie des motifs est traitée en excellents gros plans.

Une galerie de cloître permet d'expliquer la vie des moines de l'époque ; les emplacements étaient souvent sauvages ; mais on y trouvait l'ascension de la pierre vers le ciel.

Les monastères et les églises romanes tentaient la création d'un ordre du monde où l'homme ait sa place. Chartres, par le portail royal de sa cathédrale, s'ouvre sur le monde extérieur.

VALEUR :

L'intérêt du film reste soutenu, en dépit de l'apparente aridité du sujet. Le commentaire est intéressant et parfois même contient des pointes d'humour léger. De nombreux gros plans aident à la compréhension complète des explications. Le rôle de l'humanisme occidental, avec, sinon la foi, du moins la charité et l'espérance, est mis à l'avant-plan.

PICASSO.

de L. EMMER.

Origine : italienne.

Version : française - Couleurs.

Métrage : 35 mm. - 1.500 m. — 16 mm. - 600 m.

Durée : 55 minutes.

Genre : biographie.

B.I.F.O. : Bruxelles.

THEME :

Vie d'un grand peintre et évolution de sa pensée artistique.

THEME :

Picasso est surpris au travail dans son atelier.

Nous voyons quelques-uns de ses dessins et de ses tableaux. Sous sa main surgit un paysage au fusain. D'autres dessins nous sont montrés en gros plans pour nous permettre d'en apprécier la facture.

Le père de Picasso était un peintre espagnol. Pablo, son jeune fils, dessinait également. Il vivait avec sa sœur Lola, dona Maria, sa mère, et son père don Jose Ruis.

Pablo Picasso, adolescent, dessine sa première colombe. Il exécute nombre de croquis à la rue, au port. Ses portraits dessinés sont fouillés. En 1901, le voici à Paris ; il s'y installe en 1904. Il emploie alors une autre technique : les crayons de couleur et la couleur même. Ses caricatures de cette époque ont été prises sur le vif. On y trouve l'influence de

Toulouse-Lautrec, comme en ce portrait de Bibi-la-Purée. Mais, il dessine encore cet enfant à la colombe, des pauvres, des mendiants, des errants des faubourgs, et cet étonnant portrait d'un jeune borgne.

Nous entrons dans la période bleue : les tableaux sont empreints de pitié et de tristesse, dans une étonnante luminosité.

Picasso compose une allégorie sur la vie, avec des images d'amour et de maternité.

Nous entrons dans la période rose : sujets et conception changent : clowns, saltimbanques, baladins.

Pablo fréquente Apollinaire, Alfred Jarry, Matisse, Braque, Derain et son art se renouvelle. La sculpture espagnole ancienne et l'art nègre l'inspirent.

En 1906-1907, il peint les « Demoiselles d'Avignon ». C'est le dépouillement, l'ascension du cubisme, la dislocation de la réalité, la violence des couleurs et des lignes. Les visages se schématisent, les paysages sont recomposés dans un espace à deux dimensions. La nature est perdue de vue et l'homme oublié.

En 1913, Picasso est le génie de l'art moderne. D'alors date « Ma folie ». En 1914 et 1917 se produit un retour aux couleurs éclatantes. Le corps humain surgit à nouveau, comme dans cet « Arlequin » ou cette femme. Mais 1918 voit une période néo-classique. L'artiste recompose le visage et les corps : ainsi l'enfant au mouton, inspiré par l'amour paternel du peintre pour son fils Paulo, dont il fait un portrait ravissant, frais et sensible.

Le génie ne s'arrête pas. Les arènes ensoleillées l'inspirent. Il lance un défi aux convenances par l'invocation aux monstres, il crée des sculptures étranges, il fait naître des dessins effrayants dans lesquels le corps humain n'obéit plus aux lois naturelles.

En même temps, il exécute d'étonnants portraits d'enfants pauvres, de misérables hères.

Nous sommes en 1934 ; la guerre civile ravage l'Espagne, Guernica est anéantie par les bombes nazies. Ce crime inspire à Pablo Picasso des images horribles, des monstres apocalyptiques, et il en fait une vaste composition qui fut exposée en 1937.

Mais surgit une nouvelle manière, aux œuvres heurtées, étranges, qu'analyse la caméra. Les coups de pinceau sont épais et les compositions étonnantes. Cependant, en ce portrait de jeune femme est évoquée la dignité humaine, de même qu'en un portrait d'enfant contrefait avec des colombes sur une chaise ou sur une table. C'est la période des sculptures hallucinantes, parmi lesquelles la statue de l'homme au mouton est un appel à l'espoir.

En 1944, Picasso est à Antibes, devant la Méditerranée. Il occupe une maison dont les murs intérieurs portent des dessins en apparence malhabiles, mais en réalité d'art consommé. Les parois anciennes du Palais Grimaldi gardent les exemples de la manière nouvelle du peintre,

lequel fait de la céramique dans un atelier, d'où sortent des plats éclatants de couleur, des statuettes et des vases qu'il décore.

Il consacre des toiles aux enfants. Les visages sont schématiques, et cependant vivants ; la tendresse et l'imagination fantastique se marient.

En 1952, Picasso peint une immense composition opposant la guerre et la paix. Sur le bouclier du défenseur de la paix figure la célèbre colombe. Nous voyons, à Vallauris, Picasso au travail dans son atelier, cherchant une composition nouvelle au moyen d'objets disparates, pierres, vases, feuillages. Nous le voyons aussi préparer une pièce à confier au feu, décorer une assiette en grattant la couche supérieure pour l'exécution du moule d'où sortiront les copies. Le travail apparaît en gros plan, devant un ouvrier potier à l'œuvre. D'un pot, Picasso fait une colombe. Le visage attentif, il peint l'argile qu'il vient de modeler et que le four en feu accueille.

Enfin apparaît la chapelle désaffectée de Vallauris ; Picasso dessine sur les murs intérieurs. D'étonnants personnages s'échappent sans arrêt de son fusain. Le peintre gravit une échelle, en descend, continue sa création, et la fresque naît grâce à la surprenante maîtrise du grand artiste.

Film de premier ordre, clair et ordonné, passionnant de bout en bout. Le commentaire critique de l'œuvre du peintre est de premier ordre, à la fois intelligent et pénétrant. Musique remarquablement appropriée aux images fort belles et bien prises. Couleurs excellentes.

BRANCHES :

Ecoles de beaux-arts, cours d'art de l'enseignement moyen et technique, culture générale, illustration d'une conférence sur Picasso.

Josette DEBACKER.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE



SCIENCES SOCIALES.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE.

RUBRIQUES.

- I. Bibliographies.
- II. Ouvrages de références.
- III. Documentation et Information.
- IV. Sciences humaines. - Ouvrages généraux.
- V. Démographie.
- VI. Histoire économique et sociale.
- VII. Sociologie générale et méthodes.
- VIII. Sociologies spéciales.
- IX. Problèmes sociaux particuliers.
- X. Economie sociale et prospective.
- XI. Economie - sociétés - politique.
- XII. Anthropologie.
- XIII. Ethnographie et ethnologie.
- XIV. Linguistique.
- XV. Psychologie.
- XVI. Actualités.
- XVII. Divers.
- XVIII. Revues.

Cette bibliographie n'a d'autre prétention que de mettre à la disposition des professeurs de SCIENCES SOCIALES de l'enseignement secondaire et normal, un premier instrument de travail.

Elle reprend, à de très rares exceptions près, des ouvrages récents, de langue française et d'accès facile.

Il est donc recommandé à ceux qui voudraient avoir une vue plus large des problèmes de se reporter aux ouvrages cités sous la rubrique I. Bibliographie.

Les professeurs peuvent également utiliser avec profit les bibliographies annexées aux programmes officiels des diverses disciplines

de sciences humaines : géographie, histoire, morale, pédagogie, psychologie, sciences économiques et sociologie.

Certaines collections s'avèrent plus accessibles aux élèves, notamment :

Collection « QUE SAIS-JE ? », Paris, P.U.F.

Collection « U », Paris, Armand Colin.

Il en est de même de certains ouvrages qui, dans la présente bibliographie, sont précédés d'un astérique.

I. BIBLIOGRAPHIE.

Alphabetische Catalogus van de boeken en brochures van het Internationaal Instituut voor sociale geschiedenis, Amsterdam, G. K. Hall et C^o Publications, 1969 (290.000 titres).

Bibliographie internationale de sociologie, Paris, Unesco, depuis 1950. A partir de 1962, Stevens et Sons, Londres.

Bibliographie internationale d'anthropologie sociale et culturelle, Paris, Unesco, depuis 1957.

Bibliographie internationale de science politique, Paris, Unesco, depuis 1954.

Bibliographie internationale de science économique, Paris, Unesco, depuis 1955 - Depuis 1957 (des services économiques).

BRAGARD, R., *Bibliographie choisie de l'Histoire*, dans *Histoire et enseignement*, 17^e et 18^e années, Bruxelles, Librairie encyclopédique, 1968-1969.

CUVILLIER, A., *Manuel de sociologie*, 2 vol., Paris, P.U.F., 1962. Très importante bibliographie comprenant : 1. Bibliographies ; 2. Dictionnaires et encyclopédies ; 3. Recueils périodiques et revues (France, Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Amérique du nord, Allemagne, Italie, Espagne, Amérique latine, Roumanie, Turquie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, U.R.S.S., Pays scandinaves, Suisse, Inde, Japon, internationaux) ; 4. Principales collections ; 5. Textes choisis et lectures ; 6. Ouvrages généraux et manuels ; 7. Centres de documentation.

Instituts Solvay, Institut de Sociologie, Monographies bibliographiques, publ. par l'Intermédiaire sociologique, Bruxelles, depuis 1911.

SULLEROT, E., *Les aspects sociaux de la radiotélévision, confluences*, Paris, Mouton, 1966.

VOYENNE, B., *Guide bibliographique de la presse*, Paris, Centre de Formation des Journalistes, 1959.

VAN SANTBERGEN, R. et ZUMKIR, A., *Bibliothèque d'histoire pour les écoles normales et les établissements d'enseignement secondaire*, dans *Cahiers de Clio*, fasc. 2, Bruxelles, ESSEO, 1965.

II. OUVRAGES DE REFERENCE.

* BIROU, A., *Vocabulaire pratique des sciences sociales*, Paris, Ed. ouvrières, 1966.

BOUDON, R., LAZARSFELD, P., *Méthodes de la sociologie*, T. 1. : *Le vocabulaire des sciences sociales, Concepts et indices*, Paris, La Haye, Mouton, 1965.

— Le vocabulaire des sciences sociales traite de la relation entre les concepts et les indices. Le problème est double. D'abord il consiste à se demander comment un concept, issu du langage courant ou de la réflexion théorique sur la réalité sociale, peut être traduit en une mesure. Une telle question est absolument générale. Toute proposition sociologique, proposition de fait (la foi religieuse est en déclin) ou proposition théorique (une organisation bureaucratique du travail entraîne l'insatisfaction) suppose un accord intersubjectif sur le classement des éléments de l'échantillon retenu pour la vérification : ainsi, une proposition comme la seconde ne peut être vérifiée que si les observateurs indépendants s'accordent pour classer de la même façon un ensemble d'organisation relativement à leur degré de bureaucratisation. Comment réaliser cet accord intersubjectif ? Telle est la question à laquelle répond le volume.

DES MAZIS, P., *Le vocabulaire de l'économie politique*, Paris, Rivière, M., 1965.

— Le vocabulaire autour de l'économie politique, le vocabulaire de l'économie politique en dehors et en dedans d'un milieu économique organisé. Excellent instrument de travail.

Dictionnaire de science économique, sous la direction de COTTA, A., Paris, Mame, 1968.

Dictionnaire des sciences économiques, publié sous la direction de ROMEUF, J., 2 vol., Paris, P.U.F., 1956.

MALIGNON, J., *Dictionnaire de politique*, Paris, Ed. Cujas.

* NOUSCHI, F., *Initiation aux sciences historiques*, Paris, Nathan F., 1967.

— Familiarisation avec les grandes collections, les livres de base et les aspects neufs de la science historique. Démographes, économistes, sociologues intéressés par les sciences de l'homme consulteront avec un vif intérêt cet ouvrage de référence d'une grande clarté.

* *Nouveau guide de l'étudiant en sociologie et morale*, Paris, Sedes, 1949.

* PUJOL, R., *Petit dictionnaire de l'économie*, Paris, Gonthier, 1967.

— Un outil de référence indispensable.

III. DOCUMENTATION ET INFORMATION.

* ALBERT, *La presse*, Paris, P.U.F., collection « Que Sais-je ? », n° 414.

* *Année (L') dans le monde. Les faits de 1967*. Parution 1968. Sous la direction de F. HEBERT-STEVENS, Grenoble, Paris, Arthaud, 1968, coll. « Notre Temps ».
— Grand journalisme de récapitulation.

* *Année (L') politique économique, sociale et diplomatique en France*, Paris, P.U.F., 1964.

* *Année (L') sociale*. Publiée par l'Institut de sociologie Solvay à Bruxelles, millésimée depuis 1960, sous la direction de G. SPITAEELS & S. LAMBERT.

* *Annuaire de l'U.R.S.S. Droit, économie, sociologie, politique, culture*, 1966. Paris, C.N.R.S., 1966 (Centre de recherches sur l'U.R.S.S. et les pays de l'Est). *Idem*, 1967, Paris, C.N.R.S., 1968, *Bilans sur un demi-siècle de régime socialiste*.

* BOIVIN, *Histoire du journalisme*, Paris, P.U.F., collection « Que Sais-je », n° 368.

- * CAZENEUVE, *Sociologie de la radio-télévision*, Paris, P.U.F., collection « Que Sais-je ? », n° 1026.
- * *Centre d'étude des techniques de diffusion collective*, Belgique, 1965, *Presse, radio et télévision aux prises avec les élections*, Bruxelles, Ed. de l'Institut de Sociologie, Université libre, 1968.
- * CLAUSSE, R., *L'éducation par la radio*, Paris, Unesco., 1949.
- * CLAUSSE, R., *L'information de presse. Critique de presse*, Bruxelles, Office de Publicité, 1953.
- * CLAUSSE, R., *Le Journal et l'actualité. Comment sommes-nous informés, du quotidien au journal télévisé ?*, Verviers, Gérard et Cie, 1967, coll. « Marabout Université », n° 133.
- Etude par un sociologue des difficultés juridiques, des aspects économiques, des incidences psychologiques de la « nouvelle » transmise par le journal et la radio. depuis la saisie par l'agence de presse jusqu'à la réception par le public au niveau national et international.
- * *Documentation française (La)*, Paris, I.P.N.
- ELLUL, J., *Propagandes*, Paris, 1962.
- * ELLUL, *Histoire de la propagande*, Paris, P.U.F., collection « Que Sais-je ? », n° 1271.
- * GROUPE 1985, *Réflexions pour 1985*. Documentation française.
- * GUINCHAT, Cl. et AUBRET, P., *La documentation au service de l'action*, Paris, Presses d'Ile-de-France, 1968.
- Sommaire : Qu'est-ce que la documentation ? - Les sources documentaires. - Comment procéder à une recherche ? - Comment classer, classer, ranger les documents ? - Comment les diffuser ?
- KAYSER, J., *Mort d'une liberté : techniques et politique de l'information*, Paris, 1968.
- PACKARD, V., *La persuasion clandestine*, Paris, 1958.
- * *Panorama mondial 1966. Documentation permanente* sous la direction de Denis de Rougemont, Bâle, Ed. académiques de Suisse, 1967.
- Evénements de 1966 présentés par une collaboration de qualité. Inventaire des événements significatifs de l'année mais aussi avec les lignes de force d'une époque (politique, économie, sciences, techniques, sports, faits sociaux, religieux, culturels).
- * PLAS de, VERDIER, *La publicité*, Paris, P.U.F., collections « Que Sais-je ? », n° 274.
- Presse (La) française, guide général méthodique et alphabétique*, Paris, Hachette, 1967.
- Double classement par matière et par ordre alphabétique, relatif non seulement à la presse usuelle d'information et de loisir, mais encore aux publications périodiques de caractère scientifique, technique ou professionnel.
- SALMON, R., *L'information économique clé de la prospérité, Inventaire critique des moyens actuels d'information économique en France*, Paris, Hachette, 1963.
- * SAUVY, A., *L'opinion publique*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 701.
- SCHRAMM, W., *L'information et le développement national. Le rôle de l'information dans les pays en voie de développement*, Paris, Unesco, 1966.
- SCHWOEBEL, J., *La presse, le pouvoir et l'argent*, Paris, Ed. du Seuil, 1968.
- Solution à la libération de la presse : les sociétés de rédacteurs, par un journaliste du « Monde », pour assurer un des droits de l'homme.

- * TERROU, *L'information*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1000.
- * VOYENNE, B., *La presse dans la société contemporaine*, Paris, A. Colin, 1963, Collection « U ».
- * WEILL, G., *Le Journal, Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris, La Renaissance du livre, 1934, Collection « L'évolution de l'humanité », n° 94.

IV. SCIENCES HUMAINES. - OUVRAGES GENERAUX.

- * *Aventure humaine (L')*, Encyclopédie des sciences de l'homme, 5 vol., Paris, Ed. de la Grande-Batelière, Genève, Ed. Kister, Bruxelles, Ed. Sequoia, 1967.
T. I. : *L'héritage de l'homme* ; T. II. : *L'organisation de la planète* ; T. III. : *Les sociétés modernes* ; T. IV. : *L'homme et les autres* ; T. V. : *L'homme à la découverte de lui-même*.

— Ouvrage collectif qui rassemble en 5 volumes luxueux des articles d'écrivains éminents et de spécialistes de premier plan en sciences humaines. Ils traitent de problèmes relatifs aux méthodes de l'histoire, à la géographie humaine, à l'économie politique, à la sociologie contemporaine, à la psychologie sociale et individuelle. Excellent pour donner une vue générale des problèmes qui intéressent les professeurs de sciences sociales.

BARBUT, M., *Mathématiques des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 1967.

BLOCH, M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Cahiers des Annales, Fasc. III, Paris, A. Colin, 1949.

BRAUDEL, F., *Histoire et sciences sociales : la longue durée*, dans : *Annales, Economies, Sociétés, Civilisation*, Paris, A. Colin, 1958.

CASTRO, J., (de), *Géopolitique de la faim*, Paris, 1952.

CLAVAL, P., *Régions, Nations, grands espaces. Géographie générale des ensembles territoriaux*, Paris, M.Th. Genin, 1968, « Géographie économique et sociale ».

FEBVRE, L., *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953.

FOUCAULT, M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, Collection « Bibliothèque des sciences humaines ».

— Ouvrage où apparaît dans sa spécificité le niveau des choses dites : leur apparition, leur enchaînement, leur cumul.

GEORGE, P., GUGLIEMO, R., KAYSER, B., LACOSTE, Y., *La géographie active*, Paris, P.U.F.

GIROD, R., *Attitudes collectives et relations humaines*, Paris, P.U.F., 1952, « Bibliothèque de sociologie contemporaine ».

GOTTMAN, J., *La politique des Etats et leur géographie*, Paris, 1952.

GUSDORF, G., *Introduction aux sciences humaines*, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Belles-Lettres, 1960.

GUSDORF, G., *Les sciences humaines et la pensée occidentale*, 5 vol., Paris, Payot, 1967. T. I. : *De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée* ; T. II. : *Les origines des sciences humaines* ; T. III. : *La révolution copernicienne* ; T. IV. : *La science de l'homme au siècle des lumières* ; T. V. : *Romantisme, positivisme, scientisme*.

GUSDORF, G., *Les sciences de l'homme sont des sciences humaines*, Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Belles-Lettres, 1967.

* *Initiation aux faits économiques et sociaux*, 3 vol., Paris, F. Nathan, 1967, Collection « J.L. Mathieu ». T. I. : *Les hommes : la population, la famille* ; T. II. : *Les besoins économiques et leur satisfaction* ; T. III. : *Les besoins économiques et leur satisfaction : l'homme au travail*.

— Manuel simple qui traite de problèmes intéressant un professeur de sciences sociales au niveau de l'enseignement secondaire qui désire fournir à ses élèves un outil commode. Il comporte des explications claires et précises, des documents textuels et iconographiques, des plans, des diagrammes, des cartes, des schémas suggestifs relatifs au monde et à la France. Un bref lexique complète chaque volume.

LE LANNOU, A., *La géographie humaine*, Paris, Flammarion, 1949-1950, Collection « Philosophie scientifique ».

MARROU, H.I., *De la connaissance historique*, Paris, Ed. du Seuil, 1954, Collection « Esprit ».

* MILLET, L., *Panorama des sciences humaines*, Paris, Bordas-Mouton, 1969.

MONNEROT, J., *Les faits sociaux ne sont pas des choses*, 1946.

PALMADE, G., *L'unité des sciences humaines*, Paris, Dunod, 1961, Organisation et Sciences humaines, Collection « J.C. Filloux ».

SORRE, M., *Les fondements de la géographie humaine*, Paris, A. Collin, 1943-1952. T. I. : *Les fondements biologiques, essai d'une écologie de l'homme* ; T. II. : *Les fondements de la géographie humaine*, 1re partie ; *Les fondements de la géographie humaine*, 2e partie ; T. III. : *Les fondements de la géographie humaine : L'habitat*.

SORRE, M., *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Paris, Rivière, 1957, Collection « Petite Bibliothèque sociologique internationale ».

VIET, J., *Les sciences de l'homme en France, Tendances et organisation de la recherche*, Paris, La Haye, Mouton, 1967.

— Excellent travail. Résultat d'une enquête du Conseil international des sciences sociales sur les relations des sciences de l'homme entre elles, sur leurs rapports avec les autres disciplines, sur les thèmes de recherches, sur les méthodes et les techniques ; problèmes de l'organisation de la recherche et de la diffusion des résultats.

Après ce bilan de synthèse qui constitue déjà par lui-même un véritable tour de force, le rapport présenté formule les conclusions suivantes :

1. Il faut parler des sciences de l'homme comme d'un ensemble qui ne se prête plus au découpage traditionnel suivant le fil des disciplines.

2. Il convient donc d'envisager la recherche en ce domaine sous son angle interdisciplinaire.

3. Comme il arrive dans les périodes de développement rapide, on distingue mal celles des lignes de recherche qui feront le plus progresser dans l'avenir la compréhension des phénomènes humains. Dès lors, il convient de laisser sa chance à toute tendance qui se manifeste de façon à lui permettre de faire ses preuves.

4. Dans le foisonnement actuel, deux aspects semblent communs à toutes les sciences de l'homme : a) la conscience de plus en plus aiguë de ce qu'est un fait scientifique et des exigences auxquelles il doit satisfaire ; b) un souci croissant de rigueur dans la définition des concepts et dans la déduction logique à laquelle ils se prêtent.

V. DEMOGRAPHIE.

ARIES, P., *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle*, Paris, Société d'éditions littéraires françaises, 1949-1950.

* ARMENGAUD, A., *Démographie et sociétés*, Paris, Stock, 1966.

— Rapport entre les mouvements démographiques et l'évolution des sociétés. Exemples pris dans le monde entier. Développements courts du XVe au XVIIe siècle. Le meilleur ouvrage d'initiation aux questions démographiques pour le grand public.

* ARMENGAUD, A., *La population française au XXe siècle*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1167.

* BEAUJEU-GARNIER, J., *Trois milliards d'hommes*, Paris, Hachette, 1965.

— Traité de démo-géographie. Bonne bibliographie.

BELTRAMONE, *La mobilité géographique d'une population. Définitions, mesures, applications à la population française*, Paris, Gonthier-Villars, 1966, Collection « Techniques économiques modernes ».

— Tableaux, statistiques, bibliographie. Essai de typologie des déplacements géographiques humains.

* BINDER, *La génétique des populations*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1283.

* BLOCH, G., PRADERIE, M., *La population active dans les pays développés*, Paris, Ed., Cujas, 1966.

— Il s'agit d'une étude des faits et problèmes démo-économiques de population active dans 6 pays développés : France, Italie, Allemagne fédérale, Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis. Les auteurs s'attachent successivement à la définition de la population active, à son apport à la population totale (taux d'activité) à son volume global, à sa structure (selon le sexe, l'âge, les critères socio-professionnels, la répartition géographique, l'établissement et le temps de travail) et aux mécanismes qui modifient cette structure.

* BONNEFOUS, E., *Le monde est-il surpeuplé ?*, Paris, Hachette, 1968.

CHASTELAND, J. C., *Démographie, bibliographie et analyse d'ouvrages et d'articles français*, Paris, Ed. de l'Institut national d'Etudes démographiques, 1962.

CHEVALIER, L., *Démographie générale*, Paris, Dalloz, 1952, Collection « Etudes politiques, économiques et sociales ».

* CIPOLLA, C. M., *Histoire économique de la population mondiale*, Paris, Gallimard, 1965, Collection « Idées ».

— Cet ouvrage offre une vue d'ensemble du développement démographique et économique de l'humanité avec tentative d'esquisse d'une histoire des grands courants qui ont présidé à l'accroissement et de la population et des richesses. Etude de l'explosion démographique, du sous-développement, de la diffusion, de la révolution industrielle et des connaissances techniques. Bibliographie surtout d'ouvrages de langue anglaise, tableaux, graphiques, cartes. Utilisation commode.

CITROEN, H. A., *Les migrations internationales, Un problème économique et social*, Paris, Librairie de Médecis, 1948.

FLEURY, M., HENRY, L., *Manuel de démographie historique*, Paris, Genève, Droz, 1967.

FLEURY, M. HENRY, L., *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, Institut national d'études démographiques, 1967.

- FROMENT, P., *Démographie économique. Les rapports de l'économie et de la population dans le monde*, Paris, Payot, 1947, « Bibliothèque scientifique ».
- GEORGE, *Géographie de la population*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1187.
- KEYFITZ, N., *Introduction to the mathematics of population*, Londres, Addison-Wesley Publ., 1968.
- LANDRY, A., *La révolution démographique*, Paris, Libr. du Recueil Sirey, 1934.
- LANDRY, A., *Traité de démographie*, Paris, Payot, 1949-1950, « Bibliothèque scientifique ».
- LEVI-STRAUSS, C., *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, La Haye. Mouton, 1967.
- MATTELART, A., *Géopolitique du contrôle des naissances*, Paris, Ed. Universitaires.
- MOUCHEZ, Ph., *Démographie*, Paris, P.U.F., 1964, Collection « Thémis ».
- PRESSART, R., *L'analyse démographique. Méthodes, résultats, applications*, Paris, P.U.F., 1961.
- REINHARD, M., ARMENGAUD, A., DUPAQUIER, J., *Histoire générale de la population mondiale*, Paris, Montchrestien, 1968.
- SAUVY, A., *Richesse et population*, Paris, Payot, 1944, « Bibliothèque économique ».
- SAUVY, A., *La population, ses lois, ses équilibres*, Paris, P.U.F., 1953, Collection « Que Sais-je ? ».
- SAUVY A., *Théorie générale de la population*, Paris, 1956.
- SAUVY, A., *La population*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 148.
- SAUVY, A., *La prévention des naissances*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 988.
- STASSART, J., *Les avantages et les inconvénients économiques d'une population stationnaire*, Liège, Faculté de droit, 1965.
- VIALATOUX, J., *Le peuplement humain*, Paris, Ed. ouvrières, 1957-1959.
T. I. *Faits et questions*. T. II. *Doctrines et théories. Signification humaine du mariage*.

VI. HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE.

- ASHTON, T.S., *La révolution industrielle*, Paris, Plon, 1955.
- * BARRET, *Histoire du travail*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 164.
- BOUVIER, J., *Histoire économique et histoire sociale. Recherche sur le capitalisme contemporain*, Genève, Droz, 1968.
- CARLETON S. COON, *Histoire de l'homme. Du premier être humain à la culture primitive et au-delà*, Paris, Calmann-Lévy, 1958.
- * CHALLAYE, *Histoire de la propriété*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 36.
- CHLEPNER B.S., *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, Institut Sociologique Solvay, 1958.
- COORNAERT, E., *Les corporations en France avant 1789*, Paris, Gallimard, 1941.
- * DAUPHIN-MEUNIER, *Histoire de la banque*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 456.

DENIS, H., *Histoire de la pensée économique*, Paris, P.U.F., 1966.

DOLLEANS, E., *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, A. Colin, 1952.

T. I 1830-1871. T. II. 1871-1920. T. III. De 1921 à nos jours.

DOLLEANS, E., *Histoire du travail en France des origines à 1919*, Paris, Donat Montchrestien, 1953.

* GACHON, L., *La vie rurale en France*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 242.

— Synthèse de la vie rurale en France des origines à nos jours. Liaison étroite histoire-géographie pour une compréhension meilleure de la société.

GOICHON, A.M., *Jordanie réelle*, Paris, Desclée de Brouwer, 1967.

— Ecrit par un spécialiste de sociologie et d'histoire, cet ouvrage écrit avant la guerre de 6 jours, retrace l'histoire complète du petit royaume et dépeint ses conditions de vie.

GUITTON, H., *Le catholicisme social*, Paris, Les publications techniques, 1945.

GURVITCH, G., *Etudes sur les classes sociales*, Paris, éd. Gonthier, 1966.

— L'idée de classe sociale, de Marx à nos jours.

1) Analyse des auteurs marxistes

2) Analyse des auteurs non marxistes (Schmoller, Pareto, Weber, Schumpeter, Halbwachs, Sorokin)

3) Exposé des vues de l'auteur.

Histoire (L') et ses méthodes, Encyclopédie de la Pléiade, sous la direction de SAMARAN, Ch., Paris, Gallimard, 1961.

Histoire générale du travail, sous la direction de PARIAS, L.H., 4 vol., Paris, Nouvelle Librairie de France, 1960-1961.

— Ouvrage de tout premier ordre pour une étude historique sur le plan de l'évolution des techniques, du travail, de l'économie et de la société.

Histoire Mondiale de la Femme, sous la direction de GRIMAL, P., Paris, Nouvelle Librairie de France, 1965-1966, 4 vol.

— Cette histoire de la femme est une histoire des civilisations. Exposant le but de l'ouvrage, P. GRIMAL écrit : « Aussi longtemps que l'histoire demeure fidèle à ce que l'on considère traditionnellement comme sa vocation, c'est-à-dire la recherche et la description des événements, elle peut se permettre d'ignorer la moitié féminine de la société, mais il faut alors qu'elle se résigne à n'aboutir qu'à un récit linéaire. Dès qu'elle tente de pénétrer plus profondément dans le réel, de démontrer les mécanismes vivants, elle ne peut se dispenser de consacrer au monde des femmes des études particulières ; elle change alors de plan et devient l'histoire d'une ou de plusieurs civilisations ». Pour la connaissance de plus de la moitié de la société.

IMBERT, J., SAUTEL, G., BOULET-SAUTEL, M., *Histoire des institutions et des faits sociaux*, Paris, P.U.F., 1961, Collection « Thémis », Textes et Documents.

T. I., Des origines au X^e siècle. T. II., Du X^e au XIX^e siècle.

JACCARD, P., *Histoire sociale du travail de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Payot, 1960.

JAMES, E., *Histoire de la pensée économique au XX^e siècle*, Paris, P.U.F., 1955.

T. I., De 1900 à la « Théorie générale » de J. M. Keynes (1936). T. II., Après la « Théorie générale » de J. M. Keynes (1936).

KRIEGLER, *Les Internationales ouvrières 1864-1943*, Paris, P.U.F., 1964.

KUCZYNSKI, J., *Les origines de la classe ouvrière*, Paris, Hachette, 1968, Collection « L'univers des connaissances ».

— Naissance de la classe ouvrière, fin du XVIII^e siècle début XIX^e siècle.

* LEFRANC, *Histoire du commerce*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 55.

LEKACHMAN, R., *Histoire des doctrines économiques, de l'antiquité à nos jours*, Paris, Payot.

LEQUILLIER, J., *Le Japon au XX^e siècle*, Paris, Sirey, 1967, Collection « L'histoire du XX^e siècle ».

— Une des meilleures études parues sur le sujet. Ample documentation. Vingt pages de bibliographie. L'auteur, ancien directeur de l'Institut franco-japonais bénéficie d'un contact prolongé avec le peuple nippon. L'histoire du Japon reprise dans l'ouvrage commence à la Révolution de Meiji de 1867 et c'est fort bien. La valeur de cette étude est de ne négliger aucun des aspects à examiner en vue d'une histoire totale : l'économie, le social, le culturel, les mouvements de pensée et d'opinions, les problèmes politiques du dedans et du dehors. Etude non seulement des dirigeants mais aussi des masses populaires. Tous ces problèmes sont expliqués avec objectivité en un style sobre et clair.

LEROY, M., *Histoire des idées sociales en France*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1946-1954.

T. I. De Montesquieu à Robespierre. T. II. De Babeuf à Tocqueville. T. III. D'Auguste Comte à P. J. Proudhon.

LESOURD, J. A., CLAUDE, G., *Histoire économique XIX^e et XX^e siècles*, 2 vol., Paris, A. Colin, Collection « U ».

LEVRESSEUR, E., *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France, de 1789 à 1870*, Paris, Rousseau, 1903.

LIGOU, A., *Histoire du socialisme en France*, Paris, P.U.F., 1962.

MAILLET, J., *Histoire générale des faits économiques, des origines au XX^e siècle*, Paris, Payot.

MIERX K., *Histoire des doctrines économiques*, Paris, A. Coster, 1924-1925.

NIVEAU, M., *Histoire des faits économiques*, Paris, P.U.F.

PELLING, H., *Le mouvement ouvrier aux U.S.A.*, Paris, Seghers, 1965.

PHILIP, A., *Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à nos jours*, 2 vol., Paris, Aubier, Ed. Montalgne, 1963.

PIERSON, M. A., *Histoire du socialisme en Belgique*, Bruxelles, 1953.

PIETTRE, A., *Histoire de la pensée économique et analyse des théories contemporaines*. Paris, Dalloz, 1959.

PONTEIL, F., *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie, 1815-1914*, Paris, Albin Michel, 1968, Collection Bibliothèque de synthèse historique « L'Evolution de l'Humanité ».

— Concerne les bourgeoisies de France, Allemagne, Angleterre, Italie, indispensable à la compréhension de l'histoire sociale au XIX^e siècle.

SCHILLING, K., *Histoire des idées sociales, Individu, Communauté, Société*, Paris, Payot, 1962.

* SORLIN, P., *La société soviétique, 1917-1964*, Paris, A. Colin, 1964, Collection « U ».

— Analyse de 3 sociétés différentes du monde russe : la société ancienne, avant 1917, la société nouvelle : 1928-1938, la société d'aujourd'hui : 1954-1964 dans le cadre

qui les fait disparaître et naître : révolution, guerre civile, intervention étrangère, construction d'un monde nouveau, grande épreuve de la 2^e guerre mondiale. Tableaux et graphiques.

ZAMBOTTI, P. L., *Les origines et la diffusion de la civilisation*, Paris, Payot, 1949.

VII. SOCIOLOGIE GENERALE ET METHODES.

ALMEIRAS, J. et FURIA, D., *Méthodes de réflexion et techniques d'expression*, Paris, A. Colin, 1969, Collection « U ».

AUBRY, J. M. et ARNAUD, Y., *Dynamique des groupes. Initiation à son esprit et à quelques-unes de ses techniques*, Paris, Editions universitaires, 1963.

BASTIDE, R., *Sociologie et psychanalyse*, Paris, P.U.F., 1950, Bibliothèque de « Sociologie contemporaine ».

* BAUD, *Les relations humaines*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 672.

BOUDON, R. et LAZARSFELD, P., *Méthodes de la sociologie, choix de textes*, 3 vol.

T. I., *Le vocabulaire des sciences sociales* ; T. II, *L'analyse empirique de la causalité* ; T. III, *L'analyse des processus sociaux*, Paris, La Haye, Mouton, 1965.

BOURDIEU, P., PASSERON, J.C., CHAMBORIDON, J.C., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton et Bordas, 1968.

BOURRICAUD, F., *La sociologie du leadership*, dans : *Revue française de Science politique*, Paris, 1953.

BOUTHOUL, *Traité de sociologie*, Paris, Payot.

T. I., *Sociologie statique*. T. II, *Sociologie dynamique*.

* BOUTHOUL, *Histoire de la sociologie*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 423.

CHOMBART DE LAUWE, Paul, *Photographies aériennes, Méthode, procédés, interprétation. Etude de l'homme sur la terre*, Paris, A. Colin, 1951.

CHOMBART DE LAUWE, Paul, *La femme dans la société : son image dans les différents milieux sociaux*, Paris, Edition du Centre national de la Recherche scientifique, 1968.

Conduite (La) des réunions, sous la direction de ROGER MUCHIELLI, Paris, Librairie technique et Entreprise moderne d'édition, 1967, Collection « La formation permanente en sciences humaines ».

— L'ouvrage est divisé en deux parties, imprimées tête-bêche. La première, consacrée à l'exposé théorique, est basée sur les données de la psycho-sociologie. Elle est suivie d'un lexique très commode de mots techniques. La deuxième partie est consacrée à des exercices pratiques et est suivie d'exemples de programmes de perfectionnement. Questions posées :

— problèmes psychologiques posés par la conduite des réunions et par la participation.

— parler à un public.

— animer un grand groupe.

— *brainstorming*.

— conduite des réunions de petit groupe.

CUVILLIER, A., *Manuel de sociologie*, 2 vol., Paris, P.U.F., 1962, (Voir ci-dessus I, *Bibliographie*.)

- CUVILLIER, A., *Introduction à la sociologie*, Paris, A. Colin, 1968, Collection « U 2 ».
- Incomparable instrument d'initiation à la notion de cette science qu'est la sociologie. Description de la naissance, des méthodes. Substrat fondamental : l'action de l'homme sur la nature et le lien de travail qui s'y noue.
- DUFASNE, A., *La méthode des sondages (statistiques). Notions élémentaires*, Bruxelles, Institut universitaire d'information sociale et économique, 1955.
- DUPREEL, E., *Sociologie générale*, Paris, P.U.F., 1948.
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, 9^e édition, Paris, 1947.
- DUVERGER, M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 1961, Collection « Thémis ».
- Ouvrage de base absolument indispensable. L'ouvrage comprend deux parties et une introduction consacrée à 1^o *La notion de science sociale*, et 2^o *Les différentes sciences sociales*. Les deux parties concernent :
- 1^o *La recherche et l'observation des faits* ; 2^o *L'analyse systématique des faits*. On y trouve également une *Bibliographie générale et spéciale*, comprenant surtout des ouvrages de langue anglaise.
- Dynamique (La) des groupes, Connaissance du problème, Applications pratiques*, Paris, Librairie technique, Entreprise moderne d'éditions, 1967, Collection « Formation permanente en sciences humaines ».
- Court. Solidement informé, clair, de lecture aisée et agréable.
- FESTINGER, L. et KATZ, D., *Les méthodes de recherches dans les sciences sociales*, 2 vol., Paris, P.U.F., 1959, « Bibliothèque scientifique internationale des sciences humaines ».
- FRIEDMANN, G., *Psychanalyse et sociologie*, dans *Diogène*, Paris, 1956.
- GURVITCH, G., *Introduction aux recherches de la sociologie de la connaissance*, Paris, 1948.
- GURVITCH, G., *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1950.
- GURVITCH, G., *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, Paris, P.U.F., « Bibliothèque de sociologie contemporaine ».
- GURVITCH, G., *Traité de sociologie* (sous la direction de), 2 vol., Paris, P.U.F., 1967. Ouvrage de base absolument indispensable.
- T. I, 1. *Introduction*.
2. *Problèmes de sociologie générale*.
3. *Problèmes de morphologie sociale*.
4. *Problèmes de sociologie économique*.
5. *Problèmes de sociologie industrielle*.
- T. II, 6. *Problèmes de sociologie politique*.
7. et 8. *Sociologie des œuvres de civilisation*.
9. *Problèmes de psychologie collective et de psychologie sociale*.
10. *Problèmes du rapport entre sociétés dites archaïques et sociétés historiques*.
- HAESAERT, J., *Sociologie générale*, Bruxelles-Paris, éditions Erasme, 1956.
- Importante bibliographie.
- JANNE, Henri, *Le système social. Essai de théorie générale*, Bruxelles, Editions de l'Institut de sociologie de l'U.L.B., 1968.
- Ouvrage de base.

Première partie : *Définition et objet de la sociologie.*

Deuxième partie : *Les grandes approches conceptuelles des phénomènes sociaux.*

Troisième partie : *Les formations sociales générales.*

Quatrième partie : *Théorie générale de l'action humaine.*

Cinquième partie : *Le substrat matériel.*

Sixième partie : *La médiation technique.*

Septième partie : *Les formations sociales particulières.*

Huitième partie : *Les sociétés dites en voie de développement économique.*

Neuvième partie : *Conclusions.*

La théorie générale devrait être en mesure de rendre compte du fait que les systèmes sociaux contiennent en eux des facteurs de rupture et de changement. C'est l'interaction complexe de ces facteurs qui doit être expliquée. Le livre s'attache à intégrer ces phénomènes et leurs corrélations en une théorie d'ensemble. Dans la mesure où il réussirait, il fournirait un instrument permettant de définir la « situation des faits concrets, opération qui assurerait l'interprétation correcte de leur signification, de leurs antécédents et de leurs conséquences ».

JANNE, H. et MORSA, J., *Sociologie et politique sociale dans les pays occidentaux*, Bruxelles, U.L.B., Institut de sociologie, 1962.

LEBRET, L.J. (R.P.), *Guide pratique de l'enquête sociale.*

T. I, *Manuel de l'enquêteur*, 1952 ; T. II, *L'enquête rurale*, 1951 ; T. III, *L'enquête urbaine*, 1955, Paris, P.U.F., Collection « Economie et humanisme. Spiritualité ».

LECLERCQ, J., *Introduction à la sociologie*, Louvain, Nauwelaerts, 1963.

LE COEUR, C., *Le rite et l'outil*, Paris, P.U.F., 1969, « Bibliothèque de sociologie contemporaine ».

— Le rituel s'oppose à l'utilitaire. Première édition censurée par les Allemands en 1942.

* LEFEBVRE, H., *Introduction à la vie quotidienne*, 2 vol., Paris, Grasset, 1961.

* LUFT, J., *Introduction à la dynamique de groupe*, Toulouse, E. Privat, 1967.

— L'importance des collectivités organisées et la nécessité de la coopération ont rendu indispensable de mieux connaître comment les êtres humains se comportent en groupes. On trouvera dans ce travail au sujet d'une science encore mal délimitée et souvent âprement discutée, un répertoire des questions théoriques fondamentales portant sur les processus de groupe, exposées de façon schématique et aussi des points de vue personnels. De la dynamique de groupe peut se dégager une méthode de formation. Utile pour les pédagogues qu'un tel ouvrage invite à la réflexion.

* MAISONNEUVE, JEAN, *La dynamique des groupes*, Paris, P.U.F., 1968, Collection « Que Sais-je », n° 1306.

MENDIETA Y NUNEZ, L., *Théorie des groupements sociaux, suivi d'une étude sur le droit social*, Paris, M. Rivière, 1957.

MENDRAS, H., *Eléments de sociologie*, Paris, A. Colin, 1967.

* MENDRAS, H., *Eléments de sociologie, textes*, Paris, A. Colin, 1968, Collection « U 2 ».

Première partie : *Notions et méthodes.*

Deuxième partie : *Problèmes et enquêtes.*

Extraits d'ouvrages de : première partie, C. BOUGLE, G.W.F. HEGEL, E. de DAMPIERRE, C. KLUCKHOHN, H. MURRAY, J. STOETZEL, K. DAVIS ; deuxième partie, M. CROZIER, J. STOETZEL, M. JAHODA, E.A. SCHILS, M. JANOWITZ, L. FESTINGER, S. SCHACHTER, K. BACK, S. LIEBERMAN, L. COCH, J.R.P. FRENCH jr.

MERTON, R. K., *Eléments de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Plon, 1965.

MIALARET DANIEL, *Statistique à l'usage des éducateurs*, Paris, P.U.F., 1967.

— Destiné « aux étudiants qui veulent, sans pourtant devenir des mathématiciens accomplis, apprendre à utiliser les techniques tout en comprenant au maximum ce qu'ils font ».

MILLS, W., *L'immigration sociologique*, Paris, Maspero, 1967.

MINON, P., *Initiation aux méthodes d'enquêtes sociales*, Bruxelles, La pensée catholique, Paris, Office général du livre, 1958.

NAHOUM, C., *L'entretien psychologique*, Paris, P.U.F., 1958, Collection « Le psychologue », 3.

PARETO, V., *Traité de sociologie générale*, Genève, Droz, 1968.

PEPE, P., *Présentation des statistiques*, Paris, Dunod, 1959.

PICHOT, P., *Les tests mentaux*, 2 éd., Paris, P.U.F., 1956, Collection « Que Sais-je », n° 626.

Sociologie (La) en U.R.S.S., Rapport des membres de la délégation soviétique au VI^e Congrès international de sociologie, Moscou, éditions du Progrès, Paris, A.L.A.P., 1966.

— Domaines abordés variés : orientation idéologique, mais aussi documentation précise sur l'instruction, le travail, la famille.

SULLEROT, E., *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Gonthier.

TOURAINÉ, A., *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 1965.

VIET, J., *Les méthodes structuralistes dans les sciences sociales*, Paris, 1965.

VIII. SOCIOLOGIES SPECIALES.

Sociologie de l'art.

BASTIDE, R., *Les problèmes de la sociologie de l'art*, dans *Cahiers internationaux de sociologie*, 1948, n° 4.

* ESCARPIT, R., *Sociologie de la littérature*, Paris, P.U.F., 1958, Collection « Que Sais-je ? », n° 777.

SILBERMANN, A., *Introduction à une sociologie de la musique*, 1956.

Sociologie de la culture.

MOLES, A., *Sociodynamique de la culture*, Paris, La Haye, Mouton, 1967.

— Essai de description du circuit culturel. (Diffusion des connaissances de micro-milieu des intellectuels en macro-milieu par l'entremise des mass-média. Tentative pour saisir la culture sous son aspect objectif mesurable.)

Sociologie du droit.

* LEVY-BRUHL, L., *La sociologie du droit*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 951.

Sociologie électorale.

GOGUEL, F., DUPEUX, G., *Sociologie électorale, esquisse d'un bilan et guide de recherches*, « *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques* », Paris, A. Colin, 1951.

Sociologie familiale.

BACHOC, P., *La consommation et l'équipement des ménages. L'exemple de l'agglomération bordelaise*, Bordeaux, Imprimerie Brière, 1966.

— Le revenu n'est pas le seul facteur qui permette d'expliquer la structure et le mouvement de la consommation.

DOUCY, L., *Introduction à une connaissance de la famille*, 1946.

Familles d'aujourd'hui. Colloque consacré à la sociologie de la famille, Bruxelles, Ed. Institut de sociologie de l'U.L.B., 1968.

LEVY-STRAUSS, C., *Les structures élémentaires de la parenté*, 1949.

Sociologie des groupes.

MAISONNEUVE, J., *L'étude psychologique des petits groupes*, Année sociologique, 1951.

OLMSTED, M., *La sociologie des petits groupes*, Paris, Ed. ouvrières, 1969.

Sociologie juridique.

Colloque de Toulouse, Droit, économie et sociologie, dans : *Archives de la Faculté de droit de Toulouse*, T. VII, 1959.

LEVY-BRUHL, L., *Aspects sociologiques du droit*, Paris, M. Rivière, 1955, « Petite bibliothèque sociologique internationale ».

Sociologie morale.

DURKHEIM, E., *Leçons de sociologie : physique des mœurs et droit*, Paris, « Bibliothèque de philosophie contemporaine ».

KINSEY, A. C., *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, Ed. du Pavois, 1948.

KINSEY, A. C., *Le comportement sexuel de la femme*, Paris, Amiot-Dumont, 1954, Collection « Toute la ville en parle ».

LEVY-BRUHL, L., *La morale et la science des mœurs*, 1903.

Sociologie des nations.

DROZ, J., *Histoire des doctrines politiques en Allemagne*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1300.

— Condensé clair et caractéristiques des systèmes qui se sont échelonnés depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, en passant par Luther, le despotisme des princes, la révolution française, l'empire napoléonien, les essais du libéralisme du XIX^e siècle, le socialisme, le temps de Bismarck, le II^e et le III^e Reich, dans ce pays si voisin du nôtre. L'auteur met en rapport les problèmes politiques, économiques et sociaux. Pour lui, le drame de l'Allemagne est de n'avoir ni su, ni voulu adapter ces réalités changeantes à ses visées politiques. C'est l'Allemagne aux prises avec l'irrationalisme de la domination raciste ; très important pour l'étude de la mentalité allemande.

KLINBERG, O., *Psychologie et caractère national*, dans : *Revue de psychologie des peuples*, 1948.

REMOND, R., *Les tempéraments nationaux, produits de l'histoire*, dans : *Revue économique*, 1956.

Sociologie politique.

BOUTHOU, *Sociologie de la politique*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1189.

DUVERGER, M., *Sociologie politique*, Paris, P.U.F., 1966, Collection « Thémis ».

— Adoptant une notion large de la sociologie politique, l'auteur définit la sociologie comme la science du pouvoir, non seulement dans la société nationale, dans l'Etat, mais dans toutes les sociétés humaines.

MOREAU, J., DUPUIS, G., GEORGES, J., *Sociologie politique*, Paris, Ed. Cujas, 1967, Collection « Initiation ».

— Ouvrage dominé par des préoccupations pédagogiques. Véritable Initiation qui va du concret à l'abstrait, de la réalité à la théorie. Comprend deux parties : 1. Acteurs de la vie politique (gouvernements, partis, groupes de pression), 2. Facteurs des phénomènes politiques (géographie, économies, idéologies). Intègre aussi les expériences des pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie.

Sociologie religieuse.

BIROU, A., *Sociologie et religion*, Paris, Ed. ouvrières, 1959, Collection de Sociologie religieuse ».

COUTROT, A., DREYFUS, F., *Les forces religieuses dans la société française*, Paris, A. Colin, 1966, Collection « U ».

LE BRAS, G., *Etudes de sociologie religieuse*, 2 vol., Paris, P.U.F., 1956.

Sociologie des révolutions.

DECOUFLE, A., *Sociologie des révolutions*, Paris, P.U.F., 1968, Collection « Que Sais-je ? », n° 1298.

Sociologie du sport.

MAGNANE, G., *Sociologie du sport*, Paris, Gallimard, Collection « Idées ».

Sociologie du travail.

FRIEDMANN, G., *Problèmes humains du machinisme industriel*, Paris, Gallimard, 1961.

FRIEDMANN, G., *Où va le travail humain*, Paris, Gallimard, 1963, Collection « Idées ».

FRIEDMANN, G., *Le travail en miettes*, Paris, 1964, Collection « Idées ».

MUMFORD, L., *Technique et civilisation*, Paris, Ed. du Seuil, 1949-1950.

Traité de sociologie du travail, sous la direction de G. FRIEDMANN et P. NAVILLE, avec le concours de J. R. TREANTON, 2 vol., Paris, A. Colin, 1961-1962.

TREANTON, J. et REYNAUD, J., *La sociologie industrielle, 1951-1962, Revue de Sociologie contemporaine*, XII, 2, 1963-1964.

Sociologie urbaine.

LEDROUT, R., *Sociologie urbaine*, Paris, P.U.F., 1968, Collection « Le Sociologue ».

Sociologie de l'Afrique.

BALANDIER, G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F., 1963, « Bibliothèque de sociologie contemporaine ».

— Excellent pour la connaissance des problèmes du Tiers-Monde africain.

TOLLET, M., *Initiation sociologique à l'Afrique centrale*, Anvers, Les éditions Erasme, 1966.

ZIEGLER, J., *Sociologie de la nouvelle Afrique*, Paris, Gallimard, Collection « Idées ».

IX. PROBLEMES SOCIAUX PARTICULIERS.

Action ouvrière (Une) : la grève.

- DEPREZ, R., *La grande grève, Décembre 1960 - janvier 1961. Son origine, son déroulement, ses leçons*, Bruxelles, Fondation Jacquemotte, 1963.
- DE SADELEER, R., *Grève, syndicalisme et démocratie*, Liège, Desoer, 1961.
- FEAUX, V., *Cinq semaines de luttes sociales, La grève de l'hiver 1960-1961*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1963.
- GUBBELS, R., *La grève, phénomène de civilisation*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1962.
- HELIN, G., *Le droit de grève et la procédure de conciliation en Belgique et à l'étranger*, Bruxelles, F.I.B., 1960.
- HORION, G., *Grève et lock-out. Le droit du travail dans la communauté*, Luxembourg, C.E.C.A., 1961.
- WASSEIGE, Y. (de), *Les grèves, phénomène économique et sociologique. Etude inductive des conflits du travail de 1920 à 1940*, Louvain, Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales de l'U.L.L., 1952.

Droit et travail.

- ALEKSANDROV, N., *Droit soviétique du travail*, Moscou, Ed. juridiques de l'Etat, 1955.
- BARTON, P., *Conventions collectives et réalités ouvrières en Europe de l'Est*, Paris, Ed. ouvrières, 1957.
- BERNARDIN, Cl., FOLLIET, J., *La sécurité sociale*, Paris, Le Centurion, 1963.
- BLANC-JOUVAN, X., *Les rapports collectifs du travail aux U.S.A.*, Paris, Dalloz.
- DOUCY, A., DELANOGIS, R., *Problèmes de relations humaines dans l'industrie*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1955.
- DOUCY, A., *Economie sociale*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1966.
- FAFCHAMPS, J., *Les conventions collectives*, Bruxelles, La pensée catholique, 1961.
- TROCLET, L.-E., *Législation sociale internationale*, Bruxelles, Librairie encyclopédique, 1952.

Entreprise (Autour de l')

- AUBERT-KRIER, J., *Gestion de l'entreprise*, Paris, P.U.F.
- BLOCH-LAINE, F., PERROUX, F., *L'entreprise et l'économie du XX^e siècle*, 3 vol., Paris, P.U.F.
- BOUQUEREL, F., *L'étude des marchés au service des entreprises*, 3 vol., Paris, P.U.F.
- COLIN, A. T., *L'organisation rationnelle du travail dans l'entreprise*, Paris, Dunod, 1963.
- GERVAIS, J., *La France face aux investissements étrangers*, Paris, Ed. de l'Entreprise moderne, 1963.
- JARDILLIER, P., *L'organisation humaine de l'entreprise*, Paris, P.U.F., 1965.
- LESSERRE, G., *L'entreprise socialiste en Yougoslavie*, Paris, Ed. de Minuit, 1965.
- LEGER, Ch., *La démocratie industrielle et les comités d'entreprise en Suède*, Paris, A. Colin, 1950.
- MEISTER, A., *Socialisme et autogestion. L'expérience yougoslave*, Paris, Ed. du Seuil, 1964.

- SARTIN, P., *Le rendement, l'homme et l'entreprise*, Paris, Hachette, 1961.
- SCOTT, W., *L'automatisation du travail de bureau*, Paris, O.C.D.E., 1965.
- VERRE, E., *L'entreprise industrielle en U.R.S.S. Nouvelles méthodes de gestion*, Paris, Sirey, 1965.

Groupes sociaux et leur comportement (Les)

- ALLUSION, R., *Les cadres supérieurs dans l'entreprise*, Paris, Entreprise moderne d'édition, 1965.
- BLETON, P., *Les hommes des temps qui viennent. Essai sur les classes moyennes*, Paris, Ed. ouvrières, 1956.
- * BOTTOMORE, B. T., *Elites et sociétés*, Paris, Stock, 1967.
- Présentation claire concernant le rôle de la classe dirigeante, le rôle des intellectuels, le rôle des élites dans les pays en voie de développement.
- CABRYSIK, M., *Cadres, qui êtes-vous ?*, Paris, Laffont, 1968.
- Recherche de la notion et de la réalité de cadre dans la société industrielle moderne.
- * CHARRIER, *Citadins et ruraux*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1107.
- CROZIER, M., *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Ed. du Seuil, 1963.
- CROZIER, M., *Le monde des employés de bureau*, Paris, Le Seuil, 1964.
- DEBATISSE, M., *La révolution silencieuse. Le combat des paysans*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.
- DOFNY, J., DURAND, Cl., *Les ouvriers et le progrès technique*, Paris, A. Colin, 1966, Collection « I.S.S.T. ».
- DOUART, G., *L'usine et l'homme*, Paris, Plon, 1967.
- Le prolétariat existe encore, malgré sa division en catégories différentes. Ouvrage intelligent et alerte constitué de témoignages directs et de relations d'expérience.
- DUMONT, L., *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard, 1967.
- Explication de la structure hiérarchique de la société.
- * ELGOZY, G., *Le paradoxe des technocrates*, Paris, Denoel, 1966.
- Satire de la bureaucratie.
- FAURE, M., *Les paysans dans la société française*, Paris, A. Colin, 1966, Collection « U ».
- D'abord, bref historique du problème du moyen âge à l'époque contemporaine ; ensuite, étude approfondie de l'état présent de la société rurale : transformation de la technique agricole, évolution des structures, rapports avec l'Etat, attitudes politiques soulevées par la difficile construction du Marché Commun et aussi mutation de comportement et de la mentalité paysanne.
- HATZFELD, H., *Le grand tournant de la médecine libérale*, Paris, Ed. ouvrières, 1963.
- * IDIARD, P., GOLDSTEIN, R., *L'avenir professionnel des jeunes du milieu populaire. Analyse des réponses de 60.000 jeunes*, Paris, Ed. ouvrières, 1965.
- KLANFER, J., *Le sous-développement humain*, Paris, Ed. ouvrières, 1967.
- Etude de la persistance de la pauvreté dans les pays riches : analyse de la situation des groupes marginaux (vieillards, femmes seules, chômeurs, petits commerçants et producteurs rétrogrades, travailleurs étrangers, minorités ethniques, handicapés) exclus de la prospérité.

LEDROUT, R., *Sociologie du chômage*, Paris, P.U.F., 1966, « Bibliothèque de Sociologie contemporaine ».

— Analyse de la formation du groupe, détermination de ses caractères et de son contenu, tracé des frontières.

7 chapitres : 1. Les chômeurs et la sélectivité du chômage. 2. Infériorité économique. 3. La volonté du travail. 4. et 5. Le chômage, les types de chômage et les types de chômeurs dans les sociétés capitalistes. 6. L'infériorité sociale. 7. Les populations de chômeurs et leur réalité collective.

LAPASSADE, G., *Groupes, organisations et institutions*, Paris, Gonthier-Villars, 1967, Collection « Hommes et organisations ».

— Travail des psychosociologues à l'avènement d'une société nouvelle grâce à l'amélioration des relations humaines et des communications, à la démocratisation du commandement, à la généralisation du travail en équipe.

* LE FOLCALVEZ, F., *A.B.C. du savoir-vivre*, Paris, F. Nathan, 1967.

* MEYNAUD, J., *La révolte paysanne*, Paris, Payot, 1963.

MILLIS, C. W., *Les cols blancs*, Paris, Maspero, 1966.

* SAUVY, A., *Bureaux et bureaucratie*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 712.

TABOULET, J., *Techniques nouvelles du commerce de détail*, Paris, Dunod, 1966.

THOMPSON, V.A., *Comportement bureaucratique et organisation moderne*, Neuilly, Hommes et techniques, 1966.

TOURAINE, A., *Les travailleurs et le changement technique*, Paris, O.C.D.E., 1965.

TOURAINE, A., *La conscience ouvrière*, Paris, Ed. du Seuil, 1966.

— Résultats d'une enquête menée en 1955-1956 sur un échantillon de 2.029 ouvriers français métropolitains, du sexe masculin, âgés de 18 ans au moins, travaillant dans certaines industries (mines-bâtiment-fonderie-métallurgie-gaz-électricité-pétrole). Cette enquête portait plus précisément sur l'évolution du travail industriel, la mobilité sociale, la condition ouvrière et l'action ouvrière dans leurs rapports avec les phénomènes de conscience collective. Elle confirme que la conscience ouvrière est un fait historique résultant de la rencontre du monde patronal de la propriété et du monde ouvrier du métier. La conscience ouvrière se place à l'entrée de la société industrielle. Mais ensuite, lorsque la société industrielle se développe, c'est au niveau le plus élevé des décisions politiques que tendent à se situer l'action et la conscience ouvrières.

WALDECK-ROCHET, *Ceux de la terre*, Paris, Ed. sociales, 1963.

Syndicalisme et condition ouvrière.

ADAM, Cr., *La C.F.T.C., 1940-1958, Histoire politique et idéologique*, Paris, A. Colin, 1964.

* ANDRIEUX, A. et LIGNON, J., *L'ouvrier d'aujourd'hui. Sur les changements de la condition et de la conscience ouvrières*, Paris, Gonthier, 1966.

B.I.T., *L'action syndicale aux U.S.A.*, Genève, 1960.

B.I.T., *L'action syndicale en U.R.S.S.*, Genève, 1960.

BOCKEL, A., *La participation des syndicats ouvriers aux fonctions économiques et sociales de l'Etat*, Paris, L. Cr. D.J., 1965.

BONTE, Fl., *De l'ombre à la lumière. Souvenirs*, Paris, Ed. Sociales, 1965.

* COLLINET, M., *Le syndicalisme aux U.S.A.*, Paris, Genin, 1960.

- * DELSINNE, L., *Le mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, Castaigne, 1936.
- * GILARD, P., *Les syndicats soviétiques*, La documentation française, Paris, Avril 1965.
- GUERIN, D., *Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis, 1867-1967*, Paris, Maspero, 1968, Petite Bibliothèque Maspero.
- * JULIEN, Cl., *Le nouveau monde. L'élite au pouvoir, les syndicats ouvriers*, Paris, Julliard, 1960.
- LE BOURRE, R., *Le syndicalisme français dans la V^e république*, Paris, Calmann-Lévy, 1959.
- LE BRUN, P., *Questions actuelles du syndicalisme*, Paris, Ed. du Seuil, 1965.
- LEFRANC, G., *Les expériences syndicales internationales, des origines à nos jours*, Paris, Aubier, 1952.
- * LEFRANC, G., *Le mouvement syndical. De la libération aux événements de mai-juin 1968*, Paris, Payot, 1969.
— Une histoire des vingt-cinq dernières années de vie syndicale qui laisse apparaître, à travers le désordre quotidien, les lignes d'un nouvel ordre social.
- * LEFRANC, G., *Le syndicalisme dans le monde*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 356.
- MEYNAUD, J., SALAH-BEY, A., *Le syndicalisme africain*, Paris, Payot, 1963.
- MOREAU, G., *Le syndicalisme. Les mouvements politiques et l'évolution économique*, Paris, M. Rivière, 1925.
- NEUVILLE, J., *La représentativité des syndicats*, Bruxelles, La pensée catholique, 1960.
- POUPART, R., *Première esquisse de l'évolution syndicale au Congo*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, U.L.B., 1960.
- RENNES, J., *Syndicalisme français*, Paris, M. Rivière, 1948.
- * REYNAUD, J. D., *Les syndicats en France*, Paris, A. Colin, 1967.
- SELLIER, F., *Stratégie de la lutte sociale*, Paris, Ed. ouvrières, 1961.
- Syndicats (Les) dans les pays de l'Est*, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, U.L.B., 1966.
- TANNENBAUM, Fr., *Une philosophie du travail. Le syndicalisme*, Paris, La Colombe, 1957.
- TIANO, A., *L'action syndicale ouvrière et la théorie économique du salaire*, Paris, Librairie de Médicis, 1958.
- * WEIL, S., *La condition ouvrière*, Paris, Gallimard, Collection « Idées », n° 52.

X. ECONOMIE SOCIALE ET PROSPECTIVE.

- ADAM, D., *Les réactions du consommateur devant les prix*, Paris, Sedes, 1958.
- * ARMAND, L. et DRANCOURT, M., *Plaidoyer pour l'avenir*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
- * ARON, R., *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1962, Collection « Idées ».
- ARON, R., *Trois essais sur l'âge industriel*, Paris, Plon, Collection « Preuves ».
— Rapports entre la théorie du développement et les idéologies modernes. Etude de la philosophie évolutionniste et de l'attitude anti-évolutionniste de certaines ethnologies. Fin des idéologies, renaissance des idées.

- * BAUDHUIN, F., *Principes d'économie contemporaine*, Verviers, Gérard, 1966, 2 vol.
- BERLE, Ad., *La réorganisation de l'économie américaine*, Paris, P.U.F., 1965.
- BERNAL, J. D., *La paix pour quoi faire ?* Paris, Editions Sociales, 1965.
- BETTELHEIM, Ch., *Planification et croissance accélérée*, Paris, Maspero, 1964.
- BIGO, *La doctrine sociale de l'Eglise, Recherche et dialogue*, Paris, P.U.F., 1965.
- BLOCH-MORBANGER, J., *Fonder l'avenir*, Paris, Fayard, 1962.
- BON, F., BURNIER, M. A., *Les nouveaux intellectuels*, Paris, Ed. Cujas, 1967, Collection « Civilisation ».

— A la révolution industrielle succède la révolution scientifique et technique ; elle aura des répercussions sociales particulièrement sur les couches intellectuelles. L'élite ancienne sera remplacée par une nouvelle couche technocratique et technicienne et l'avenir des sociétés dépendra de cette nouvelle couche qui s'efforcera de gagner la classe dominante et le monde ouvrier. Voilà l'ensemble du problème traité dans cet essai, enrichi de textes tirés de penseurs et d'hommes d'action et de tableaux divers sur l'évolution sociale.

- BOUCJOL, M., *Les districts urbains*, Paris, Berger Levrault, 1967.
- BOUVIER, J., *Histoire économique et histoire sociale. Recherches sur le capitalisme contemporain*, Genève, Droz, 1968.
- CAIRE, G., *L'économie yougoslave*, Paris, Ed. Ouvrières, 1962.

- CARACO, A., *Les races et les classes*, Lausanne, L'âge de l'homme, 1967.
- CHAMBRE, H., *Union soviétique et développement économique*, Paris, Aubier-Montaigne, 1967, Collection « Recherches économiques et sociales ».

— Une des meilleures études concernant l'U.R.S.S. L'auteur partant de l'élaboration du 1^{er} plan quinquennal a voulu faire ressortir les lignes de force d'une évolution qui s'étend sur 40 ans et qui, malgré erreurs et difficultés, a permis à l'U.R.S.S. de devenir un des deux grands.

Comme l'écrit dans la préface M. PERROUX, c'est l'œuvre d'un « ingénieur qui sait l'histoire et comprend l'économie ».

- CHARLES, R., *Le Japon au rendez-vous de l'Occident*, Paris, R. Laffont, 1966.

— 1^{re} partie : l'homme japonais et ses mutations. Essai psychologique très fouillé.

2^e partie : l'homme japonais comme être social. La soif d'émancipation des femmes et des jeunes, le désir de culture des masses.

3^e partie : le miracle économique japonais et les menaces qui pèsent sur lui.

- * COGNIOT, C., *Qu'est-ce que le communisme ?* Paris, Ed. du Seuil, 1961.

- COLOMBAIN, M., *La coopération*, Genève, B.I.T., 1956.

- CONSTANT, S. C., RITTER, J., LAIGROZ, *L'Europe du charbon et de l'acier*, Paris, P.U.F., 1968, Collection « Europe de demain ».

- DEMONDION, P., *La promotion sociale*, Paris, Berger-Levrault, 1966.

- DIETERLEN, P., *L'idéologie économique*, Paris, Ed. Cujas, 1964.

— Rapprochement de la pensée économique des implications philosophiques. Faut-il devant les difficultés laisser répondre la cybernétique ? Celle-ci traite du oui ou du non. C'est à l'homme que demeure la liberté finale de choisir.

- DUMONT, R., *Sovkhoz et Kolkhoz ou la problématique communiste*, Paris, Ed. du Seuil, 1964.

- DUMONT, R., *Terres vivantes*, Paris, Plon, 1961.

ELGOZY, G., *Automation et humanisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1967, Collection « Liberté de l'Esprit ».

— L'automation, processus qui permet aux machines de se contrôler et de devenir nécessairement plus automatiques, n'engendrera pas le chômage mais aura des conséquences économiques sociales et culturelles. En fait, c'est dans les branches économiques où l'automation est la plus développée, que le chômage est le plus faible et inversement. Cependant, l'automation engendrera des difficultés d'adaptation. Il ne faut pas que notre société d'opulence oublie que la production est un moyen et non une fin. Il ne faut pas que la technologie oublie qu'elle doit avant tout servir les hommes.

FERRAND, L., *Problèmes d'économie politique et sociale. Salaires, coopération, réglementation du travail, maladies sociales, assurances sociales, habitation*, Paris, Alcan, 1935.

FOSSAERT, R., *L'avenir du capitalisme*, Paris, Edit. du Seuil, 1961.

* FOURASTIE, J., *La civilisation de 1975*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 279.

FOURASTIE, J., *Pourquoi nous travaillons ?*, Paris, P.U.F., 1959.

FOURASTIE, J., *La grande métamorphose du XX^e siècle*, Paris, P.U.F., 1961.

FOURASTIE, J., *Les 40.000 heures*, Paris, Laffont, Gonthier, 1965.

* FOURASTIE, J., *Idées majeures. Pour un humanisme de la société scientifique*, Paris, Gonthier, 1966, Collection « Médiations ».

— Comprendre la signification du monde dans lequel nous vivons, établir la prospective de l'humanité nouvelle, telle est l'ambition de l'auteur.

* FOURASTIE, J. et VIMONT, *Histoire de demain*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 711.

FREMY, D. et M., *Quid ?*, Paris, Plon, 1967.

— 1^{re} édition d'un ouvrage qui reviendra régulièrement chaque année. Instrument pour la pédagogie de l'individualisation.

Références historiques, géographiques, mathématiques, scientifiques, économiques et sociales, sous forme de tableaux pour la construction d'exercices éducatifs.

GANSHOF VANDER MEERSCH, *Les organisations européennes*, Bruxelles, 1966.

GAUD, M., *Les premières expériences de planification en Afrique noire*, Paris, Ed. Cujas, 1967, Collection « Temps de l'histoire ».

— L'ouvrage de M. GAUD est une thèse soutenue à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris en 1966. Il constitue la dernière étude d'ensemble des expériences de planification en Afrique noire, aussi bien anglophone que francophone. Dans la première partie, l'auteur expose les structures politico-administratives de la planification. La seconde partie est consacrée à l'élaboration du plan. Enfin la 3^e partie dégage les caractéristiques des plans africains.

Après la description viennent la critique et les suggestions de solutions.

GEORGES, H., *Progrès et pauvreté*, New York, Schalkenbach Foundation, 1960.

* *Grand (Le) défi U.S.A. - U.R.S.S.*, sous la direction de M. SAPORTA et G. SORIA, 2 vol., Paris, R. Laffont, 1967-68.

T. I., *Vie sociale, vie économique, vie culturelle*

T. II., *Vie politique, puissance et coexistence, sciences et techniques.*

— Traité d'après les critiques, avec un très grand sérieux. Le tome I est du plus grand intérêt pour le parallèle entre les deux grands.

GUITTON, H., *Maîtriser l'économie*, Paris, Fayard, 1967.

— L'économie doit aboutir à un acte. Cet acte, l'économiste souhaite en justifier la décision finale grâce à son savoir, c'est-à-dire de façon objective.

A travers tout l'ouvrage, on voit se profiler l'angoisse nostalgique de l'inachèvement. Scrupule de la connaissance approchée et non absolue.

L'homme est « foncièrement inachevé » et l'« inachèvement est gage de développement ».

JACQUES, E., *Rémunération objective des cadres du personnel*, Neuilly, Ed. Hommes et techniques, 1965.

JAMPOLSKAJA, C. A., *Les organisations sociales et le développement de la socialisation*, Paris, C.N.R.S., 1968, Centre de recherches sur l'U.R.S.S. et les pays de l'Est.

— L'auteur s'attache surtout à décrire les organisations de masse : syndicats, kolkhozes, komsomol ; mais on trouve aussi des références à des organisations plus restreintes de caractère culturel, humanitaire ou professionnel. La thèse fondamentale est que le rôle de ces organisations ne cesse de s'accroître, qu'il se fait de plus en plus indépendant des doctrines politiques et qu'il devrait faciliter l'évolution vers le dépérissement de l'Etat.

JANNE, H., MORSA, J., DELRUELLE-VOSSWINKEL, N., COENEN, J., *Technique, Développement économique et technocratie*, Bruxelles, Ed. de Sociologie, 1964.

* LAMB, B. P., *L'Inde, un monde en transition*, Verviers, Gérard, 1966, Collection « Marabout Université ».

— Histoire, structures sociales, développement, économie, linguistique.

LAMBERT, P., *La doctrine coopérative*, Bruxelles, propagation de la coopération, 1959.

LESSERRE, G., *La coopération*, Paris, P.U.F., 1959.

LECAILLON, J., *La politique des revenus. Espoir ou illusion*, Paris, Cujas, 1965.

LEIF, J., *Esprit et évolution des civilisations*, Paris, 1950.

LEWIS, W. A., *Développement économique et planification*, Paris, Payot, 1967, « Bibliothèque économique et scientifique ».

— Explication à l'usage du profane des mystères de la planification dans les pays en voie de développement.

L'HOMME, J., *Economie et histoire*, Genève, Droz, 1967, Collection « Economie ».

— Montre les sciences réciproques, les rapports entre l'histoire et l'économie politique à travers un éventail assez large de sujets.

Rigueur des démonstrations, précision du vocabulaire, habileté à articuler les éléments fournis par l'histoire, l'économie, la sociologie.

LISLE, E. A., *L'épargne et l'épargnant*, Paris, Dunod, 1967, Collection « Problèmes économiques d'aujourd'hui ».

— L'auteur s'efforce de saisir non seulement l'épargne en tant que phénomène financier mais le comportement de l'épargnant en tant que phénomène sociologique.

MAILLARD, J. P., *Le nouveau marché du travail*, Paris, Ed. du Seuil, 1968, Collection « Société ».

— En quoi le marché du travail est-il nouveau ? Parce que les conditions de la mise au travail ont changé et à cause de l'apparition d'une nouvelle forme de chômage. Pour assurer le bon emploi il faut arriver à une triple mutation quant à :

- 1) conception de la sécurité de l'emploi
- 2) conception même de l'emploi
- 3) conception des relations entre l'Etat et les partenaires sociaux.

MASNATA, A., *Le système socialiste soviétique, Essai d'une étude générale de son économie*, Neuchâtel, Ed. de la Baconnière, 1966.

MASSE, P., *Le plan et l'anti-hasard*, Paris, Gallimard, 1965.

— L'économie est-elle maîtresse, maîtrisée, maîtrisable : elle est partiellement maîtresse, à certaines conditions, et nous sommes en train de la maîtriser.

MENDRAS, H., *La fin des paysans, innovations et changements dans l'agriculture française*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1967, Collection « Futuribles ».

— Mendras montre comment ce sont non seulement les méthodes agraires mais aussi les mentalités et les structures économiques et sociales qui se sont transformées.

* MEYNAUD ET LANCELOT, *Les groupes de pression*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 895.

MICHAEL, D. N., *U.S.A.*, 1985, Paris, Ed. Ouvrières, 1969.

— Les évolutions les plus probables de la société américaine : technologie, vie sociale, enseignement, loisir et culture.

MOCKERS, J. P., *Dynamisme et structures*, Paris, Sirey, 1966.

* MOINDROT, C., *Villes et villages britanniques*, Paris, A. Colin, 1967, Collection « U » 2.

— Convergence des sciences diverses : histoire, géographie, sociologie, économie, politique, rôle des groupes humains, pression des phénomènes économiques. Mise au point des connaissances actuelles qui rendra de très grands services.

* MONIER, R., *Région et économie régionale*, Paris, Berger-Levrault, 1965.

MOSSE, R., *L'économie socialiste. Perspectives de l'an 2.000*, Paris, L.G.D.J., 1968.

— Textes qui s'échelonnent sur une trentaine d'années dans le but de fournir une contribution à la recherche d'un socialisme démocratique occidental.

MOULIN, *Problèmes de demain dans la vie d'aujourd'hui*, Paris, Ed. ouvrières.

NAVILLE, P., *L'Automation et le travail humain*, Paris, C.N.R.S., 1961.

PARANQUE, R., *La semaine de trente heures*, Paris, Ed. du Seuil, 1967, Collection « Société ».

— Cet ouvrage présente le problème de la durée du travail en prenant bien soin de distinguer entre ses différentes formes : durée journalière, hebdomadaire, annuelle, longueur de la vie de travail. Une telle méthode conduit l'auteur à montrer que les formes actuellement préférées aussi bien par les travailleurs que par les salariés pour la réduction de la durée du travail ne sont peut-être pas les plus opportunes. En effet l'allongement des congés annuels se prête bien moins au progrès intellectuel et social que la réduction de la journée ou de la semaine de travail. En outre, d'un point de vue strictement économique, une durée journalière de travail trop longue aboutit finalement dans l'industrie à réduire la productivité horaire, et passée une certaine limite, les vacances annuelles invitent bien souvent au travail noir.

PERROUX, Fr., *L'économie du XX^e siècle*, Paris, P.U.F., 1961.

PERROUX, Fr., *L'économie des jeunes nations. Industrialisation et groupement des nations*, Paris, P.U.F., 1962.

PINTO, R., *Les organisations européennes*, Paris, Payot, 1963.

Pour une démocratie économique, Paris, Ed. du Seuil, 1964.

- RICHARDOT, H., *Histoire des faits économiques*, Paris, Dalloz, 1963.
- ROSTOW, W. W., *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Ed. du Seuil, 1962.
- RUEFF, J., *Les fondements philosophiques des systèmes économiques*, Paris, Payot, 1967.
- SAUVY, A., *Mythologie de notre temps*, Paris, Payot, 1965.
- SALLES, P., *Initiation économique et sociale*, Textes choisis, Paris, Dunod, 1966, 2 vol.
— Tableaux, graphiques, cartes.
- T. I : *La production et ses problèmes*
- T. II : *Les échanges, le produit national et sa répartition. Les aspects de la société industrielle.*
- SAYLES, L., *Plaidoyer pour une grande organisation : Un faux conflit, la hiérarchie contre l'homme*, Paris, Entreprise moderne d'édition, 1965.
- SCHUMPETER, J., *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1954.
- SIMIAND, F., *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, 2 vol., 1932.
- * SINOIR, *L'orientation professionnelle*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 121.
- VILLEY, D., *A la recherche d'une doctrine économique*, Paris, Ed. Génin, 1967.
- * WAUTERS, A., *La première liberté de l'homme : manger*, Rome, 1948.
- WEILLER, J., *Déterminismes sociaux et déterminismes économiques*, Cahiers internationaux de sociologie, 1950.

XI. ECONOMIE, SOCIETE, POLITIQUE.

- ADAM, C., *Atlas des élections sociales en France*, Paris, A. Colin, 1964.
- * *Afrique (L') noire contemporaine*, sous la direction de MERLE M., Paris, A. Colin, 1968, Collection « U ».
- Observations sur les multiples aspects de l'Afrique contemporaine. Documents. Bibliographie.
- ARMAND, L. et DRANCOURT, M., *Le pari européen*, Paris, Fayard, 1969.
- ARON, R., *La société industrielle et la guerre*, Paris, 1959.
- * ARON, R., *La lutte des classes. Nouvelles leçons sur les sociétés industrielles*, Paris, Gallimard, 1964, Collection « Idées ».
- ARON R., *Démocraties et totalitarismes*, Paris, 1965.
- BARRE R., *Economie politique*, 2 vol., 2^e édition, Paris, P.U.F., 1960, Collection « Thémis ».
- BARRERE, A., *Théorie économique et impulsion keynésienne*, Paris, Dalloz.
- BAUDIN, L., *Traité d'économie politique*, 2 vol. Paris, Dalloz.
- BERGER, *La monnaie et ses mécanismes*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1217.
- BETTELHEIM, C., *La transition vers l'économie socialiste*, Paris, Maspero, 1968, Collection « Economie et socialisme ».
- BETTELHEIM, Ch., *L'économie soviétique*, Paris, P.U.F.
- BIACABE, P., *Analyses contemporaines de l'inflation*, Paris, Sirey, 1962.

- * BILLY, *La politique économique*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 720.
- BOISDE, R., *Technocratie et démocratie*, Paris, 1964.
- * BONNET, *Les institutions financières internationales*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 44.
- BOREL, P., *Les trois révolutions du développement*, Paris, Les éditions ouvrières, 1968, Collection « Développement et civilisation.
- * BOUDEVILLE, *Les espaces économiques*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 950.
- * BOUQUEREL, F., *Les études de marchés*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1219.
- * BOURGIN et RIMBERT, *Le socialisme*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 387.
- BOURRICAUD, F., *Science politique et sociologie*, dans *Revue française de science politique*, Paris, 1958.
- BOURRICAUD, F., *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, 1961.
- BOUTHOU, G., *Les doctrines politiques depuis 1914*, Paris, Payot, 1960.
- * BOUTHOU, G., *La guerre*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 577.
- BURDEAU, G., *Traité de science politique*, 7 vol., Paris, 1949-1957.
- BURDEAU, G., *Méthode de la science politique*, Paris, Dalloz, 1960, Collection « Petits précis, Dalloz ».
- BURDEAU, G., *La démocratie*, nouvelle édition, Paris, éditions du Seuil, 1966, Collection « Politique ».
- Etude intéressante de la notion de démocratie dont certains traits sont permanents, les autres changeants. La démocratie est non un état, mais un mouvement. Le pouvoir du peuple s'extériorise dans le contrôle qu'il exerce.
- Au début, l'Etat a été le serviteur de l'ordre existant, mais en donnant le pouvoir aux masses défavorisées, la démocratie contemporaine fait de lui le créateur d'une société nouvelle. La civilisation industrielle a libéré l'homme de tous les tabous et de tous les respects ataviques; si cette civilisation a livré l'homme aux puissances qui l'utilisent, elle a aussi montré que l'homme peut les maîtriser. La technique qui libère l'homme est l'utilisation du pouvoir, la technique politique. Pour des millions d'hommes, la démocratie est le régime qui fait du pouvoir le serviteur de leur volonté, aussi le problème de la liberté ne se pose-t-il plus comme autrefois.
- CAZES, B., *La vie économique*, Paris, A. Colin.
- CEPEDE, M., et LENGELLE, M., *L'économie de l'alimentation*, Paris, P.U.F., 1964.
- CHAIANEAU, André, *Mécanismes et politiques monétaires*, Paris, P.U.F., Collection « L'économiste ».
- Mécanismes et politiques monétaires (Masse monétaire, création et destruction de la monnaie, politiques monétaires, Banque centrale, autres banques, intermédiaires, financiers). Annexes : documents, statistiques, comparaisons internationales.
- CHAMBRE, *L'économie planifiée*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 329.
- CHARLOT, Monica, *La vie politique dans l'Angleterre d'aujourd'hui*, Paris, A. Colin, 1968, Collection « U 2 ».
- Exposé très clair, multiples textes documentaires, extraits de journaux, programme des partis.

- * CHAUCHARD, *Société animale, société humaine*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 696.
- * CHAUMELY et HUISMAN, *Les relations publiques*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 966.
- * CHAUMONT, *L'O.N.U.*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 748.
- * CHAZEL et POYET, *L'économie mixte*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1.051.
- * CHENOT, *Les entreprises nationalisées*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 695.
- * CLERC, *Le marché commun agricole*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1.115.
- Club Jean Moulin, *L'Etat et le citoyen*, Paris, Ed. du Seuil, 1961.
- * DECRAENE, *Le panafricanisme*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 847.
- DELILEZ, J. P., *La planification dans les pays d'économie capitaliste*, Paris, La Haye, Mouton, 1968.
- * DELMAS, *L'O.T.A.N.*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je », n° 865.
- * DELSINNE, L., *Le parti ouvrier belge, des origines à 1894*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1955, Collection « Notre Passé ».
- * DENIAU, *Le Marché commun*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 778.
- * DENIS, *La crise de la pensée économique*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 483.
- DERREUX, *Le renouvellement du socialisme*, Paris, 1960.
- * DESCHAMPS, *Les institutions politiques de l'Afrique noire*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 549.
- DE SMET, R., EVALENKO, R., *Les élections belges*, Bruxelles, 1956.
- Développement économique et agriculture*, dans *Cahiers de l'I.S.E.A., Economie et sociétés*, T. I, janv.-févr. 1968, Genève, Droz.
- * DOMENACH, G. M., *La propagande politique*, Paris, P.U.F., 1950, Collection « Que Sais-je ? », n° 442.
- * DONNEDIEU DE VABRES, *L'Etat*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 616.
- Dossier de l'Europe de l'Est*, T. I, *Albanie, République démocratique allemande, Pologne, Tchécoslovaquie* ; T. II, *Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie*, Verviers, Gérard, 1968.
- Beaucoup d'informations intéressantes et utiles pour ce qui concerne la vie quotidienne, l'économie, les institutions, mais manque de méthode et de rigueur. Documentation trop restreinte.
- DROUIN, Pierre, *L'Europe du Marché commun*, nouvelle édition remise à jour au 1^{er} janvier 1968, Paris, R. Julliard, 1968.
- Mise à jour du problème par un journaliste du journal « Le Monde », spécialiste des problèmes économiques et partisan de l'Europe.
- * DUCLOS, *Le Conseil de l'Europe*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 885.
- DUCRUET, J., *Les capitaux européens au Proche-Orient, études économiques internationales*, publication de l'I.S.E.A., Paris, P.U.F., 1964.

- DURAND, *La politique pétrolière internationale*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 891.
- DUVERGER, M., *La participation des femmes à la vie politique*, Paris, 1955.
- DUVERGER, M., *Méthodes de la science politique*, Paris, P.U.F., 1959, Collection « Thémis ».
- DUVERGER M., *De la dictature*, Paris, 1961.
- DUVERGER, M., *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 1964, Collection « Idées ».
- DUVERGER, M., *Les partis politiques*, 5^e édition, Paris, 1964.
- * DUVERGER, M., *Les constitutions de la France*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 162.
- * DUVERGER, M., *Les régimes politiques*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 289.
- Economique (L') et les sciences humaines*, sous la direction de Guy PALMADE, Paris, Dunod, 1967, 2 vol., tableaux, graphiques, Collection « Finance et économie appliquée ».
- T. I., *Théories, concepts, méthodes*. Mise en valeur des multiples efforts faits par les sciences humaines en général et l'économie en particulier pour trouver une voie.
- T. II, *Psychosociologie et sociologie économique*. Expose les résultats obtenus par ces sciences : psychologie de l'épargne, de l'investissement, de la vente, de la publicité, des prix, de la consommation, des fluctuations et de la croissance ; sociologie des groupes de pression, de la domination, du travail, de la recherche ou encore de la planification.
- FALLOT, Jean, *Pouvoir et morale*, Paris, Ed. Anthropos, 1969.
- FAUVET, J., *Histoire du parti communiste français*, 2 vol., Paris, 1964-1966.
- FLAMANT, M., SINGER-REVELT, J., *Crises et récessions économiques*, Paris, P.U.F., 1968, n° 1.295.
- * FOURASTIE, J., *La Productivité*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je » n° 557.
- FOURASTIE, J., COURTHEOUX, J.P., *La planification économique en France*, Paris, P.U.F., 1968, Collection « L'Economiste ».
- FLORY, Maurice, MATRAN, Robert, *Les régimes politiques des pays arabes*, Paris, P.U.F., 1968, Collection « Thémis ».
- Très importante contribution à la connaissance du Monde arabe. Première partie : *Données socio-économiques, historiques, conquêtes coloniales* ; Deuxième partie : *Facteurs qui ont conduit à l'adoption de régimes politiques qui « ont un air de famille »* (influence du colonisateur, selon les auteurs, tradition, développement) ; Troisième partie : *Monographies* ; Quatrième partie : *relations extérieures*. Bibliographie abondante.
- * FRANCK, L., *Les prix*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? » n° 762.
- FRANCK, L., *La politique économique des Etats-Unis*, Paris, Sirey, 1966, Collection « Politiques économiques ».
- FUSILIER, R., *Le parti socialiste suédois*, Paris, 1964.
- GALBRAITH, J. K., *Le nouvel Etat industriel. Essai sur le système économique américain*, Paris, Gallimard, 1968.

- * GAY et WAGRET, *Le Bénélux*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 870.
- * GEORGE, *Les grands marchés du Monde*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 608.
- * GERBET, *Les organisations internationales*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 792.
- * GINESTRET, *Le Parlement européen*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 858.
- * GIRARD, *La réussite sociale*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1277.
- GONNARD, R., *Histoire des doctrines économiques*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, (1947 ?).
- * GRIMAL, Henri, *La décolonisation de 1919 à 1963*, Paris, A. Colin, 1963, Collection « U ».
- GUITTON, H., *L'objet de l'économie politique*, Paris, Rivière, 1951, Collection « Bilan de la connaissance économique ».
- GUILLERMAZ, Jacques, *Histoire du P.C. chinois (1921-1949)*, Paris, Payot, 1968.
— Qui veut réellement s'informer de la révolution chinoise sera bien avisé de négliger une douzaine d'autres livres et de s'en référer à cet ouvrage d'un sinologue confirmé qui a passé la moitié des trente dernières années en qualité d'observateur responsable des affaires chinoises. Grande compétence et objectivité. Egalement auteur de *La Chine populaire*, Paris, P.U.F., n° 840.
- * GUITARD, *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 910.
- IONESCU, G., *L'avenir politique de l'Europe orientale*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1967.
— L'évolution des pays de l'Est, de la coercition à la pluralisation.
- JEANNERET, J. M., BARRE, R., FLAMANT, M., PERROT, M., *Documents économiques*. 2 vol., Paris, P.U.F., 1958-1959, Collection « Thémis », Textes et Documents.
— T. I, *Population, Production, Prix* ; T. II, *Monnaie, Revenus, Echanges internationaux*.
- JOUVENEL, B. (de), *Du pouvoir, Histoire naturelle de la croissance*, Genève, A l'Enseigne du cheval ailé, 1948, Collection « Princesps ».
- * JULIEN, Cl., *L'empire américain*, Paris, Grasset, 1968.
— Empire sans limite échappant à la représentation géographique. Empire économique qui s'est assuré les matières premières et les débouchés du monde après la Deuxième guerre mondiale. Ajoutez à cela la puissance militaire, la propagande, un service secret de premier ordre. Tel est le travail d'un journaliste considéré comme un des meilleurs spécialistes des problèmes américains. Ouvrage appuyé par des documents extraits d'ouvrages américains de premier plan et par des analyses d'historiens de première valeur. A reçu le prix « Aujourd'hui ».
- * LACOSTE, *Les pays sous-développés*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 853.
- * LAJUGIE, J., *Les doctrines économiques*, Paris, P.U.F., 1958, Collection « Que Sais-je ? », n° 386.
- * LAJUGIE, J., *Les systèmes économiques*, Paris, P.U.F., 1957, Collection « Que Sais-je ? », n° 753.

- * LAROQUE, *Les classes sociales*, Paris, P.U.F., 1959, Collection « Que Sais-je ? », n° 341.
- LAPIERRE, J.W., *Le pouvoir politique*, Paris, P.U.F., 1953, Collection « Initiation philosophique ».
- * LASSERRE, D., *La coopération*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 821.
- LASSERRE, D., *Etapas du fédéralisme. L'expérience suisse*, 2^e édition, Lausanne-Paris, éditions Rencontre, 1967.
 - Etude précise et documentée de la formation, du développement, de la persistance du principe fédéraliste de la Confédération helvétique à travers querelles, difficultés, arbitrages. Etude aussi du mercenariat et de la neutralité.
- LATTRE, A. de, *Politique économique de la France depuis 1945*, Paris, Sirey, 1966, Collection « Politiques économiques ».
- LATREILLE, A., SIEGFRIED, A., *Les forces religieuses et la vie politique*, Paris, 1952.
- LAVAU, G., *Partis politiques et réalités sociales*, Paris, 1952.
- LAYTON, C., *L'Europe et les investissements américains*, Paris, Gallimard, 1968.
- * LEFEBVRE, H., *Le marxisme*, Paris, P.U.F., 1965, Collection « Que Sais-je ? », n° 300.
- * LENGELLE, *La consommation*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 697.
- LEONARD-ETIENNE, M., *Recherche sur l'investissement et la rentabilité dans l'industrie liégeoise*, Liège, Université de Liège, Faculté de droit, 1966.
- * LEPIDI, *L'or*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 776.
- * LUCHAIRE, *L'aide aux pays sous-développés*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1.227.
- * MAILLET, P., *La croissance économique*, Paris, P.U.F., 1966, Collection « Que Sais-je ? », n° 1.210.
- MAILLET, P., HIPPI, G., KRIJNSE-LOCKER, H., SONNEN, R., *L'économie de la communauté européenne*, Paris, Sirey, 1968, Collection « L'économie ».
 - Cadres, conditions, descriptions, orientation politique pour une véritable union européenne.
- * MARC, *L'évolution des prix depuis cent ans*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 784.
- MARCY, G., *Economie internationale*, Paris, P.U.F., 1965, Collection « Thémis ».
- * MERLE, Marcel, *La vie internationale*, Paris, A. Colin, 1963, Collection « U », série « Société politique ».
 - Etude des cadres de la vie internationale (Etats - Institutions internationales), des forces en action (Puissance des Etats, blocs de puissances, forces transnationales), des problèmes et solutions (Progrès du droit, Coopération internationale, Maintien de la paix).
- MEYNAUD, J., *Introduction à la science politique*, Paris, A. Colin, 1959, Collection « Cahiers des sciences politiques ».
- MEYNAUD, J., *La science politique : fondement et perspectives*, Lausanne, 1960.
- MEYNAUD, J., *Technocratie et politique*, Lausanne, 1960.
- MEYNAUD, J., *Destin des idéologies*, Lausanne, 1961.
- * MEYNAUD, J. et LANCELOT, A., *Les attitudes politiques*, Paris, P.U.F., 1962, Collection « Que Sais-je ? », n° 993.

- * MONTCEAU, *L'organisation internationale du travail (1919-1959)*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 836.
- NOGARO, *Les grands problèmes de l'économie contemporaine*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 182.
- O.C.D.E., *La science politique et la politique des gouvernements*, Paris, 1963.
- OWEN, Geoffrey, *Puissance de l'industrie américaine*, Paris, Seuil, 1968, Collection « Société ».
- Pourquoi l'industrie américaine est-elle puissante ? Rôle du gouvernement, du législateur, de la Bourse, du *management*, des investissements à l'étranger, des hommes d'affaires américains anti-étatistes, des syndicats.
- PAGE, André, *Economie politique*, Paris, Dalloz, 1967, Collection « Mémentos Dalloz ».
- Clarté, concision, efficacité pédagogique.
- PARODI, M., *Croissance économique et nivellement des salaires ouvriers*, Paris, M. Rivière, 1962.
- * PELLOUX, *Le citoyen devant l'Etat*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? » n° 665.
- PERROUX, F., *L'Europe sans rivages*, Paris, P.U.F., 1958.
- PERROUX, F., *Le progrès économique*, Paris, P.U.F., 1967, *Cahiers de l'I.S.E.A., Economie et sociétés*, série « Croissance et progrès », n° 7-10.
- * PERROUX, F., *Le capitalisme*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 315.
- PEYRET, *La stratégie des trusts*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 120.
- PHILIP, A., *La démocratie industrielle*, Paris, P.U.F., 1955.
- PIATIER, A., *Statistique et observation économique*, Paris, P.U.F., 1961, Collection « Thémis ». I. *Méthodologie, Statistique*. — II. *Econométrie, Conjoncture, Compabilité nationale*.
- PIETTRE, A., *Marx et le marxisme*, Paris, P.U.F., 1957.
- PIROU, G., *Traité d'économie politique*, Paris, Sirey.
- POULANTZAS, N., *Pouvoir politique et classes sociales de l'Etat capitaliste*, Paris, Maspéro, 1968, Collection « Le texte à l'appui ».
- * PRELOT, *La science politique*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 909.
- Problèmes (Les) agraires des Amériques latines*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1968, Colloques internationaux du C.N.R.S., sciences humaines.
- Cet ouvrage rassemble les communications présentées au colloque international sur les problèmes agraires des Amériques latines, organisé à Paris en octobre 1963. Des américanistes venus de dix-huit pays différents, historiens, sociologues, géographes, ethnologues ont présenté des communications sur les sociétés rurales latino-américaines.
- * REMOND, P., *La Droite en France, de la Restauration à la V^e République*, 2^e édition, Paris, 1964.
- * RICOUARD, *La rémunération du travail*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 654.
- ROBBINS, L. C., *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, Paris, Librairie Médicis, 1947.
- * SALLERON, *L'automation*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 723.

SAMUELSON, Paul, *L'économie*, 2 vol., Paris, A. Colin, 1964.

— Excellent ouvrage d'économie politique. Description des instruments servant à analyser les données de base et les institutions de la vie économique moderne. Causes de la prospérité et de la dépression. Forces de concurrence et de monopole. Répartition du revenu national : salaires, rentes, intérêts, profits. Echanges internationaux. Problèmes d'actualité, développement des pays sous-développés, défi jeté à la société européenne, croissance et explosion. Comparaison de systèmes économiques différents et d'idéologies rivales.

* SCHNERB., R., *Libre-échange et protectionnisme*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1.032.

SELLIER, F., et TIANO, A., *Economie du travail*, Paris, P.U.F., 1962.

* SERVAN-SCHREIBER, J.J., *Le défi américain*, Paris, Denoël, 1967.

— Le défi américain à l'Europe. Dès maintenant, c'est la vision d'une société post-industrielle où domineraient les Etats-Unis avec leur puissance technologique et financière. L'Europe semble ne pas s'apercevoir de ce qui l'attend. Que faut-il faire ? Investir dans l'homme.

SHACKLE, G. L. S., *A la découverte des mécanismes de l'économie moderne*, Paris, Dunod, Collection « Les manuels d'économie pratique ».

* SOTO (de), *La communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.)*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 773.

TINBERGEN, *Planification*, Paris, Hachette, 1967.

— Effort pour rendre accessible les techniques délicates de la planification. Forme didactique. Etude à l'échelle nationale et internationale par un spécialiste éprouvé qui ne néglige pas le côté humain.

TINBERGEN, J., WOLF, J., *Techniques modernes de la politique économique*, Paris, Dunod.

TOUCHARD, J., *Histoire des idées politiques*, 2 vol., Paris, 1959.

UNESCO, *La science politique contemporaine*, Paris, 1950.

WEILLER, J., *L'économie internationale depuis 1950*, Paris, P.U.F., 1965.

XII. ANTHROPOLOGIE - ANTHROPOLOGIE CULTURELLE OU HISTOIRE DES CULTURES MATERIELLES.

BALANDIER, Georges, *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F., 1967, Collection « Le sociologue », n° 12.

— Réhabilitation de l'histoire au nom d'une histoire telle que la considèrent les anthropologues structuralistes, mais que les historiens « ethnocentristes » se résolvent mal à abandonner. Variations sur le thème de l'originalité de l'histoire, lié à la nécessité de la collaboration entre historien et anthropologue, spécialement de l'Afrique noire.

HERSKOVITS, Melville, J., *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1967, Collection « Petite bibliothèque Payot », n° 106.

— Vue d'ensemble de l'anthropologie culturelle ou histoire des cultures matérielles, de ses concepts, de ses méthodes.

* HIERNAUX, Jean, *Origines de l'homme*, Bruxelles, Cercles d'éducation populaire, 1963, Cahier n° 3.

— Courte synthèse bien pensée et bien documentée.

* HIERNAUX, Jean, *L'avenir biologique de l'homme*, Bruxelles, Cercle d'éducation populaire, 1964, Cahier n° 13.

* HIERNAUX, Jean, *La biologie humaine face aux préjugés raciaux*, Paris, éditions rationalistes, 1968.

* KLUCKHOHN, Clyde, *Initiation à l'anthropologie*, Bruxelles, Dessart, 1966, Collection « Psychologie et sciences humaines ».

— L'anthropologie culturelle ou histoire des cultures matérielles constitue une prise de conscience de l'univers social de l'homme, nous en découvrons les mécanismes et la diversité quasi infinie.

LEVI-STRAUSS, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

LEVI-STRAUSS, Claude, *Race et histoire*. Suivi de l'œuvre de Claude Lévi-Strauss, par J. Pouillon, Paris, Gonthier, 1967, Collection « Médiations », n° 55.

— Réédition de l'ouvrage collectif paru sur le racisme il y a 15 ans. Intéressant à l'heure où le structuralisme conquiert le grand public.

LINTON Ralph, *De l'homme*, Paris, éditions de Minuit, 1968, Collection « Le sens commun ».

— Dans cette collection qui publie des classiques des sciences sociales et anthropologiques, voici la réédition d'un travail publié il y a trente ans. Clair, précis, fondé sur une culture anthropologique exceptionnelle, l'ouvrage est une excellente introduction à cette science dont il cerne tous les aspects avec une force de pénétration convaincante.

LOWIE, R., *Manuel d'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1936.

— Bibliographie intéressante.

MAUSS, M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1949-1950, Collection « Bibliothèque de sociologie contemporaine ».

— Ouvrage dû au principal spécialiste de la question en France, fondateur d'école.

* MERCIER, Paul, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, P.U.F., 1966, Collection « Le sociologue ».

— Naissance et progrès de l'anthropologie depuis Hésiode et Xénophon jusqu'à nos maîtres contemporains.

MERCIER, Paul, *Tradition, changement, histoire*, Paris, Editions Anthropos, 1969.

SAPIR, Edward, *Anthropologie*, Paris, édition de Minuit, 1967, 2 vol., T. I, *Culture et personnalité* ; T. II, *Culture*.

— Initiation à une œuvre passionnante.

TINLAND, Franck, *L'homme sauvage*. Homo ferus et homo sylvestris. *De l'animal à l'homme*, Paris, Payot, 1968, Collection « Bibliothèque scientifique ».

— Cet ouvrage traite à la fois de l'homme sauvage (*homo ferus*), c'est-à-dire, à proprement parler de l'homme « retourné » à l'état sauvage, par une existence solitaire, hors de toute civilisation, et de l'homme des bois (*homo sylvestris*), c'est-à-dire du grand singe anthropoïde, plus spécialement de l'orang-outang. Depuis l'Antiquité s'est constitué un riche folklore, issu de rapports des voyageurs et des explorateurs, des observations faites sur les curiosités et les monstruosité de la nature humaine, mais qui a proliféré en légendes de toutes sortes. Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur rapporte ces récits et descriptions, ainsi que les interprétations données par les penseurs et les savants, naturalistes, anthropologues, paléontologues, ethnologues, psychologues et philosophes. Dans la deuxième partie, il tend à résoudre deux pro-

bièmes : 1) caractères distinctifs de l'homme ; 2) place de l'homme dans la nature. Travail documenté et précis qui permet d'apercevoir la grande diversité des opinions qui ont pu être formées sur ces sujets au cours de l'histoire, et surtout d'un point de vue philosophique parce qu'il montre l'homme d'Occident menant la lente et difficile conquête de sa propre humanité.

XIII. ETHNOLOGIE - ETHNOGRAPHIE.

* CAZENEUVE, J., *L'ethnologie*, Paris, Larousse, 1967, Collection « Encyclopédie Larousse de poche ».

— Ouvrage clair et bien documenté qui fait comprendre les peuples dits primitifs par l'explication des croyances, des rites, des structures, des relations sociales et de la vie culturelle.

EVANS-PRITCHARD, E. E., *Les Nuer*, Paris, Gallimard, 1969, traduction EVRARD, L.

— Description des modes de vie et des institutions d'un peuple nilotique. Premier ouvrage traduit en français du chef de file de l'école anthropologique anglaise, professeur à Oxford depuis 1946, dont les travaux ont défini le « structuralisme » britannique et suscité le courant d'intérêt actuel pour l'anthropologie politique.

GRIAULE Marcel, *Méthodes de l'ethnographie*, Paris, P.U.F., 1967.

* HAYS, H. R., *Du singe à l'ange*, Paris, Plon, 1967.

— Cet ouvrage retrace l'évolution et la succession des écoles de pensée qui ont donné le ton en ethnographie depuis le début du XIX^e siècle. Il définit le monde fascinant des sociétés primitives, leurs relations familiales, leurs croyances et leurs rites, les motivations de leurs arts. Il contribue à la compréhension de la nature humaine dans sa complexité et sa subtilité. Bibliothèque copieuse portant principalement sur des ouvrages en langue anglaise et documents iconographiques.

* KARDINER, A., PREBEL, E., *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Gallimard, 1966, Collection « Idées », n° 102.

LEVY-BRUHL, Lucien, *La mentalité primitive*, Paris, P.U.F., 1960, Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ».

LEVY-BRUHL, Lucien, *L'âme primitive*, Paris, P.U.F., 1960, nouvelle édition, Collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ».

— Ces deux travaux de Levy-Bruhl constituent des classiques dont la lecture reste essentielle.

LOWIE, Robert, *Traité de sociologie primitive*, Paris, Payot, 1935.

LOWIE, Robert, *Manuel d'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1936.

MALINOWSKI, Bronislaw, *Trois essais sur la vie sociale des primitifs*, Paris, Payot, 1967, Collection « Petite bibliothèque Payot », 109.

— Réédition de la traduction parue en 1933 sous le titre « Mœurs et coutumes des Mélanésien ». Excellent ouvrage.

MAUDUIT, J. A., *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1960.

MAUSS, Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1967.

— Réédition de l'ouvrage de 1947, mais depuis, la science a progressé. Le texte ne traduit pas l'état actuel des connaissances mais il est le témoignage d'un homme qui a eu une grande influence sur cette science et sa recherche.

* MONTAGU, Ashley, *Les premiers âges de l'homme*, Verviers, Gérard, 1964, Collection « Marabout ».

PEREIRA DE QUEIROZ, M. I., *Réforme et révolution dans les sociétés traditionnelles, Histoire et ethnologie des mouvements messianiques*, Paris, éditions Anthropos, 1968.

POIRIER, J., (sous la direction de), *Ethnologie générale*, Paris, Gallimard, 1968, Collection « Encyclopédie La Pléiade ».

SAINTYVES, P., *Manuel de folklore*, Paris, 1936.

SOROKIN, *Comment la civilisation se transforme*, Paris, M. Rivière, 1964, Collection « Petite bibliothèque sociologique internationale ».

GROTTANELLI, Vinigi L., *Ethnologica. L'uomo e la civiltà*, Milan, éditions Labor, 1965, 3 volumes.

— L'ouvrage le plus complet, le mieux documenté sur la question. Soutient avec maîtrise l'ethnologie comparée et souligne de ce fait l'importance de l'histoire dans l'interprétation des phénomènes culturels. Il n'existe rien de comparable actuellement en langue française.

XIV. LINGUISTIQUE.

COHEN, M., *Pour une sociologie du langage*, Paris, A. Michel, 1956, Collection « Sciences d'aujourd'hui ».

* LEFEBVRE, H., *Le langage et la société*, Paris, Gallimard, 1966, Collection « Idées ».

— La linguistique moderne a remarquablement progressé depuis F. Saussure avec les méthodes et les techniques du structuralisme. Peut-elle se prendre comme modèle pour les sciences de la réalité humaine et même pour l'ensemble des sciences. H. Lefebvre part d'une hypothèse, à savoir que questions et réponses ne peuvent pleinement se formuler en restant à l'intérieur du langage. Il convient de se situer sur un lieu de rencontre entre la linguistique et la sociologie et la recherche aboutit dès lors aux problèmes de la société contemporaine.

MEILLET, A., *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1962, Collection « Linguistique ».

MEILLET, A., *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette, 1953.

TROUBETZKOY, N., *Principes de phonologie*, Paris, Les Belles Lettres, 1949.

VENDRYES, J., *Le langage*, 1921.

XV. PSYCHOLOGIE.

BLONDEL, Ch., *Sur le caractère objectif des phénomènes des faits sociaux. Introduction à la psychologie collective*, Paris, A. Colin, 1953.

HALBWACHS, M., *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, M. Rivière, 1961.

* JARDILLIER, P., *La psychologie industrielle*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1106.

KRECH, D., et CRUTCHFIELD, R. S., *Théories et problèmes de psychologie sociale*, 2 vol., Paris, P.U.F., 1952.

T. I : *Les principes fondamentaux, les processus sociaux.*

T. II : *Méthode d'approche et premiers résultats.*

LINTON, R., *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, 1959.

* MAISONNEUVE, J., *La psychologie sociale*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 456.

* MIROGLIO, A., *La psychologie des peuples*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 798.

MITSCHERLICH, A., *Vers la société sans pères*, Paris, Gallimard, 1969, Collection « Connaissance de l'Inconscient ».

— Essai de psychologie sociale appliquée, selon la perspective psychanalytique, au conflit des générations et au malaise des civilisations techniques.

Psychosociologue (Le) dans la cité, l'école, l'hôpital, l'entreprise, le syndicat, Paris, F.d. de l'Epi, 1967.

— Introduction à la psychosociologie, discipline nouvelle, intermédiaire entre la psychologie et la sociologie. Intéressant pour la pédagogie non directive. (Pour les enseignants).

* REYNAUD, P. L., *La psychologie économique*, Paris, P.U.F., 1966, Collection « Que Sais-je ? », n° 1124.

— L'auteur définit la psychologie économique comme l'étude des questions objectives posées par l'aménagement des richesses, s'attache particulièrement en partant de la notion d'énergie mentale à l'analyse du dynamisme économique ou encore depuis le concept de niveau mental aux problèmes de la rationalité du comportement.

XVI. ACTUALITES.

* *Aspects de la sociologie française*, par seize collaborateurs, Paris, Ed. ouvrières, 1966, Collection « L'évolution de la vie sociale ».

— La diversité des auteurs répond à la diversité de brûlante actualité où l'économique et le social sont étroitement liés : équipement des usines, concurrence, intégration des entreprises, planification nationale.

Aspects sociaux de la pollution des eaux douces. Etudes d'écologie humaine. Colloque des 11 et 12 mai 1966, Bruxelles, Ed. de l'Institut de Sociologie, U.L.B., 1968.

— Etude des causes sociales, des effets effrayants, des remèdes sur tous les plans de la pollution de l'eau. Conclusions pratiques précises qui valent à l'échelle internationale.

* BAROT, M., *Le mouvement œcuménique*, Paris, P.U.F., 1967, Collection « Que Sais-je ? », n° 841.

— Le mouvement œcuménique constitue un événement sans précédent dans la vie de la chrétienté, mais demeure assez mal connu bien qu'il soit riche d'un demi-siècle d'expériences et qu'il ait fait l'objet de nombreux travaux. Vue d'ensemble claire, bien documentée, de lecture facile, fournissant les données essentielles de la question.

* BAUDOUX, M. A., MOUSSAY, R., *Civilisation contemporaine, Choix de textes*, Paris, Hatier, 1965.

— Extrait d'ouvrages concernant quelques-uns des aspects les plus caractéristiques du monde d'aujourd'hui, mais comportant aussi des échappées sur le passé et des ouvertures vers l'avenir.

* BEAUJOUR, M., EHRMAN, J., *La France contemporaine, Textes et documents*, Paris, A. Collin, 1965, Collection « U ».

— Problèmes abordés dans ce travail : *La formation* : problèmes d'enseignement, de scolarité et d'éducation permanente. *Attitudes* : la femme, les intellectuels, l'Eglise catholique, l'artiste, les médecins. *Production et bien-être* : planification, industrie, le monde des affaires, le monde ouvrier, le monde du petit commerce. *Les loisirs* : le problème, son organisation, la situation de l'Etat. *La vie urbaine* : Paris, sa région, les villes de province. *La vie rurale* : le problème de sa modernisation, la tradition. *Les citoyens et la démocratie*.

BELLEVILLE, P., *Laminage continu. Crise d'une région, échec d'un régime*, Paris, Julliard, 1968.

— Sorte de journal couvrant les années 1965-1967 et concernant la métallurgie lorraine. La formule uniformément adoptée est la suivante : une « information », généralement coupure de presse, sert de point de départ ; viennent ensuite une « enquête » sur la question, enfin une « chronique ». L'avantage du procédé est de donner à la description un caractère très vivant. On traite aussi des problèmes généraux de la concentration dans l'industrie lorraine.

BERNARD, M., *Sarcellopolis*, Paris, Flammarion, 1964.

* BOREH, H. (von), *U.S.A., Société inachevée*, Paris, Ed. du Seuil, 1962.

* BOSSCHERE, G., (de), *Perspectives de la décolonisation*, Paris, A. Michel, 1969.

* BOUSQUET, (de), *Le service social*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1173.

* CASTRO, J., (de), *Le livre de la faim*, Paris, Ed. ouvrières, 1963.

* CEPEDÉ, GOUNELLE, *La faim*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 719.

* CHARPENTIER, J., NAUD, A., *Pour la peine de mort, Contre la peine de mort*, Paris, Berger-Levrault, 1967.

— Thème éternel de discussion, débat toujours ouvert résumé ici en un face à face qui permet d'apprécier le pour et le contre de la question et de se former un jugement.

* *Civilisation (La) des loisirs. Culture, morale, économie, sociologie : une enquête sur le monde de demain*, Verviers, Gérard et Cie, 1967, Collection « Marabout Université ».

— Les diverses études rassemblées traitent, ou de l'aspect moral et culturel des loisirs, ou de leurs relations avec l'expansion économique et l'évolution biologique de l'homme, ou de leurs conséquences à venir sur un meilleur développement équilibré de l'individu et sur la qualité de l'existence. Une bonne bibliographie des ouvrages sur la question et un tableau de répartition des temps de travail et de non-travail suivant les pays terminent cet ouvrage.

CLERC, P., *Grands ensembles, banlieues nouvelles. Enquête démographique et psychosociologique*, Centre de recherche d'urbanisme, Paris, P.U.F., 1967.

— Enquête menée par le Centre de recherche de l'urbanisme en liaison avec l'Institut National d'études démographiques. Etude de la population des grands ensembles avec chiffres et statistiques sur la répartition des logements, le nombre de pièces, le loyer, l'âge, la situation familiale, la profession, l'opinion des usagers sur les avantages et inconvénients de ce nouveau mode de vie, la durée du séjour dans le logement, les aspects du genre de vie, les équipements collectifs, l'adaptation à ce type de résidence, les souhaits exprimés.

* COMBES, J. F., EGEN, J., *Pour le service militaire, Contre le service militaire*, Paris, Berger-Levrault, 1968.

— Bonne école pour le débat et la discussion.

* DROGAT, N. (R.P.), *Les pays de la faim*, Paris, Flammarion, 1963.

* DU ROY, A., *La guerre des Belges*, Paris, Ed. du Seuil, 1968, Collection « L'histoire immédiate ».

— Exposé rapide, mais précis de la naissance et du développement, grâce à deux occupations allemandes, de l'opposition entre les deux groupes linguistiques belges. L'accent est mis sur les problèmes démographiques et économiques.

DUQUESNE, J., *Vivre à Sarcelles, Le grand ensemble et ses problèmes*, Paris, Ed. Cujas, 1966.

— Documents et points de vue sur la façon de vivre, les données sociologiques, économiques, juridiques et administratives.

* FOURASTIE, J., *Le grand espoir du XX^e siècle*, Paris, Gallimard, Collection « Idées », n° 20.

HAUMONT, N., *Les pavillonnaires. Etude psycho-sociologique d'un mode d'habitat*, Paris, Centre de recherches d'urbanisme, 1966.

— Résultat d'interviews qui soulignent le souhait de la majorité des Français d'obtenir des logements individuels (82,6 % des ménages) ou des pavillons. On constate que les rapports sociaux et le mode de vie sont transférés à un objet qui justifie ce mode de vie et l'espace prend en charge la signification de la vie de l'habitant. Ce pavillon est un cadre spatial qui permet l'expression du modèle culturel français.

* HOURDIN, G., GANNE, G., *Pour les valeurs bourgeoises, contre les valeurs bourgeoises*, Paris, Berger-Levrault, 1968.

— Intéressant pour la connaissance de notre société, ses avantages, ses inconvénients, ses qualités, ses défauts, ses valeurs.

* KAES, S., *Vivre dans les grands ensembles*, Paris, Ed. ouvrières, 1963.

KATONA, G., *La société de consommation de masse*, Paris, Hommes et techniques, 1966.

— Les Etats-Unis représentent une « société de consommation de masse », c'est-à-dire que des produits de plus en plus nombreux et de qualités toujours diverses sont offerts à des consommateurs de plus en plus nombreux et disposant de revenus accrus. A partir des résultats obtenus par des enquêtes sur le budget et les attitudes des consommateurs, l'auteur se livre à des réflexions sur la société d'abondance, les attitudes du consommateur devant l'inflation, devant le choix entre épargne et dépense. Il en arrive à l'idée d'une « économie, science du comportement ». C'est par ses réflexions qu'il intéresse au plus haut point le sociologue, l'économiste, l'historien des mentalités.

LEDROUT, R., *L'espace social de la ville*, Paris, Ed. Anthropos, 1969.

LEWIS, O., *La vida*, Paris, Gallimard, 1969, Collection « Témoins ».

— Biographie enregistrée au magnétophone d'une mère portoricaine et de ses enfants.

* MALLET, S., *La nouvelle classe ouvrière*, Paris, Ed. du Seuil, 1963.

MAUNOURY, J. L., *La genèse des innovations. La création technique dans l'activité de la firme*, Paris, P.U.F., 1967, « Bibliothèque d'économie contemporaine ».

— Classification de la recherche en 3 grandes familles :

1. Les recherches entreprises en vue de la production provisoirement désintéressée d'un savoir théorique nouveau.
2. Les recherches conduisant à la production d'un savoir nouveau en vue de la solution de problèmes déterminés.
3. Les recherches conduisant à l'application d'un savoir existant en vue de la création ou de l'amélioration d'un produit ou d'un procédé.

* MILLER, N. P., ROBINSON, D. M., *Le nouvel âge des loisirs*, Paris, Ed. ouvrières, 1968, Collection « Economie et civilisation ».

— Etude complète du loisir, du jeu, du divertissement comme devant être plutôt une recherche de valeur d'épanouissement et d'enrichissement personnels. Historique du loisir.

MOTHE, D., *Militant chez Renault*, Paris, Ed. du Seuil, 1965.

* PARAF, P., *Le racisme dans le monde*, Paris, Payot, 1967.

— Un des plus grands problèmes humains, étudié avec objectivité dans son ensemble, de façon précise et claire, dans sa complexité et dans ses dramatiques implications.

PICCA, G., *Pour une politique du crime*, Paris, Ed. du Seuil, 1966.

— Plaidoyer en faveur de la substitution du processus : prévention, sélection, traitement au processus actuel traditionnel : répression, condamnation, peine.

PROST, M. A., *La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service*, Paris, Gonthier-Villars, 1965.

* QUILLOT, R., *La liberté aux dimensions humaines*, Paris, Gallimard, 1967, Collection « Les Essais ».

— La liberté : questions et réponses. La liberté : création, conquête, perpétuelle invention, perpétuelle lutte, perpétuel devenir, perpétuelle adaptation au réel perpétuellement mouvant. Réflexions sur la démocratie, sur l'égalité des chances dans la société moderne, sur le problème de l'école, de l'enseignement, de la culture, sur la conscience politique du citoyen, sur la notion de pouvoir.

REMY, J., *La ville, phénomène économique*, Bruxelles, Ed. de la vie ouvrière, 1966.

* RENGLET, Cl., *Israël, an 20. Les origines du sionisme. La création de l'Etat. Les conflits judéo-arabes*, Verviers, Gérard et Cie, 1967, Collection « Marabout Université ».

— Histoire, réalisations, problèmes. Plus soucieux d'information que de polémique. Maniement commode, chronologie, bibliographie, index, cartes.

ROIG, Ch., BILLON-GRAND, F., *La socialisation politique des enfants. Contribution à l'étude de la formation des attitudes politiques en France*, Paris, A. Collin, 1968, Collection « Cahiers de la Fondation Nationale des sciences politiques ».

— L'ouvrage expose les résultats d'une enquête ouverte en 1963-1964 par les auteurs avec la collaboration d'étudiants de l'Institut d'études pratiques de l'Université de Grenoble. L'enquête consistait en un questionnaire destiné à définir « la formation des attitudes politiques en France » dans la préadolescence, soit de 10 à 13-14 ans.

Plus précisément, son objet est la détermination, avec leur importance relative des agents de socialisation politique : la famille, l'école, les événements, le milieu ambiant, etc. L'analyse des réponses aux 420 questionnaires employés et leur comparaison, par le moyen de cartes perforées et du programme pour ordinateur de l'Institut des ma-

thématiques appliquées de Grenoble, aboutirent aux résultats qui sont présentés dans cet ouvrage. Ces résultats, dont l'objectivité est indiscutable, sont d'une grande portée. D'une part, ils révèlent chez le préadolescent, la possession d'attitudes politiques bien affirmées. D'autre part, de nombreuses réponses par leur singularité et par l'ignorance qu'ils découvrent, font ressortir la carence d'une formation civique élémentaire. Par ces deux caractères, ces résultats constituent un document de valeur pour servir de point de départ à toute action à entreprendre en vue d'une saine formation politique de l'adolescent.

* SALOMON, *Les réfugiés*, Paris, P.U.F., Collection « Que Sais-je ? », n° 1092.

* *Sociétés humaines, Exemples de leur organisation*, Paris, Larousse, 1965.

Succès et faiblesses de l'effort social français, Paris, A. Colin, 1961.

THOREAU, H. D., *La désobéissance civile, suivi du plaidoyer pour John Brown*, Paris, J. J. Pauvert, 1968, Collection « Libertés Nouvelles ».

— Textes sur la non-violence et le non-conformisme.

* TUNC, A., *Les Etats-Unis*, Paris, L.G.D.J., 1966, Collection « Comment ils sont gouvernés ? ».

— Une vue d'ensemble de la vie quotidienne aux Etats-Unis.

XVII. DIVERS.

* ADELMANN, Anouk, *Chansons à vendre*, Paris, Editions Cujas, 1968, Collection « Civilisation ».

— Influence de la chanson sur la vie quotidienne.

BROIZAT, J., *La fureur de mieux vivre*, Paris, Editions entreprise moderne, 1962.

DIERKENS, Jean, *Freud, Anthologie commentée*, Bruxelles, Labor, 1965.

— Cet ouvrage n'est pas destiné aux spécialistes. Son but est l'initiation et, comme tel, il atteint son objectif. Un choix de textes, plus ou moins étendus, certains fort brefs, reliés par des commentaires concis et discrets. Il permet de prendre contact à la fois avec l'évolution historique incessante de la pensée de Freud et avec toutes les notions et méthodes principales de la psychanalyse.

DONNARD, J. A., *Les sociétés économiques et sociales dans la comédie humaine*, Paris, A. Colin, 1961.

FERNANDEZ, D., *Mer Méditerranée*, Paris, Grasset, 1965.

FOURASTIE, J. et F., *Les écrivains témoins du peuple*, Paris, Ditis, 1964, Collection « J'ai lu l'essentiel », n° 10.

GRANDMOUGIN, Jean, *Les temps qui courent*, Paris, Hachette, 1964.

Industrie (L.) de l'enseignement, Paris, Editions de Minuit, 1968.

LABORIT, Henri, *Biologie et structure*, Paris, Gallimard, 1968, Collection « Idées ».

LEWIS, O., *Les enfants Sanchez*, Paris, Gallimard, 1963.

— Etude sociologique d'une famille mexicaine.

PICON Gaétan, (sous la direction de), *Panorama des idées contemporaines*, Paris, Gallimard, 1968.

— Textes de penseurs de premier plan sur les idées de notre temps dans tous les domaines et notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales.

XVIII. REVUES.

ANNALES DE DEMOGRAPHIE HISTORIQUE, Paris, Sirey, (depuis 1964).

— Etudes, chroniques, bibliographie, documents, statistiques, rétrospectives et actualité.

ANNALES, *Economies, Sociétés, Civilisations*, Paris, A. Colin, depuis 1949, (revue bimestrielle).

ANNALES DE SOCIOLOGIE, publiées par la Société Belge de Sociologie, Bruxelles, Paris, 1900-1901 et suiv.

ANNALES SOCIOLOGIQUES, Paris, P.U.F., 1934-1942.

Série A. Sociologie générale (4 fasc.)

Série B. Sociologie religieuse (4 fasc.)

Série C. Sociologie juridique et morale (3 fasc.)

Série D. Sociologie économique (4 fasc.)

Série E. Morphologie sociale, langage, technologie, esthétique (4 fasc.)

ANNEE SOCIOLOGIQUE, 3^e série, Paris, P.U.F., depuis 1949.

CAHIERS DE CLIO, *Carrefour des historiens et des enseignants*, Bruxelles, Labor, depuis 1964 inclus.

CAHIERS RURAUX (Les), *Economie, Sociologie, Démographie, Culture. Etudes et documents*, Centre d'études rurales, Bruxelles, depuis 1952.

* CLIO XX^e, *Nouvelles du passé*, Bruxelles, Labor, depuis 1962.

* DROIT ET LIBERTE, Revue mensuelle du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, Paris, depuis 1945.

— Un dossier est consacré chaque mois à un problème d'actualité sociale.

* INFORMATIQUE ACTUALITES, Revue publiée par le groupe SEMA, Paris, 1969, 35, Bd. Brune, 75 Paris XIV.

INSTITUT SOLVAY, *Annales de l'institut des Sciences sociales*, Bruxelles, 1895 et suiv., 6 vol.

puis : *Institut de sociologie*, Bulletin mensuel

puis : *Archives sociologiques*, 1910-1914

aujourd'hui : *Cahiers de l'Institut de sociologie Solvay*, 1951 et suiv.

INSTITUTS SOLVAY, *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, 1920 et suiv.

RES PUBLICA, *Revue de l'Institut Belge de Science politique*, Bruxelles, depuis 1956.

REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE, publiée par le Centre d'Etudes sociologiques, depuis 1960.

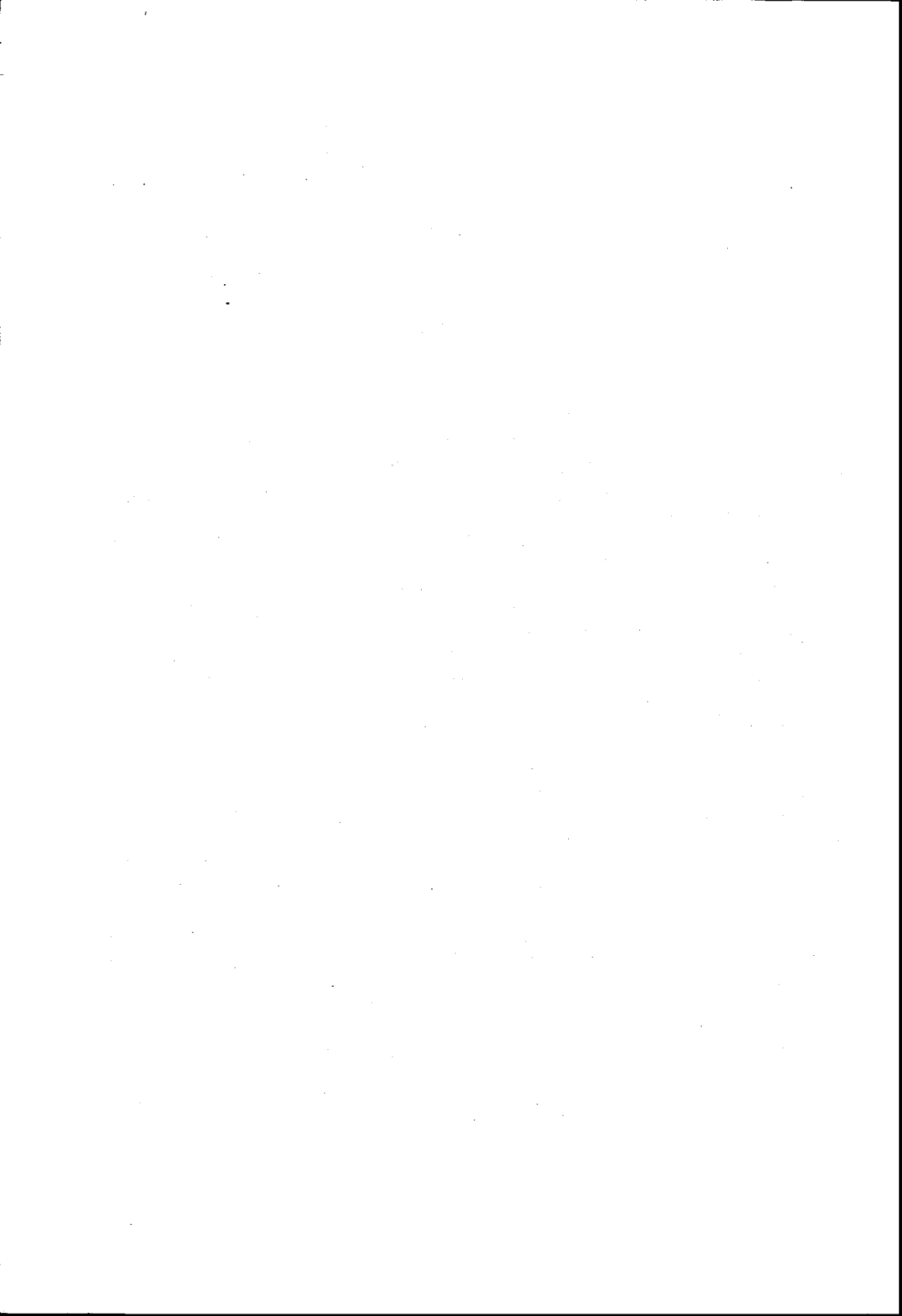
— Contient des articles de fond, une rubrique « actualité de la recherche », une bibliographie, une revue des revues, et des résumés des articles en anglais, espagnol, allemand, et russe.

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL, revue spécialisée en langue française, trimestrielle, Ed. du Seuil, depuis 1959.

UNESCO, *Revue* (antérieurement *Bulletin*), *internationale des Sciences sociales*, Paris, 1949 et suiv.

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN, *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales*, depuis 1929.

Minna AJZENBERG-KARNY, Marcel DEPRez
et René VAN SANTBERGEN.



NOTES et glanures

OUVRAGES GENERAUX

LE LANNOU Maurice, *Le déménagement du territoire - Rêveries d'un géographe*, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Esprit Frontière ouverte, 1967, in 8°, 243 p.

Les lecteurs du « Monde » connaissent bien M. Le Lannou, spécialiste de géographie humaine, par les chroniques régulières qu'il y écrit. Ces notes et chroniques que les Editions du Seuil ont eu l'excellente idée de rassembler en un volume couvrent trois domaines ; la fin de l'homme-habitant, l'Europe oubliée, la raison technicienne. Retenons parmi ces articles si pertinents, ceux relatifs à l'urbanisme, ceux relatifs à la campagne, notamment l'urbanisme contre la cité, le moyen âge des campagnes européennes, etc. Ces articles nous ouvrent des perspectives nouvelles sur des sujets anciens et ne manqueront pas de retenir l'attention des historiens.

P. B.

VENARD Marc, *Le monde et son histoire*, t. V et VI, Paris, Ed. Bordas-Laffont, Bibliothèque des connaissances essentielles, 1967, in 8°, 605 p. pour chaque volume.

Poursuivant la publication des différents volumes du « Monde et son Histoire », voici les tomes V et VI consacrés aux XVI^e et XVII^e siècles. Nous ne redisons pas tout le bien que nous pensons de cette entreprise du point de vue de l'extrême richesse de l'illustration (cartes, iconographie, schémas, etc.) car nous devrions nous répéter, mais cependant nous restons émerveillés de la qualité, de la quantité et de l'originalité de celle-ci. Du XVI^e siècle, l'A. présente la plus grande aventure européenne : la dynamique Europe allant à la rencontre du Nouveau Monde (1492-1560). Cette période est essentiellement celle des découvertes maritimes et de ses conséquences mais aussi celle des aventures spirituelles de Luther et de Loyola. Monde nouveau à plus d'un égard tant par sa conception de l'homme que par sa vision du monde.

La période suivante (1560-1660) est consacrée à l'envers du décor, à la misère résultant de cette grande période novatrice qu'est le XVI^e siècle (misère économique, misère sociale, troubles religieux). Le XVII^e siècle est considéré non comme le siècle de Louis XIV mais comme celui de l'établissement de la prépondérance française en Europe et de la création ou de l'élaboration du modèle de l'Etat moderne. Dans l'optique de la collection, il eût été étonnant de ne pas parler des continents extra-européens. L'A. se réfère surtout à des textes européens (il n'y en a guère d'autres), c'est donc surtout l'évolution des civilisations mises en contact brutal avec l'Europe qui retient son attention.

P. B.

TENENTI Alberto, *Florence à l'époque des Médicis, de la cité à l'Etat*, Paris, Ed. Flammarion, Coll. Questions d'Histoire, 1968, in 12°, 141 p.

Les Editions Flammarion ont récemment mis sur le marché une excellente collection intitulée « Questions d'Histoire ». Ce volume, le 5^e de la collection, reprend un problème qui, de prime abord, paraît fort peu original. Parmi les autres volumes déjà parus, citons, de M. Ferro *La Révolution russe de 1917*, de R. Paris; *Les Origines du fascisme*, de P. Riché; *De l'Education antique à l'éducation chevaleresque*, de Cl. Klein Weimar.

Les prévisions sont d'autre part pleines de promesses : relevons entre autres, un dossier Russes et Chinois (XIV^e-XX^e s.), le Mercantilisme, les Origines de la Cité, le Millénarisme, etc.

La conception du livre nous a paru intéressante ; il comprend deux parties distinctes : la première donne une relation des faits ; la seconde, des textes et documents, un exposé de divers problèmes et querelles d'interprétation, la bibliographie, la chronologie et l'index. La période étudiée va, grosso modo, de 1350 à 1450 et comprend les aspects économique-sociaux, socio-politiques et socio-culturels de la civilisation florentine. Sous un

faible volume, l'A. réalise une synthèse de ces différents problèmes le plus souvent traités de manière indépendante. La cité des Médicis abandonne ses anciennes structures, laisse le pas à l'Etat et adopte le précapitalisme. L'essor artistique, l'évolution économique ont souvent fait l'objet de nombreux et savants ouvrages. A. Tenenti, à la faveur d'une brillante analyse de l'interaction des réussites et des faiblesses florentines, nous convainc que tout n'a pas été dit, que bien des questions sont encore mal explorées.

Excellent petit ouvrage.

P. B.

LAPEYRE Henri, *Les Monarchies européennes du XVI^e siècle : les relations internationales*, Paris, P.U.F., Coll. Nouvelle Clio, n° 31, 1967, in 12°, 384 p.

Spécialiste de l'histoire hispanique, H. Lapeyre brosse un tableau de l'histoire politique du XVI^e siècle. La collection comprend déjà différents ouvrages consacrés au XVI^e siècle, entre autres : J. DE LUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, F. MAURO, *Le XVI^e siècle européen : aspects économiques*. Prétendre enfermer la politique dans son propre domaine ne va pas sans inconvénients. L'A. s'en est parfaitement rendu compte. Certains faits qui paraissent essentiellement religieux ne sont guère séparables des préoccupations politiques, telles les guerres de religion qui ravagent le XVI^e siècle. Les monarchies occidentales du XVI^e siècle dominent le monde à cette époque. L'A. s'attache à quelques-unes d'entre elles : la France, l'Angleterre, l'Espagne et dans une moindre mesure aux deux puissances non unifiées : le Saint-Empire germanique et l'Italie.

L'empire ottoman est peu évoqué malgré son rôle dans la politique internationale. La troisième partie « *Débats et Problèmes* » aborde des thèmes fort variés : rapports de la politique et de la société, rapports de la politique et de la religion, les grands organes du pouvoir (pouvoir royal, administration, question financière), les relations internationales (frontières et douanes, cosmopolitisme et sentiment national, guerre et diplomatie).

En résumé, une bonne mise au point des faits du XVI^e siècle que nous souhaiterions voir figurer dans la bibliothèque de nos collègues.

P. B.

MANDROU Robert, *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans la Coll. : « Nouvelle Clio, l'histoire et ses problèmes », Paris, P.U.F., 1967.

En rappelant qu'il est grand temps de mettre au net le vocabulaire de l'histoire et les notions floues qu'il recouvre, l'auteur situe d'entrée de jeu l'esprit qui anime son ouvrage. Une remise à jour, bien nécessaire de l'important apport de l'ancienne collection Clio. Voilà pourquoi il limite ses notices bibliographiques aux ouvrages les plus récents.

Il dénonce l'attitude des auteurs de manuels qui, succombant à la facilité d'une production scientifique adéquate, ont décrit cette période comme celle du commerce et de l'industrie, alors que 90 % de la population de la France reste rurale et relève des structures féodales. La vie du paysan est précaire, ce qui entraîne l'immobilisme technique. La rente du sol commande tout le marché, mais l'économie rurale n'a rien à attendre. Les conseils d'un Olivier de Serre restent inopérants (encore une légende qui s'envole). La stabilité du rapport seigneurial peu sensible aux fluctuations des récoltes, compensées par la fluctuation des prix, joue en faveur de la passivité. Elle explique aussi l'attraction de la noblesse liée à la seigneurie sur les groupes sociaux inférieurs, c'est le gage d'une sécurité.

Le grand commerce quoique en expansion reste dans le rapport de 1 à 6 vis-à-vis de l'agriculture au début du XVIII^e siècle, il passe à l'indice 1 à 2 à la fin de ce siècle.

Le trafic est stimulé par le réseau hydrographique, l'afflux monétaire espagnol puis portugais, le renouvellement de la mode liée à l'industrie de luxe. Le principal freinage est la politique dispendieuse des rois : monuments, guerres.

La vie de Louis XIV ne doit pas faire oublier les déficiences de la population : alimentation, habitation, chauffage, médecine sont lamentables. La famine, la peste, la guerre font des ravages. Le milieu du XVIII^e siècle voit un renversement de la tendance démographique due à un recul de la famine, l'influence de la vaccine, les transformations économiques. De fait, les ordres anciens éclatent dès le début du XVII^e siècle, malgré les réactions conservatrices. Le IV^e Etat, la « vile populace » révèle son angoisse et sa puissance. Les pulsations sociales sont

rythmées par les récoltes et les fluctuations monétaires.

Le mercantilisme apparaît comme l'application d'un système économique dans une période où il ne se justifie plus, de même pour les théories des physiocrates. Les guerres de religion n'ont pas contrarié fondamentalement la prospérité française, le redressement rapide sous Henri IV en fait foi, comme les soulèvements populaires ultérieurs témoignent de la gravité de la crise. L'humeur des groupes dominants se ressent des emprises du pouvoir central. La politique de Colbert fut un échec.

Ces quelques exemples suffiront à légitimer le parti pris par l'auteur de démontrer combien depuis vingt ans l'histoire de l'Ancien Régime immuablement ressassée sur les bancs de l'école a changé de physionomie sur le plan scientifique. *Aggiornamento* donc !

R. V. S.

GODECHOT Jacques, *L'Europe et l'Amérique à l'époque napoléonienne (1800-1815)*, dans la Coll. « Nouvelle Clio, l'histoire et ses problèmes », Paris, P.U.F., 1967.

Charles Péguy écrivait : « Quand Napoléon croyait qu'il avait fondé un immense empire, il ne faut pas le croire. Il propageait des libertés. *Veillons au salut de l'Empire*. Cet empire était un système de libertés ». Telle est la ligne de cet ouvrage où en reconnaissant que le Consulat et l'Empire constituent une nette régression politique et sociale sur la République de l'An II, l'auteur, avec les Anglais, considère Napoléon comme le « fils de la Révolution ». Le contexte indique qu'il s'agit de la révolution bourgeoise dont les effets sont dépassés à partir de 1848-1849 par la révolution prolétarienne.

Le chapitre consacré aux Guides et à l'Organisation du travail fait place aux sociétés d'études napoléoniennes dont on reconnaît par ailleurs les tendances hagiographiques et le peu de contribution solide apportée à la connaissance du sujet. Les sources et les travaux font état des données les plus récentes de la production historique.

Le portrait moral de Bonaparte reste classique. Concernant la Pacification religieuse, il est insisté sur le bénéfice tiré par Rome du traité de 1801. Certes le Pape reconnaît la République, mais tous

les évêques français doivent remettre leur démission au Pape, ce qui met fin à leur indépendance. Tous les curés sont nommés par les évêques, ce qui en fait les agents de l'ultramontanisme : le gallicanisme a vécu, malgré les articles organiques, concession aux anticléricaux.

On ne trouvera pas ici de développement concernant la situation intérieure de la France, par contre quelques notes intéressent celle des autres pays impliqués dans les affaires napoléoniennes. L'élément militaire domine, ainsi que les relations diplomatiques. L'accent est cependant mis sur les incidences économiques du blocus. Le régime du Grand Empire témoigne d'une extension des institutions nouvelles données à la France par la Révolution et l'Empire, mais avec des variantes assez importantes. Les résistances nationales en Espagne, en Allemagne, en Italie apportent quelques vues neuves, notamment concernant l'origine de la *charbonnerie* en Italie, mouvement libéral hostile à Napoléon.

Un bilan de l'époque napoléonienne dont certains chiffres, relatifs aux populations notamment, paraissent contestables, clôture ce volume. Il témoigne des profondes transformations de l'Europe et de l'Amérique au tournant du XIX^e siècle. A l'issue d'une période de guerres longues et coûteuses, ces deux continents ont « finalement accru leurs stocks d'hommes, de produits, de capitaux ». L'affirmation est relative car on peut s'interroger sur les progrès au cas où les guerres n'auraient pas sévi. Sur le plan social, le bilan, difficile à cerner, laisse apparaître une poussée de la bourgeoisie d'affaires, un émiettement de la propriété et une multiplication des prolariats agricole et industriel.

R. V. S.

CHESNEAUX Jean, *L'Asie orientale aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, P.U.F., Coll. Nouvelle Clio, n° 45, Paris 1966, in 12°, 371 p.

Le 45^e volume de la collection Nouvelle Clio a limité volontairement son étude à une aire géographique bien déterminée ; délaissant le Moyen-Orient (Turquie, Irak, etc.), l'Asie russe, et le monde arabo-islamique, l'A. a envisagé l'Asie orientale et méridionale, à savoir : l'Inde, le Pakistan, le S.-E. asiatique, la Chine, la Mongolie, la Corée et le Japon, donc, en

gros, l'Asie des moussons des géographes. Du point de vue chronologique, la date de 1955 (conférence de Bandoeng), affirmation du monde asiatique par rapport à l'hégémonie européenne, constitue le terme de l'étude. Le début se situe à la limite de diverses influences : fin des guerres napoléoniennes, c'est-à-dire irruption décidée des Européens dans le monde asiatique ; 1819, fondation de Singapour ; 1853, arrivée de Perry devant Nagasaki au Japon, etc., l'A. opte pour un point de vue « asiocentrique » en lieu et place de « l'eurocentrisme » habituel.

Contrairement à certains volumes de la collection et à de nombreux historiens occidentaux, M. J. Chesneaux ne rejette pas l'événementiel car il considère, avec raison, que notre connaissance des faits asiatiques est insuffisante, mais il conseille d'y adjoindre l'étude des mouvements économiques, l'évolution des idées, de la conscience collective, des structures sociales, etc.

L'histoire quantitative n'est guère applicable dans le cas présent, par manque de données et aussi à cause de leur disposition. L'A. rend familière la silhouette des jeunes leaders des mouvements nationalistes que l'on retrouvera, plus âgés, aux postes de commande (Nehru, Soekarno, Ho Chi Minh, Mao Ze Dong, etc.).

Très bonne étude de l'évolution des rapports entre l'Asie et l'Europe mais aussi des modifications internes de ces pays par suite des contacts entre les sociétés traditionnelles et l'Occident.

Cet ouvrage constitue donc une excellente approche des problèmes de l'Asie contemporaine.

P. B.

MARX Roland, *Histoire du Royaume-Uni. Les principaux courants*, dans la collection U, série « Etudes anglo-américaines », Paris, Colin, 1967.

Sans trouver ici une étude de tous les aspects du passé britannique, nous trouvons exposé de manière concise, simple et claire à la fois, l'essentiel des tendances de l'histoire du R.U. L'accent a surtout été placé sur les aspects sociaux et économiques. Des ouvrages spéciaux traiteront dans la même série des institutions et d'autres domaines. Par la force des choses, l'Angleterre se voit privi-

légiée par rapport au reste de la Grande-Bretagne.

L'information est alimentée aux sources les plus récentes. On trouvera des vues originales sur les *révolutions industrielles*. Mais ce qui frappe c'est l'équilibre des données montrant l'interférence des facteurs démographiques, religieux, économiques, politiques, idéologiques.

Conçu comme manuel destiné à l'Enseignement supérieur, cet ouvrage fournit une bibliographie propre à chaque chapitre ainsi qu'une bibliographie générale. De nombreux textes renouvellent les documents qui traînent dans tous les manuels. Certains de ces documents sont donnés dans leur version originale. Des tableaux chiffrés, une chronologie, des schémas complètent cet ensemble dont la place est marquée dans toute classe d'histoire.

R. V. S.

PAYS-BAS.

THIELEMANS Marie-Rose, *Bourgogne et Angleterre, Relations politiques et économiques entre les Pays-Bas bourgeois et l'Angleterre (1435-1467)*, Bruxelles, Presses universitaires, 1966.

Cet ouvrage illustre excellemment le caractère complexe des raisons qui amenèrent la conclusion du Traité d'Arras (1435) par Philippe le Bon. La concurrence de la draperie anglaise et de la draperie flamande y joue un rôle, encore que les foires brabançonnaises contribuent à la distribution des produits anglais, que les Hollandais et les Zélandais ménagent leurs intérêts commerciaux et que les Brugeois eux-mêmes forment tête de pont pour le trafic vers l'Angleterre. Gand, mal soutenue, lève rapidement le siège de Calais, étape des laines anglaises. Le trafic reprit de plus belle malgré les aléas. Apprêtées à bon compte dans les Pays-Bas, les étoffes anglaises sont expédiées jusqu'en Russie par l'entremise des Zélandais, des Hanseates et des marchands aventuriers. La balance commerciale est favorable à l'Angleterre qui exporte aux Pays-Bas pour ± 100.000 livres sterling contre ± 50.000 livres sterling d'importations. Les marchands bourguignons tirent d'Angleterre l'étain, le plomb, les peaux, le suif, les chandelles et divers produits agricoles, contre des toiles, des teintures,

du sel, du poisson. Les hauts salaires attirent la main-d'œuvre brabançonne et hollandaise vers Londres. Quelques pièces justificatives, des tableaux, des index rendent ce travail utile pour préparer un cours nouveau style sur la question.

R. V. S.

BAELDE M., *Les Conseils collatéraux des anciens Pays-Bas (1531). Résultats et problèmes*, dans la *Revue du Nord*, t. L, n° 197, avril-juin 1968, pp. 203-212.

C'est avec pertinence que l'Institut des Hautes Etudes, de Bruxelles, a confié à cet auteur le rapport sur les institutions centrales des Pays-Bas dans le colloque qu'il a organisé le 17 mars 1967, puisque M. Baelde est l'auteur d'une thèse sur les Conseils collatéraux de 1531 à 1578, parue en 1967 dans les Mémoires de l'Académie flamande. Il commence par préciser que les ordonnances du 1^{er} octobre 1531, Charles Quint ne fait que reconstruire l'institutionnelle en cours depuis près d'un demi-siècle, puisque le Conseil des finances existait depuis 1487 et le Grand Conseil de Malines depuis 1504. En 1531, Charles Quint ne fait que reconnaître une scission de fait, dans le Grand Conseil privé, entre la section des juristes et celle de la haute noblesse. La restauration de la centralisation était déjà acquise bien avant : ce sont, aux yeux de M. Baelde, d'autres considérations qui le déterminent à agir. « La disparition (du chancelier) Gattinara et de la (régente) Marguerite d'Autriche (en 1530) offrirent à Charles Quint une occasion unique d'éviter les frottements possibles avec la nouvelle Régente... Les Conseils collatéraux lui offraient le moyen d'exercer un contrôle plus étroit sur la Régente et en même temps de s'assurer la docilité politique du groupe le plus influent des Pays-Bas, en tablant sur les bonnes dispositions de la noblesse ».

Si les ordonnances de 1531 fixaient théoriquement les attributions des Conseils, une interprétation de fait de leurs attributions, de leur personnel et de leur fonctionnement s'établit, non sans provoquer des antagonismes croissants, surtout au sein du Conseil d'Etat. Les nobles se plaignirent de plus en plus de n'être plus convoqués aux séances du conseil restreint, tandis que leurs con-

ceptions les opposaient aux juristes, plus disposés à accepter sans contestation les tendances centralisatrices du gouvernement. Cette contradiction, qui s'accroît sous Philippe II et Granvelle, amena la haute noblesse à rejoindre les « Malcontents ».

Après la crise de la révolution des Pays-Bas, les Conseils collatéraux redevinrent les organes normaux du gouvernement central de nos principautés, particulièrement sous les Archiducs Albert et Isabelle. Le Conseil privé bénéficia de l'éclatante personnalité de certains de ses présidents, Jean Richardot, Pierre Roose, Charles de Hovines et Louis-Jean de Paepe. La « conspiration de la noblesse » contre l'Espagne entraîna son élimination au profit des juristes. Ceux-ci résistèrent à l'hispanisation, à l'action des jointes et du secrétaire d'Etat et de Guerre. A la fin du siècle, les conseils furent associés au discrédit qui entachait la monarchie espagnole, archaïque et méprisée.

Au XVIII^e siècle, les Conseils collatéraux ne reparurent qu'en 1725, le régime angevin et le début du gouvernement autrichien les ayant supprimés au profit du Conseil d'Etat et d'un Conseil des finances. Dès lors, le rôle du Conseil d'Etat ne fut plus qu'honorifique. Le Conseil privé retrouva un certain lustre grâce à Gilles-Augustin de Steenhault (1740-1758) et surtout à Patrice-François de Neny (1758-1783). Marie-Thérèse résista à la volonté réformatrice du chancelier Kaunitz. Cependant la création d'un Grand Maître de Cour, puis d'un ministre plénipotentiaire, l'ingérence du chancelier d'Autriche et des jointes, surtout celle des Administrations et subsides, manifestèrent l'immixtion grandissante de Vienne. Quand Joseph II remplaça, en 1787, les Conseils collatéraux par le Conseil de gouvernement général des Pays-Bas, cette mesure préfigurait leur disparition définitive en 1794.

Cet état de la question, clair et lucide, met en relief les insuffisances et les lacunes de notre connaissance des institutions centrales des Pays-Bas aux Temps Modernes et du personnel qui en exerça les charges, de son origine sociale, de ses idées, de sa compétence, de ses relations sociales. Une bonne mise au point.

J. P. D.

PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX.

Villages désertés et histoire économique, XI^e-XVIII^e siècle. Problèmes d'histoire agraire et démographique, Ecole pratique des Hautes Etudes, VI^e section, Centre de recherches historiques, Paris, SEVPEN, 1965.

La désertion des campagnes sous l'Ancien régime est un phénomène aussi important que la révolution économique contemporaine. Les causes doivent en être recherchées dans les fluctuations démographiques, l'économie rurale, le poids du pouvoir, l'expansion du grand domaine. Les variations du climat ne constitueraient pas une cause déterminante, par contre l'abandon des mauvaises terres, la concentration de l'habitat peuvent être retenus.

Des conseils judicieux sont donnés pour l'exploration archéologique analogue à celles relatives aux fouilles antiques. La photographie aérienne n'est pas négligeable.

La France a connu trois vagues de dépeuplement : XIV^e-XV^e siècles à cause des guerres et de la dépression ; de 1560 à 1720, à cause des guerres et des rassembleurs de terres ; fin XIX^e-XX^e siècle, à cause de l'exode vers les villes. Le réseau villageois s'est maintenu dans l'ensemble, on observe actuellement un retour au village en raison des loisirs et de la facilité des communications.

En Italie, plus que la démographie, plus que les dangers représentés par les barbaresques, le banditisme, la vendetta, plus que les épidémies, c'est le progrès des latifundio et l'élevage transhumant qui causent la désertion des campagnes.

En Allemagne, la crise agraire de la fin du moyen âge et la baisse de la population expliquent les « Wüstungen ».

En Angleterre, plusieurs vagues de dépeuplement ont été définies : XII^e, XIII^e, XIV^e (Peste Noire), 1450-1520 (enclôtures), XVIII^e siècles (création de parcs). Les villages les plus pauvres et les moins peuplés ont été les principales victimes.

RICHET Denis, *Croissance et développement en France du XV^e au XVIII^e siècle*, dans *Annales*, t. 23, p. 759-787, Paris, 1969.

L'histoire quantitative est à ses débuts, déjà elle permet quelques ébauches de synthèses. Les résultats confirment souvent les notations de l'histoire qualitative bien inspirée. Pour précaires et provisoires qu'elles soient, les statistiques du niveau de vie attestent pour l'ensemble de la France une chute des revenus du travailleur de la fin du XV^e siècle à l'époque contemporaine. De 60 salaires horaires fin du XV^e, le prix du quintal de blé représente 200 salaires horaires durant les XVI^e et XVIII^e siècles. Il représente 13 salaires horaires en 1965.

On peut esquisser une chronologie du développement économique. Vers 1450, terres désertées, population amputée de moitié. Les salariés connaissent une certaine abondance.

La poussée démographique du début du XVI^e siècle, résultant de l'extension, dépasse le profit des terroirs cultivés sans progrès technologique. Il s'agit d'une récupération rurale. Telle n'est pas la croissance industrielle qui, de la production de luxe, passe à la production de masse en raison de l'augmentation de la demande. Ainsi l'afflux du métal précieux d'Amérique apparaît moins directement déterminant dans le processus.

Le blocage consécutif aux troubles politico-religieux de la fin du XVI^e à la fin du XVII^e siècle, entraîne un piétinement du produit brut, le repli vers les rentes favorisé par les formidables prélèvements de l'Etat.

Fin du XVII^e siècle, le recul du peuplement, de la production céréalière, des prix métalliques est compensé par un certain essor du grand commerce et de l'industrie rurale.

L'essor du XVIII^e siècle ne débouche pas sur un démarrage comme en Angleterre. Le coût des céréales augmente, face à une production peu élastique, la population croît au point qu'on peut se demander si la Révolution et les conquêtes impériales ne sont pas le reflet de cette poussée démographique débouchant sur une impasse malthusienne. Jamais la marée d'errants, de vagabonds, de mendiants n'a été si forte qu'en 1789. Mais le poids des activités industrielles et commerciales est essentiel.

R. V. S.

R. V. S.

JEANNIN Pierre, *En Europe du Nord : sources et travaux d'histoire commerciale*, dant Annales, t. 23, p. 844-868, Paris, 1969.

A celui qui s'étonne de constater que la plupart des grands édifices des pays de la Baltique sont couverts de cuivre, rappelons que la Suède fut un producteur appréciable de ce métal dont une portion importante ($\pm 60\%$) était commercialisée pour compte du roi. La généralisation du monopole royal à la fin du XVI^e siècle entraîna des réactions de fraude. L'exemple royal fut suivi par la noblesse qui s'intéressa aux affaires, tandis que les marchands étrangers se font naturaliser pour échapper aux interdictions. Lubeck absorbe 80 % des exportations, l'influence d'Anvers et des marchands hollandais fut faible avant le XVII^e siècle. Notons encore que Gustave Wasa vers 1540 donne la priorité à la collecte des impôts en nature, ce qui implique une commercialisation qui révèle la Suède aux partenaires occidentaux et aide à l'approvisionnement du pays pendant les périodes de guerre (sel, armes, munitions). La cour se procure de la monnaie en engageant à l'avance les marchandises qu'elle peut fournir.

R. V. S.

M. LEVY-LEBOYER, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, P.U.F., 1964.

L'influence des banquiers libère l'économie française de la tutelle de l'Etat. Après la Révolution, nous assistons à une victoire des banquiers et des industriels sur les notables. L'analyse économique et historique à laquelle se livre l'auteur révèle que par le jeu des mécanismes économiques, chaque région, chaque pays comme au terme de processus inconscients de planification, choisit un domaine d'activité découlant de ses aptitudes naturelles, de ses données démographiques, de ses traditions historiques. La ruine du commerce extérieur et intérieur déterminée par la Révolution pousse la France à une politique d'innovation industrielle, et à la création d'un capital collectif nécessaire à la croissance. Ce capital se porte vers les secteurs rentables stimulés par l'invention de produits nouveaux, la création de modes nouvel-

les. La dépendance à l'égard de la conjoncture mondiale pousse à la conquête de marchés extérieurs. L'industrialisation européenne entraîne une désindustrialisation mondiale, les territoires d'outre-mer sont réduits à la qualité de pourvoyeurs de matière première, à bas prix.

Face à l'Angleterre en plein essor industriel, la France use de son potentiel de main-d'œuvre à bon marché. L'insuffisance des voies de communication la contraint à s'appliquer à des fabrications de qualité peu tributaires des transports, notamment du charbon, d'où la carte dispersée de l'industrie française, ses caractères propres en face de l'industrie allemande productrice de produits à bon marché grâce à ses ressources minérales et à sa main-d'œuvre sous-rémunérée, en face de l'industrie américaine détentrice de charbon à bas prix, et hypermécanisée.

Si la prospérité de la Belgique est liée après 1830 à l'équipement ferroviaire et à la politique portuaire anversoise, ainsi qu'au développement de l'exploitation minière, le « démarrage » de l'économie française s'intègre dans un processus de croissance, dont le rythme soutient la comparaison avec le rythme anglais, et où la construction ferroviaire découle de l'existence d'usines qui assurent la rentabilité des lignes. Les capitaux collectés par les exportations de textile ont permis le financement ferroviaire.

Les documents fournissent dans ce livre, les notations utiles à l'historien enseignant. On retire la ferme conviction de la nécessité de l'analyse de l'historien dans tout processus de planification.

R. V. S.

CAVAIGNAC Jean, Jean Pellet, *commerçant de gros (1694-1772). Contributior. à l'étude du négoce bordelais au XVIII^e siècle*, Paris, 1967.

LEON Pierre, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais du XVIII^e siècle : les Dolle et les Raby*, Paris, Belles Lettres, 1963.

Issues d'une terre ingrate, ces familles furent poussées par l'exiguïté du marché intérieur vers les pays d'alentour, où s'exercent des activités commerciales et vers les Amériques. Attirées par le mirage dominicain, de marchands, leurs représentants se font colons. Ils constituent

un excellent modèle des rapports entre le capitalisme et le colonialisme. Après la Révolution, la crise du marché des denrées coloniales entraîne l'orientation vers d'autres activités : derrière les spéculateurs antillais apparaissent les dynasties de l'avenir, moins brillantes, mais aussi plus solides, moins liées à une conjoncture fluctuante, à des marchés aléatoires, à des colonies lointaines, mais axées sur l'industrie sidérurgique, la papeterie, le textile, la mégisserie.

Il reste que ces petits notables entraînés dans la fièvre spéculative, demeurent attachés aux modèles anciens : désir de s'ennobler, acquérir de la considération par l'ostentation, souci de conserver des attaches terriennes. Les valeurs l'emportent encore sur les signes. A ce titre, le premier colonialisme, en maintenant la croyance en un monde fondé en nature, a retardé plus qu'avancé le capitalisme moderne. Le poids des mentalités freine ici aussi tout élan.

R. V. S.

FAURE Marcel, *Les paysans dans la société française*, Paris, Ed. A. Colin, Coll. U, série politique, 1966, in 4°, 343 p.

Cette collection s'adresse aux étudiants qui entreprennent des études supérieures, mais il va de soi que la matière sera utilement employée par des collègues, soit dans le cadre du cours d'histoire (classe de première), soit dans la mise au point d'un programme expérimental, soit encore pour les cours de sciences humaines.

L'ouvrage comprend deux parties : un bref aperçu historique retraçant l'évolution de la paysannerie française depuis ses origines jusqu'à 1880. La période s'étendant de 1880 à 1966 est, elle-même, partagée en trois époques : modernisation, crise et enfin à partir de 1950 ce que l'A. appelle la révolution agricole ; celle-ci sous le poids des nécessités européennes s'accélère en intégrant à ses propres modes de production les progrès techniques issus de la révolution industrielle. Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'A. analyse les problèmes du monde paysan : rapports des paysans et de l'Etat, relations entre paysans et politique, le paysan dans la société contemporaine, le paysan face au Marché commun et au tiers monde enfin le problème du paysan, citoyen à part entière ?

Cette analyse est accompagnée de très nombreux et très intéressants documents : décrets, rapports officiels, tableaux de productions, schémas, graphiques, cartes, statistiques, etc. qui permettent de mieux comprendre les difficultés qui caractérisent l'évolution du monde paysan contemporain. P.B.

BAUMIER Jean, *Les grandes affaires françaises*, Paris, Julliard, 250 pages, 180 F B.

Le sous-titre de ce livre : « Des 200 familles aux 200 managers » indique déjà le type de l'écrivain. Jean BAUMIER, par souci d'information, a voulu révéler une réalité nécessaire à une plus grande compréhension de notre temps, et faire connaître non seulement les grandes affaires, mais leurs patrons, dont dépend peut-être le sort de la France.

Il tente d'éclaircir le rôle véritable des groupes industriels, commerciaux et financiers. Pour cela il a mené une enquête et dégagé le fait essentiel, en laissant au lecteur le choix de tirer ses conclusions.

Comme le dit l'auteur, on peut constater, dans le cours de deux siècles d'histoire industrielle, que les établissements les plus prospères ont souvent été ceux qui se spécialisent dans l'armement (des canons d'hier à la force de frappe d'aujourd'hui) ou des produits de luxe (des miroirs de l'époque de Louis XIV aux cosmétiques de maintenant).

L'auteur nous promène à travers les 200 familles depuis le Front Populaire jusqu'en 1968, il nous parle des anciennes dynasties : Michelin, Rothschild, Provost, etc., de quelques self-made men : Monsieur Publicité, Pschitt, l'affaire Bull, le numéro un du Pétrole, le Club Méditerranée, la haute banque privée. Sous un chapitre intitulé : Les Grands Commis, il parle de l'alliance de l'Etat et de certaines industries.

Dans une appréciation personnelle, M. BAUMIER nous fait remarquer que : « l'univers un peu fermé dans lequel agissent les managers risque de les tenter de former une caste à part, une technocratie ». C'est pour parer à ce danger qu'il convient de réformer l'entreprise pour modifier les prérogatives patronales ou encore de supprimer la fonction patronale, par la socialisation des moyens de production.

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'entreprise des pouvoirs économiques sur la politique d'un pays, ce livre, écrit dans un style agréable, leur fera comprendre, tout en les étonnant, l'importance des trusts en France.

J. D.

FASCISME.

DE FELICE Renzo, *Primi elementi sul finanziamento dal fascismo dalle origini al 1924*, dans *Rivista storia del socialismo*, t. VII, n° 22, p. 223-251, Rome, 1964.

D'abord alimenté à partir de 1921 par un système de souscription et de taxe très bien organisé. C'est dès ce moment que le mouvement gagne les campagnes et cesse d'apparaître comme subversif. A partir de 1922, le flux diminue avec l'éloignement du péril bolchevique et la fin de la crise du capitalisme italien. La marche sur Rome et son succès engendrent un retour des subventions. Celles des sociétés industrielles et commerciales venant de 1.694.225 lires d'octobre 1921 à novembre 1922, atteignent 4.125.750 lires de novembre 1922 à décembre 1924. On retiendra que la majorité des fonds est avancée par les industriels et les grands propriétaires fonciers, mais avec plus de réticence dans le Sud du pays. Il s'agit surtout d'un fait de classe.

R. V. S.

PARIS Robert, *Les Origines du Fascisme*, Questions d'Histoire, Editions Flammarion, Collection dirigée par Marc Ferro, Paris, 1968, 35 francs belges, 140 pages.

Cette collection présente une mise au point de tous les problèmes que pose la connaissance du passé, et chaque volume aborde une question comprenant deux parties : un exposé des faits et le dossier de la question.

L'auteur expose ici un cas : celui de l'Italie. Certaines questions soulèvent des polémiques et c'est pourquoi ce livre est extrêmement intéressant ; en effet, nous disposons de tous les éléments qui permettent de juger et d'apprécier les données de la question. Le livre débute par

une chronologie des événements en Italie et hors de l'Italie qui aident le lecteur à travers cette période. Dans la première partie, l'auteur étudie les conditions spécifiques du développement économique italien, le nationalisme et le syndicalisme. Il nous donne alors la situation de l'Italie avant la guerre de 14-18 et après en nous expliquant la formation des *fasci italiani di combattimento*. Dans la deuxième partie, il nous donne toute une série de documents, le jugement des auteurs contemporains et les querelles d'interprétation. Une bibliographie déjà assez importante achève ce livre qui, nous n'en doutons pas, sera extrêmement utile à tous les professeurs d'histoire soucieux d'apporter à leurs élèves des textes et des questions contemporaines.

J. D.

MILZA P., *L'Italie fasciste devant l'opinion française 1920-1940*, A. Colin, Collection Kiosque, Paris, 1967, 8,5 FF - 263 p.

D'après l'auteur, des éléments interviennent simultanément dans la manière dont l'opinion française se représente et juge le fascisme italien depuis sa naissance jusqu'au moment où Mussolini engage son pays et son régime dans l'alliance allemande.

1) Un phénomène politique : il est indispensable de comprendre l'état d'esprit de la classe dirigeante, voire des classes moyennes, de tenir compte de l'atmosphère d'angoisse qui accompagne en Europe Occidentale la montée du communisme. La manière dont la plus grande partie de l'opinion française considère en ses commencements l'expérience fasciste, le fait qu'une large fraction de la bourgeoisie lui est longtemps et aveuglement favorable, s'expliquent par la satisfaction de voir en un point critique la révolution sociale battue en brèche.

2) Un phénomène italien : le jugement porté se doit d'être envers : « une sœur latine ». Et puis il existe une mythologie visant à faire de l'Italien un bon joueur de mandoline et un bon chanteur, mais un piètre fantassin. Les journaux qui jusqu'en 1914 avaient manifesté le plus d'hostilité vont à partir de 1921 exalter le renouveau de l'Italie.

- 3) Un phénomène international. Toujours ici les préoccupations de la lutte contre le communisme. En 1935, les préoccupations extérieures viennent au premier plan.

L'auteur explique aussi les choix qu'il a dû faire. La presse — et surtout la grande presse — sauf pour les journaux fascistes. Des sondages, car un dépouillement systématique sur 20 ans s'avérerait impossible. Donc : approximation.

En 1940, ni « Gringoire », ni « Je suis partout », ni « L'action française » n'ont renoncé à leur sympathie pour le régime des faisceaux. Mais le nationalisme et la politique revendicatrice de Mussolini vis-à-vis de la France vont les obliger à choisir. Le facteur « diplomatique » conditionne l'extrême-droite. Si les jugements portés par d'autres sont divers et contradictoires, il y a un fait constant : l'amitié de la France envers le peuple italien. L'assimilation entre l'Italie et le régime ne se fera dans la masse qu'après le 10 juin 1940.

En annexe, comme toujours dans cette petite collection, des notes biographiques et explicatives, des repères chronologiques de 1920 à 1940, une petite bibliographie, la liste des périodiques consultés, les situant politiquement.

Les extraits des journaux pourront servir comme illustrations de leçons pour les professeurs de nos classes de première. Nous regrettons cette fois la pauvreté des photos et des clichés.

J. D.

CHINE.

GERNET Jacques, *La Chine ancienne : des origines à l'Empire*, Paris, P.U.F., 1964.

LOMBARD Denys, *La Chine impériale*, Paris, P.U.F., 1967.

Deux ouvrages parfaitement complémentaires, l'un et l'autre extrêmement révélateurs en raison de l'utilisation des sources sinologiques les plus récentes.

Le second fournit davantage encore que le premier, des données sur les divers aspects de la vie économique, la civilisation matérielle, l'évolution des idées qui grâce à une bibliographie importante constituent autant d'états de la question.

R. V. S.

BIANCO Lucien, *Les origines de la révolution chinoise*, Coll. Idées, Paris, Gallimard, 1967.

Excellente synthèse de la révolution chinoise. L'invasion barbare a porté au paroxysme le nationalisme chinois. Il s'exprime d'abord de manière anarchique. L'influence des idéologies occidentales sur la jeunesse intellectuelle se marque surtout dans la prépondérance de la pensée marxiste qui concilie volonté de transformation et nationalisme. L'échec communiste de 1927, entraîne un repli sur les campagnes dont l'adhésion donne sa physionomie propre au marxisme chinois. Il fallut cependant la guerre pour secouer l'inertie paysanne qui voit dans la force d'organisation communiste le moyen de résister aux étrangers japonais.

L'armée communiste, mal soutenue par les Soviétiques, apparaît d'une qualité bien meilleure que l'armée nationaliste composée de soldats recrutés de force, rudoyés par leurs officiers. Accrochées aux villes malgré leur armement supérieur, ces troupes céderont aux forces communistes dans la dernière partie de la guerre. Celles-ci sont implantées dans les campagnes et isolent les agglomérations. Ainsi « la campagne a conquis les villes ». Mais peut-on encore voir dans cette révolution sans prolétariat ouvrier, fondée sur l'installation d'un appareil politico-militaire monolithique dans un monde paysan soumis à un pouvoir totalitaire, l'équivalent de la révolution d'Octobre ? Y a-t-il un nouvel ordre spécifiquement chinois quoique socialiste ? Les événements récents indiquent dans quelle voie chercher la réponse.

R. V. S.

SECONDE GUERRE MONDIALE.

S. GOLIAKOV et V. PONIZOVSKY, *Le vrai Sorge*, Collection La guerre secrète, Fayard, Paris, 1967, 321 pages, 15 F français, Traduction de M. Matignon.

Ce livre part d'un dossier des services spéciaux soviétiques concernant un de leurs plus grands agents secrets. Les messages envoyés par Sorge à l'U.R.S.S., depuis le 28.9.1940, le place parmi les héros de l'Union soviétique. Personnalité envoûtante, d'une intelligence exceptionnelle, d'un idéalisme sans défaut, Sorge possède une technique du renseignement

qui, seule, lui a permis de pénétrer dans les secrets des puissances de l'Axe.

Ce livre, extrêmement intéressant, devrait être lu par les professeurs, mais surtout conseillé aux jeunes, qui se font presque toujours, une idée romanesque de l'espionnage.

L'affaire Sorge n'est pas une affaire d'espionnage, mais une affaire de réseau de renseignements. Nous suivons à travers les messages qu'il envoie à l'U.R.S.S., la diplomatie de l'Allemagne et du Japon. Nous nous rendons compte de la difficulté de la tâche entreprise, de la discipline exigée, de la solitude, enfin de toutes les aventures qui ont parsemé la vie de Sorge.

Le dernier message annonçait : « Notre mission au Japon est achevée, rapatriez-nous ». Ce message n'est jamais arrivé. Mais les autres messages envoyés par Sorge ont-ils été entendus ou lus par l'U.R.S.S. ? Sorge s'inquiétait de voir le silence de Moscou devant ses messages pressants, annonçant notamment l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'U.R.S.S.

Après la condamnation à mort de Sorge, le Pentagone, l'Intelligence Service, le chef de Service de Renseignements de l'Allemagne nazie et les Japonais, se sont penchés sur le cas Sorge : « Chaque jour de nouveaux renseignements apportent leur contribution à cette histoire vraie, maintenant connue de tous, et le héros lui-même avait raison lorsque répondant à l'un de ses collaborateurs qui lui posait la question : Quand pensez-vous qu'on saura la vérité sur notre travail ?, il répondait : « Dans une vingtaine d'années ».

J. D.

SILVA-CORONEL Paul, *Naissance de Ludwig Kleinst*, Roman, les éditeurs français réunis, Paris, 1967, 239 pages, 12,45 F français.

Paul SILVA est né au Caire, a fait des études d'ingénieur en France, et lorsque vint la guerre de 1940, dénoncé comme juif après s'être engagé, il passe à Tunis, où il entre dans un réseau de renseignements. Démobilisé, il dirige les Editions de Minuit, avec Vercors, reprend son métier d'ingénieur, puis devient écrivain.

Partant de faits authentiques, dont certains ont été vécus par l'auteur, ce roman raconte la poursuite entreprise par un homme, un Juif, dont la femme et les enfants sont morts dans les camps, en-

vers un médecin nazi qui dirigeait les expériences biologiques qui ont détruit sa famille.

Enfin, la confrontation dramatique entre les deux hommes éclate, l'Allemand ne fuit pas la responsabilité et cherche désespérément un chemin devant l'homme et la victime qui se refuse à l'aider. Ne pouvant renier sa patrie allemande, le sang allemand, Ludwig Kleinst finit par se suicider, facilitant comme il le dit le travail à Nathaniel. Il ne demande pardon à personne et personne ne peut lui donner le pardon.

Ce roman bouleversant est intéressant au point de vue « humain » et pose la question de la responsabilité.

J. D.

SAUREL Louis, *Hitler, la lutte pour le pouvoir*, Collection Dossiers de l'histoire, Editions Rouff, 50 francs, 189 pages.

L'auteur retrace donc l'ascension de Adolph Hitler, il essaie en même temps d'expliquer son caractère et de nous montrer comment la carrière politique du futur dictateur découla directement de la guerre et de la défaite allemande. Ce qui frappe, dit-il, c'est qu'Adolph Hitler est un homme seul, qu'il sait susciter des fidélités qui iront jusqu'à la mort, mais nous ne saurons jamais s'il sut susciter des amitiés. Il part donc des origines d'Hitler, des années de bohème à Vienne, de son service militaire, de son inscription au parti ouvrier allemand et enfin Hitler qui devient le Führer. Très sobrement, il nous explique la lente montée du nazisme jusqu'en 1929 pour terminer par la nomination d'Hitler comme chancelier le 30 janvier 1933. La bibliographie qui termine ce petit ouvrage nous donne presque exclusivement des œuvres concernant Hitler, quelques mémoires, le procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international, mais monsieur Saurer ne semble pas avoir eu accès à des archives inédites. Ce petit livre est le premier d'une série, l'auteur étudiera encore Hitler au pouvoir, puis la fin du dictateur. Les photographies également ne sont pas inédites et nous regrettons un peu la mauvaise reproduction de ces photographies. Il n'empêche que cet ouvrage peut nous être utile puisqu'il explique la lutte pour le pouvoir de Adolph Hitler.

J. D.

GUERIN Alain, *Le Général gris*, Editions Julliard, Paris, 1968, 574 pages.

L'Express du 30 octobre 1967 annonçait : « Il s'en va atteint par la limite d'âge ; l'homme le plus mystérieux d'Allemagne, d'Europe peut-être, prend sa retraite ». A l'heure où le commun des mortels plonge dans l'incognito Reinhard Gehlen, lui en sort. Cet extraordinaire personnage est depuis 25 ans la terreur ou le dieu des espions du monde entier... Qui donc est Gehlen ?

Le sous-titre du livre : Comment le Général Gehlen peut-il diriger, depuis 26 ans, l'espionnage allemand, vous avertit de la teneur de l'ouvrage. Certains passages sont écrits dans le style journalistique, d'autres sont un peu lourds, mais l'ensemble nous fait voir la vie de cet homme que personne ne connaissait très bien. L'auteur nous explique comment Gehlen fait partie dès sa formation du mouvement national-socialiste et comment il fut choisi pour diriger le contre-espionnage. Nous retrouvons à travers les décisions du général gris la haine envers les pays de l'Est et le désir de les rattacher à la grande Allemagne ; il est certain que pour lui la défaite de son pays fut un coup terrible ; l'élément nouveau de ce livre est certainement la partie réservée à l'après-guerre où nous voyons le Général Gehlen continuer grâce aux Alliés à diriger le contre-espionnage de l'Allemagne de l'Ouest. Il nous fait remarquer qu'en 1967 il en revient au *drang nach Osten* de sa jeunesse à Breslau. Le cœur de Gehlen est resté dans ces terres qui ne sont plus allemandes et s'il a un rêve c'est de les reconquérir. Le journal « Der Spiegel », le 24 juillet 1967, écrivait : « On considère Gehrard Wessel comme un possible successeur du Général gris car il a été formé à l'école de Gehlen. C'est Gehlen lui-même qui a choisi son successeur. Peut-on alors vraiment parler de retraite ? ».

J. D.

DROZ Jacques, *Histoire des doctrines politiques en Allemagne*, Collection Que Sais-je ?, Presses universitaires de France, Paris, 1968, 126 pages.

Monsieur Droz, spécialiste de l'histoire d'Allemagne, nous présente ici des doctrines politiques en même temps qu'une introduction à la psychologie du peuple allemand. En partant de l'idée de l'Empire au moyen âge, il arrive au national-socialisme. L'auteur nous dit que c'est Luther qui devait donner à la pensée politique allemande son orientation décisive. Nous parlant alors de l'absolutisme monarchique, il nous dit que l'argumentation en faveur de cette doctrine a été tirée de la philosophie du droit naturel, de la notion de raison d'Etat, enfin des progrès du mercantilisme économique. Monsieur Droz fait remarquer que c'est autour de la révolution française que se sont cristallisés les grands courants d'idées au XVIII^e siècle. Les guerres de la révolution et de l'empire ont contribué au développement du sentiment national en Allemagne qui a revêtu dès l'origine, un caractère anti-occidental et anti-démocratique accentué. Dans l'évolution du libéralisme vers le national-libéralisme, le rôle des historiens a été prépondérant ; ce sont eux, qui ont justifié l'abandon par le libéralisme de ses idéaux primitifs pour les mettre au service d'une politique de puissance et pour justifier les méthodes par lesquelles Bismarck a forgé l'unité allemande. Insistant sur la montée du nationalisme à la suite de la première guerre mondiale, il explique l'échec de la politique de Weimar. Et en arrive ainsi au national-socialisme qui, dit-il, est le plus difficile à expliquer compte tenu du caractère tellement inconsistent de son idéologie constamment changeante, au service d'une volonté cynique de puissance et de destruction. En guise de conclusion, l'auteur nous donne l'évolution de la politique allemande depuis l'effondrement de l'état national-socialiste. Il termine par ces mots : « L'emprise de l'irrationalisme a été si grand et si général sur l'intelligence allemande, que la vigilance, aujourd'hui même demeure de rigueur ».

J. D.

LISEZ « CLIO XXe, NOUVELLES DU PASSE »

VOTRE JOURNAL D'HISTOIRE, CELUI DE VOS ELEVES
EN VERSION MODERNISEE
INFORMATIONS RECENTES, VISIONS NOUVELLES,
MATERIEL DOCUMENTAIRE PRECIEUX

Voici les thèmes des prochains numéros :

De la villa au kolkhoze.

L'industrie hier, aujourd'hui et demain.

De Bolivar à Guevara.

L'Etat, c'est nous.

Des sans-culottes aux castristes.

Quelle Europe ?

La Commune.

Le monde communiste.

**Si vous employez, d'une façon continue ou discontinue
« Clio XXe » en classe, faites-nous part de votre expérience et
de vos suggestions ! Merci d'avance !**

15 fr. le numéro.

Nous vous informons de nos nouvelles conditions de vente :

100 fr. l'abonnement couvrant 8 exemplaires.

à virer au C.C.P. 20.86.80 des **Editions Labor**, 342, rue Royale
Bruxelles 3.

TABLE DES MATIERES

	Pages
TRIBUNE LIBRE.	
<i>L'enseignement de l'histoire et de la géographie</i>	5
DIALOGUE.	
G. DELCROIX, <i>Dialogue avec des collègues historiens</i>	17
INFORMATION HISTORIQUE.	
G. HANSOTTE, <i>Qu'était-ce que le Saint Empire Germanique ?</i>	25
L. LINTERMANS, <i>Les « Souvenirs de l'Italie » du comte François de Meray-Argenteau</i>	34
INFORMATION PEDAGOGIQUE.	
J. WILMET, <i>L'emploi des photographies aériennes comme support pédagogique dans l'enseignement secondaire</i>	49
LEÇONS-TYPES.	
N. SPROKEL, G. DEJARDIN et G. DENOISEUX, <i>L'homme se nourrit (classe de sixième expérimentale)</i>	57
CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE.	
J. DEBACKER, <i>Chronique cinématographique</i>	65
INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.	
M. AJZENBERG-KARNY, M. DEPREZ et R. VAN SANTBERGEN, <i>Sciences sociales - Bibliographie sommaire</i>	75
NOTES ET GLANURES	117

LINGUISTIQUE

La communication et l'articulation linguistique

par Eric BUYSENS

Table des matières : I. **Sémiologie** : L'acte sémique — Définition du sème — Classification des sèmes — Combinaisons de sèmes — Les signes — Connaissance et signification — Caractères fondamentaux des langues — II. **Linguistique** : La convention linguistique — Tempo et sonorité — La première articulation segmentaire intégrale — La ligne prosodique et la ligne monémique — L'articulation de la phrase — L'articulation du mot — Equivalences et transformations — Le monème — L'articulation segmentaire formelle — L'articulation longitudinale formelle — Classification des phonèmes — La pertinence et la neutralisation — Voyelles et consonnes.

Un volume 16 x 24 cm., de 176 pages (Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université Libre de Bruxelles, tome XXXI)

Prix : 199 francs.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

EDITIONS LABOR

342, rue Royale - Bruxelles 3

C. C. P. 2086.80

Tél. : 16.81.50